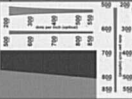


inches

centimeters



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	L*	a*	b*
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*		
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*		
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	-0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*		

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.38 0.51

Golden Thread

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams

la Ville.

lions.

avril
10
juillet
82.

62

Archives cantonales vaudoises

RM 2201.10

Microfilm

Registre des Publications des

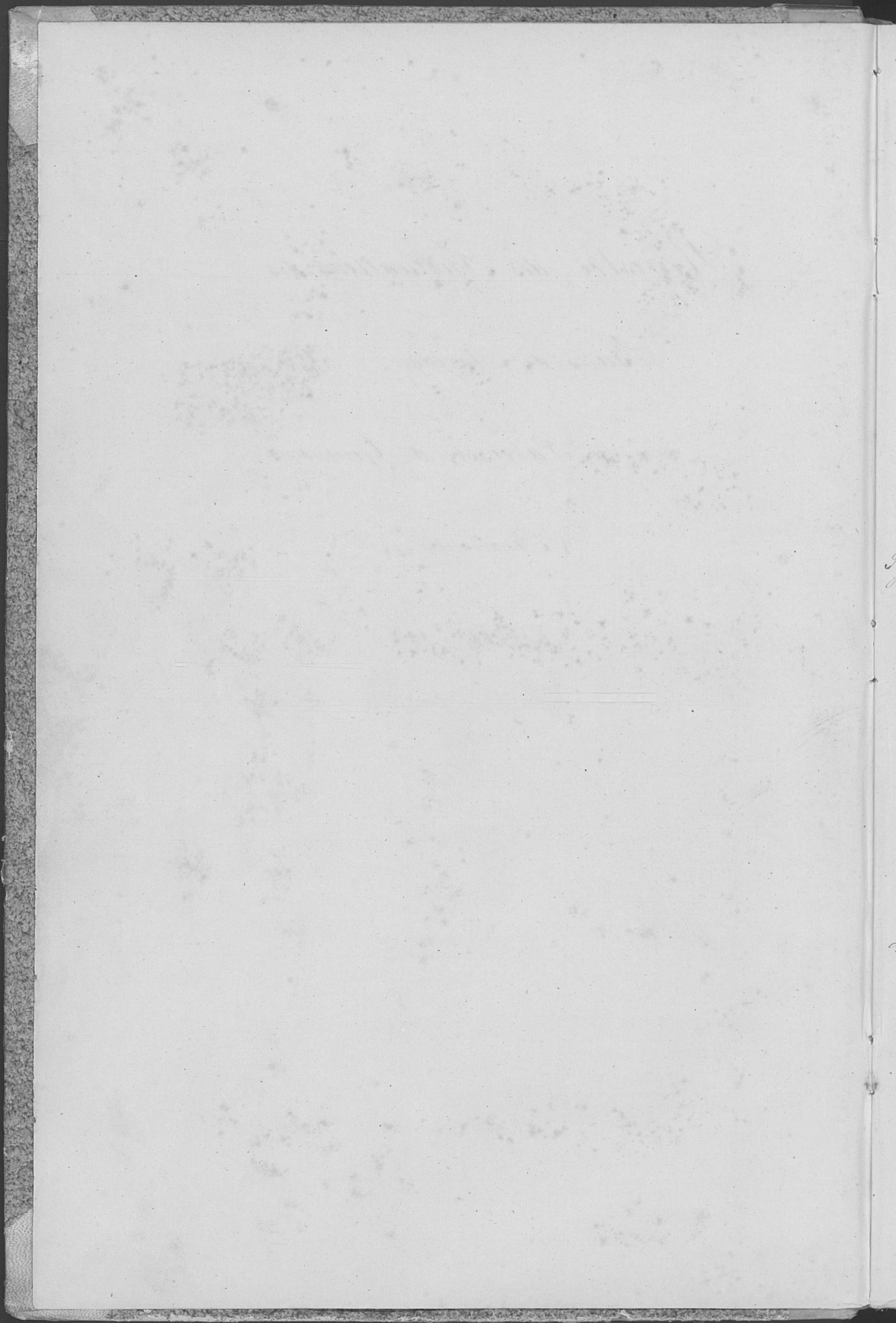
Bans de Mariage

dans la Paroisse de Goumoëns

& Penthiévaz

1866

SB 65
Ed 62/6



N° 1
Falconnier
&
Bouion

Les Dimanches huit, quinze & vingt-deux Avril mil-huit-cent-soixante-six ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns les bans de mariage de Jean Pierre Falconnier, de l'abbaye de Rosengos et de Goumoëns-la-Pelle, domicilié à Goumoëns-la-Pelle, fils majeur né le 5 Novembre 1802 des défunts Pierre David Falconnier et Julie née Nabel, sa femme, veuve en premières nocces de Françoise née Bezenon, d'une part, et de Thérèse Louise Fanchette Bouion, de Bourmens, domiciliée à Goumoëns-la-Pelle, fille mineure née le 15 Avril 1819 et autorisée de Georges Albert Bouion et de Jeanne Louise née Chevalley, sa femme, d'autre part, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

L. Turin past.

N° 2
Dupuis
&
Py née Herli

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Avril & six Mai mil-huit-cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Ponthélicaz les bans de mariage de Henri Dupuis, d'Orbe et de Ponthélicaz, domicilié à Orbe, fils majeur né le 29 Novembre 1838 de Samuel Dupuis et de Nanette Normand, sa femme, d'une part, et de Marie Françoise Py née Herli, de Travers, Canton de Neuchâtel, domiciliée à Orbe, fille majeure née le 21 Mars 1831 de Jean François et de Thérèse née Guibert, sa femme, veuve en premières nocces de Jules Py, d'autre part, M. Bossive les déclarant en règle.

L. Turin past.

N° 3
Dufour
&
Lallier

Les Dimanches six, treize & vingt Mai mil-huit-cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, sur le vu de l'original publié à Paris & muni de toutes les légalisations exigées, les bans de mariage de Etienne Dufour, négociant, demeurant à Paris, rue Bichat, N° 40, fils majeur naturel de Jeanne Françoise Dufour, décédée, le futur âgé de trente-huit ans, veuf de Marie Thérèse Caroline Petite, d'une part, et de Adolphine Lémonne Lallier, demoiselle de magasin, demeurant à Paris, rue de la Paix, N° 22, âgée de vingt-trois ans, fille majeure de Etienne Lallier et de Lémonne Déviée Pallin, son épouse décédée, d'autre part.

L. Turin past.

N^o 4

Gibaud

&

Merier

Les Dimanches vingt, vingt-sept Mai & trois Juin mil-huit cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthéricaz, M^r Béchot, pasteur à Montreux, les déclarant en règle, les bans de mariage de Marc François Gibaud, fils majeur de Daniel Gibaud et de Jeanne Susanne née Bally, d'Apples et de Néverolles, domicilié à Chillon, d'une part, et de Jeanne Louise Mariamne Nanette Merier, fille majeure de Charles Emmanuel Merier et de Marie Albertine née Cottier, de Daillens et de Penthéricaz, domicilié à Lausanne, d'autre part.

Le Curin past.

N^o 5

Ramelet

&

Aguet

Les Dimanches vingt, vingt-sept Mai & trois Juin mil-huit cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r Bore, pasteur à Orbe, les déclarant en règle, les bans de mariage de Samuel Ramelet, d'Orbe, y domicilié, fils majeur (né le 16 Mars 1829) de David Louis et de Marie Debétaz, sa femme, d'une part, et de Louise Fanchette Aguet, de Aully & d'Elagnens, domiciliée à Orbe, fille majeure (née le 5 Décembre 1810) de François Samuel Aguet et de Henriette Challet, sa femme, d'autre part.

Le Curin past.

N^o 6

Rebersold

&

Herrmann

Les Dimanches vingt, vingt-sept Mai et trois Juin mil-huit cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, en suite de l'autorisation du Département de Justice & Police, les bans de mariage de Samuel Rebersold, de Niederhünigen, paroisse de Hünningen, Canton de Berne, demeurant à Biglen, fils de Christian et de Anna Stucki, d'une part, et de Anna Herrmann, de Goumoëns-le-Jux, demeurant à Eggiswil, Canton de Berne, fille de Christian et de Barbara Stucki, d'autre part.

Le Curin past.

N^o 7
Laurent
&
Gavillet

Les Dimanches six-sept, vingt-quatre Juin et premier Juillet mil-huit cent-soixante six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumouens, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Simon Laurent, de Fey, domicilié à Goumouens-le-Jux, fils majeur (né le 18 Septembre 1835) de feu Jean Daniel Laurent et de sa veuve Mariame née Porchet, D'une part, et de Sophie Louis Gavillet, de Poney et de Fubereux, domiciliée à Goumouens-le-Jux, fille majeure (née le 29 Novembre 1841) de Jean Samuel Gavillet et de sa femme défunte Jeanne Marguerite née Prod, D'autre part.

Le Curé pasteur

N^o 8
Thaler
&
Leont

Les Dimanches six, huit et quinze Juillet mil-huit cent-soixante six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumouens, sur le vu de brefs valables délivrés respectivement à Paris, les bans de mariage de François Thaler, de Goumouens-la-Fille, domicilié à Paris, fils majeur de François Thaler et de Charlotte Susanne Bonalet, sa femme, D'une part, et de Estelle Louise Leont, de Lille en France, domiciliée à Paris, fille majeure de Nomin Leont et de Estelle Godé, sa femme, D'autre part.

Le Curé pasteur

N^o 9
Guldenschou
&
Lapt

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Juillet mil-huit cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumouens, M^r Bujard, pasteur à Schalkens les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Louis Guldenschou (né le 7 Novembre 1843), fils de Jean Mathias et de Julie Catherine née Pillard, sa femme, bourgeois de Goumouens-le-Jux, domicilié à Goumouens-la-Fille, D'une part, et de Adèle Marie Lapt, (née le 28 Février 1841), fille de défunt Camille Louis Lapt et de Emilie née Pillard, sa femme, bourgeois du Chevrit, domiciliée à Vithy, D'autre part.

Le Curé pasteur

N° 10

Zeller
&
Dufuis

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Juillet mil-huit cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Bujard, pasteur à Echallens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jacob Zeller, de Vigeristyl, Canton de Berne, domicilié à Neuchâtel, fils mineur autorisé / né le 16 Septembre 1845 / de Jacob Zeller et de Elisabeth née Müller, sa femme, d'une part, et de Anna Louise Dufuis, d'Elagnens et d'Echallens, domiciliée à Neuchâtel, fille majeure / née le 17 Septembre 1842 / de Charles Dufuis et de Cyprien née Martin, sa femme, d'autre part.

L. Furin past

N° 11

Narbel
et
Delacuisse

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Juillet mil-huit cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Cherahaz, officier de l'Etat Civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Narbel, de Goumoëns-le-Jux, domicilié à Lausanne, fils majeur de David François Emmanuel et de défunte Jeanne Suzanne Desmeules, sa femme, d'une part, et de Louise Fanny Charlotte Delacuisse, de Daubens, domiciliée à Lausanne, fille mineure de feu Jean George Samuel Delacuisse et de Marie Suzanne Fanny née Desponds, sa femme, d'autre part.

L. Furin past

N° 12

Basset
&
Baudet

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Juillet mil-huit cent-soixante-six ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Lecoche, pasteur à Assens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis François Basset, de Goumoëns-la-Fille, domicilié rière Pillars-le-Ferrier et précédemment à Goumoëns-la-Fille, fils majeur / né le 13 Mai 1843 / de Benjamin Emmanuel Basset et de Louise Marie née Montan, sa femme, d'une part, et de Marie Baudet d'Agnières, y domiciliée, fille mineure / née le 23 Mars 1845 / de Louis dit Benjamin Baudet et de Fille Fanny née Chaillet, sa femme, d'autre part.

L. Furin past

N° 13
Lurcho
&
Laurent

Les Dimanches deux, neuf & seize Septembre mil-huit-cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r Eugène Béroët, pasteur à Dommarin, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Louis Lurcho (né le 16 Juillet 1840) fils majeur de défunt Jean Pierre Lurcho et de sa veuve Emilie Lurcho née Pellaton, bourgeois de Dommarin et de Pillars-Ferrelin, domiciliés à Goumoëns-la-Fille, d'une part, et de Rosine Laurent (née le 1^r Février 1845), fille mineure & autorisée de défunt Jean François Laurent et de sa veuve Jeanne François dite Suette Laurent née Jordan, bourgeois de Fey, domiciliés à Chandornay, d'autre part.

L. Firmin pasteur

N° 14
Chapuis
&
Guillemin
née Guéry

Les Dimanches trois Septembre, sept et quatorze Octobre mil-huit-cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r Gautier, pasteur à La Sarra, les déclarant en règle, les bans de mariage de François Chapuis, d'Ullens et d'Elagnens, domiciliés à Pompaples, fils majeur (né le 28 Juillet 1828) de Louis Chapuis et de défunte Marie Marguerite née Coeytaux, sa femme, d'une part, et de Fitoire Suette Guillemin née Guéry, de Pillars-Lusory, y domiciliée, fille majeure (née le 4 Août 1828) des défunts Jean Abram Samuel Guéry et Jeanne Susanne née Desponds, sa femme, et veuve en premières noces de Louis Guillemin d'autre part.

L. Firmin pasteur

N° 15
Badan
&
Favre

Les Dimanches vingt-un et vingt-huit Octobre, & quatre Novembre mil-huit-cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r Blanchet, pasteur à Pufflons-la-Fille, les déclarant en règle, les bans de mariage de François Badan, de Sullem, y domicilié, fils majeur de Jean François Badan et de Julie née Contessa, sa femme, et de Nery Favre, de Goumoëns-la-Fille, domiciliée à Mex, fille majeure de Jean Louis Favre et de Jeanne François née Palet, sa femme.

L. Firmin pasteur

page 6

N° 16

Jaguiet
&
Fagnières

Les Dimanches vingt-huit Octobre, quatre et onze Novembre mil-huit cent soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gommœns, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Louis Jaguiet, de Gommœns-la-Fille, y domicilié, fils majeur né le 12 Mars 1820 de feu Benjamin Jaguiet et de Jeanne Françoise née Chaillet, sa veuve, d'une part, et Susanne Marie Fagnières, de Bueyres, domiciliée à Gommœns-la-Fille, fille majeure née le 14 Avril 1833 de Louis Daniel Fagnières et de Jeanne Marguerite née Bruchot, sa femme défunte d'autre part.

L'Évêque pasteur

N° 17

Emery
&
Favez

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Novembre mil-huit cent soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthéviéaz, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Daniel Emery, d'Épagnières, domicilié à Penthéviéaz, fils majeur né le 22 septembre 1818 de feu Jean Isaac Emery et de Marie Louise née Pittolaz, sa veuve, d'une part, et Eliza Favez, de Penthéviéaz et de Sorvion, domiciliée à Penthéviéaz, fille mineure née le 6 Juillet 1846 et autorisée de Jean Abram Favez et de Susanne Françoise Charlotte Georgette née Duvelaz, sa femme, d'autre part.

L'Évêque pasteur

N° 18

Favez
&
Delapraz

Les Dimanches vingt-trois Novembre, deux et neuf Décembre mil-huit cent soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthéviéaz, M. Füllefer, pasteur à Corbeaux, les déclarant en règle, les bans de mariage de Samuel Favez, de Penthéviéaz, y domicilié, fils majeur né le 22 Mai 1841 de Pierre Favez et de Louise Thabette née Mithoud, sa femme, précédemment domiciliée à Férey, d'une part, et de Sophie Delapraz, de Corbeaux, domiciliée à Férey, fille majeure née le 26 Novembre 1839 de François Emmanuel Delapraz et de Jeanne Henriette Chaudet, d'autre part.

L'Évêque pasteur

N° 19

Schaal

et

Dupuis

L. Perrin

L. Perrin

L. Perrin

Les Dimanches deux, neuf et seize Décembre mil-huit cent-soixante-six, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Pontbriaz, M. Stamat, pasteur à Yverdon, les déclarant en règle, les bans de mariage de Francois Schaal, d'Yverdon, y domicilié, fils majeur de Jacob Charles Schaal et de sa défunte femme Marguerite Françoise née Schaffert, d'une part, et de Anna Henriette Dupuis, de Pontbriaz, domiciliée à Yverdon, fille majeure des défunts Joseph André Dupuis et Susanne Henriette Alexandrine née Romier, sa femme, d'autre part.

L. Perrin pasteur

N° 20

Domenjot

&

Favre

Les Dimanches six, treize et vingt Janvier mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de David Louis Domenjot, de Pully, domicilié au Port de Pully, fils majeur (né le 26 Août 1811) des défunts Pierre Etienne Domenjot et Jeanne Marie née Regamey, sa femme, d'une part, et de Julie Nanette Favre, de Goumoëns-la-Pile, domiciliée à la campagne de Belherne, près Lausanne, fille mineure (née le 24 Août 1845) de feu Benjamin Favre et autorisée de Louis née Jaquier, sa veuve, d'autre part.

L. Perrin pasteur

N° 21

Jaquier

&

Gues

Les Dimanches six, treize et vingt Janvier mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M. Desouchayes, pasteur à St-Bierce, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Henri Jaquier, de Pralin, domicilié à Goumoëns-la-Pile, fils majeur de Jean Francois et de Jeanne Françoise née Thierry, sa femme, d'une part, et de Fanny Gues, de Bousens et de Moudon, domiciliée à Bousens, précédemment à Goumoëns-la-Pile, fille mineure, mais dûment autorisée de Jacques Louis et de Jeanne Susanne née Gues, sa femme, d'autre part.

L. Perrin pasteur

N^o 22 Les Dimanches six, treize et vingt Janvier mil-huit-cent-soixante-sept, ont été
 Renou publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthériez, M^r Cherallaz, officier de l'Etat
 & Civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jules Louis Renou,
 Collet bourgeois de Lausanne, y domicilié, fils majeur de François Louis Renou, et de défunte
 Françoise Henriette Kibel, sa femme, d'une part, et de Louise Nancy Collet, de
 Lully et Penthériez, domiciliée à Lausanne, fille mineure et dûment autorisée de
 Georges François Louis Collet et de Jeanne Pambaud, sa femme, d'autre part.

L. Furin past^r

N^o 23 Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Janvier mil-huit-cent-soixante-sept, ont
 Merier été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthériez, M^r Neuhofen, Pasteur à Daillem.
 & Les déclarant en règle, les bans de mariage de Marc François Merier, de Daillem et
 Tissot de Penthériez, domicilié à Daillem, fils majeur de Marc Louis Samuel Merier
 défunt et de sa femme Susanne Perbot, sa femme, d'une part, et Susanne
 Jenny Tissot, fille mineure autorisée de Jean Louis Tissot et de Louise Antoinette
 Trolliet, sa femme, de Daillem et y domiciliée d'autre part.

L. Furin past^r

N^o 24 Les Dimanches vingt-sept Janvier, trois et dix Février mil-huit-cent
 Edmond soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthériez,
 & M^r de Perrot, ministre suffragant à Lussy, les déclarant en règle, les bans
 Merier de mariage de Louis Edmond, fils mineur autorisé (né le 26 Mai 1844) de Louis
 Samuel Edmond et de Françoise Thérèse Jordan, de Maraion, domicilié au
 territoire de St-Prey et précédemment à Lully, d'une part, et de Louise Marie
 Merier, fille mineure autorisée (née le 18 Décembre 1848) de Charles Henri
 Merier et de défunte Marguerite née Hermann, sa femme, de Penthériez
 et de St-Prey, domiciliée au territoire de Saint-Prey, d'autre part.

L. Furin past^r

N^o 25 Les Dimanches vingt-quatre Février, trois et dix Mars mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthévaz, M^r Corbaz, officier de l'état civil à Pentnaz, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Pierre Million, de Penthévaz, domicilié à Pentnaz, fils majeur (né le 2 Septembre 1807) des défunts Jean Pierre Million et de sa femme Charlotte née Collet, veuf de Jeanne Marie Henriette Ansermier, d'une part, et Louise Marguerite Ansermier, de Pentnaz, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 15 Octobre 1826) de Anne Marie Ansermier, d'autre part.

Le Curé pasteur

N^o 26 Les Dimanches trois, dix et dix-sept Mars mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthévaz, M^r Mellet, Pasteur à Mézière, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Merier, de Penthévaz, domicilié à Goumoëns-le-Jura, fils majeur de défunt Jean Samuel et de sa femme Henriette née Reinhardt, d'une part, et de Adèle Desmeules, de Propraz, domiciliée à Poney, fille mineure et autorisée de Jean Henri Desmeules et de sa femme Julie née Mosset, d'autre part.

Le Curé pasteur

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Mars et sept Avril mil-huit cent-soixante-sept, les bans ci-dessus, Merier et Desmeules, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns.

Le Curé pasteur

N^o 27 Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un Mars mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Braillard, officier de l'état civil de la ville de Genève, les déclarant en règle par sa signature, les bans de mariage de Louis François Massard, sommelier, citoyen vaudois, bourgeois de Prothémier, domicilié à Genève et auparavant au Bouveret, né à Bogis le 20 g^{bre} 1826, fils majeur de feu Samuel David Massard et Jeanne Louise Bissat, sa veuve, Boulangère, domiciliée à Givings (Faud) d'une part, et Philippine Séraphine Bissat, domestique d'origine vaudoise, bourgeois de Goumoëns-la-Fille, domiciliée à Genève, née à Quillier le 23 Août 1827, fille majeure des défunts Jean François Bissat et Jeanne Louise Golay, sa femme, d'autre part.

Le Curé pasteur

N^o 28 Les Dimanches treize, un Mars, sept et quatorze Avril mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gommioing, et M^r Pambaud, past^r à Fuarrens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Samuel Thaler, de Gommioing-la-Fille, y domicilié, fils majeur (né le 22 Juin 1839) de François, et de Charlotte Susanne née Bouralet, d'une part, et de Jenny Barbey, de Fuarrens, y domiciliée, fille mineure autorisée (née le 9 Avril 1846) de David Samuel, et de Jeanne Rose née Fardy, d'autre part.

L. Furin past^r

N^o 29 Les Dimanches vingt-huit Avril, cinq et douze Mai mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gommioing, M^r Chevallaz, officier de l'Etat Civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Samuel Adolph Bécherrat, de Rolle et de Gommioing-la-Fille, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 28 Novembre 1840) de Louis Marc Daniel Bécherrat et de la femme Elizabeth Davoine, d'une part, et de Nanette Frédérique Robert, de Loche (Neuchâtel), domiciliée à Lausanne, fille mineure (de défunt) (née le 28 Fév. 1849) Louis Frédéric Robert et de Jeanne Marie Françoise née Gillard, sa femme, qui autorise sa fille mineure aux présentes.

L. Furin past^r

N^o 30 Les Dimanches dix-neuf, vingt-six Mai et deux Juin mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthériaaz, M^r Gollies, pasteur à Prilly, les déclarant en règle, les bans de mariage de Marc Louis Dupuis, d'Orbe et de Penthériaaz, domicilié à Jouxtem-Mézery, fils majeur (né le 5 Août 1839) de Pidor Dupuis, défunt, et de Françoise née Fleubly, sa femme, d'une part, et de Henriette Moser, de Seedorf au Canton de Berne, domiciliée à Jouxtem-Mézery, fille mineure (née le 2 Décembre 1846) dûment autorisée, de François Moser et de feu Jeanne Henriette Fittoz, sa femme, d'autre part.

L. Furin past^r

N° 31

Favre

et

Debétaz

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Juin mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M. Schrantz, pasteur à Berchier, les déclarant en règle, les bans de mariage de Abram Favre, de Goumoëns-la-Fille, y domicilié, fils majeur (né le 6 Juin 1830) de Joëmie Favre et de Susanne Fittoris née Porpag, sa femme, d'une part, et Adèle Debétaz, de Fey, y domiciliée et précédemment à Juarengel, fille majeure de Jean François Debétaz et de Susanne Maria Thomey, sa femme, née le 7 Janvier 1841) d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 32

Chabot

et

Mange

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Juin mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M. Durvoisin, pasteur à Suarrens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Samuel François Chabot (né le 10 Mai 1843) d'Elapnew, y domicilié, fils majeur de George François Chabot et de Jeanne Française Anne née Bouvalet, sa femme, veuve en première nocce de Louis Marguerite née Bezenon, d'une part, et de Janny Henriette Mange (née le 14 Janvier 1841) de Suarrens et de Rougemont, domiciliée à Suarrens, fille majeure de défunt Jacques François Mange et de Louis Marguerite née Aubert, sa veuve, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 33

Aubert

et

Merrier

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Juillet mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthéréaz, M. Anet, greffier à Montreux, en l'absence de M. Béchet, pasteur, les déclarant en règle, les bans de mariage de Édouard Auguste Aubert, bourgeois de la Commune des Planches, domicilié à la Colonge, fils de Pierre David Aubert et de défunte Emily Française Dorothee Aubert née Roux, et de Louis Adeline Merrier, bourgeoise de Penthéréaz, domiciliée à Grin, dans la Commune du Châtelard, fille de Abraham Merrier et de Jeanne Merrier née Bertholet.

L. Turin pasteur

N^o 34 Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Juillet et mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumâens, M^r Mommier, pasteur à Crissier, les déclarant en règle, les bans de mariage de Henri Charles Édouard Favre, de Goumâens-la-ville, domicilié à Morges, fils majeur né le 25^e (bre 1841) de Jean Louis Favre et de Jeanne Françoise Pabot, sa femme, et Jeanne Françoise Farniger, de Gessenay, Canton de Berne, domiciliée à Bussigny, fille majeure (27^e Juin 1844) de Jean Louis Farniger et de Jeanne Françoise Barrand, sa femme.

L. Furin past^r

N^o 35 Les Dimanches vingt-huit Juillet, quatre et onze Août mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumâens, M^r Pierrat, pasteur à Morges, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Louis Chappuis (né le 3 Juin 1844) fils majeur de Louis Chappuis et de Jeanne Susanne Marie née Traller, sa femme, d'Basem et d'Élagnens, domiciliés à Morges et précédemment à Lauvorne, d'une part, et de Jusette Collet (née le 19^e Janvier 1846) fille mineure autorisée de Louis Daniel Collet et de Anne née Agassis, sa femme, de Suchy, domiciliée à Morges, d'autre part.

L. Furin past^r

N^o 36 Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Août mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumâens, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Jean Daniel Curhod, de Dommartin et de Lubry, domicilié (depuis quelques jours) à Bellens et auparavant à Dommartin, fils majeur (né le 25 Août 1824) de feu Jean Louis Daniel Curhod et de Nanette née Nappin, sa veuve, d'une part, et de Gorgate Françoise Chabot, d'Élagnens, y domiciliée, fille majeure (née le 9 Août 1820) de feu Charles Chabot et de Jeanne née Bonvalot, sa veuve, d'autre part.

L. Furin past^r

N^o 37.Maurer
et
Favre

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Septembre et six Octobre mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Gommoein,

M^r. Chevallaz, Officier de l'Etat Civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jules Maurer, de Miesimmen, au Canton de Berne, domicilié à Lausanne, fils majeur de Madelaine fille de Christian Maurer, d'une part, et de Henriette Pauline Favre, de Gommoein-la-ville, domiciliée à Lausanne, fille majeure de François Favre et de Charlotte née Duranel, sa femme, d'autre part.

L'époux est né le 12 Février 1844, et l'épouse le 2 Aout 1841.

L. Furin past^r

N^o 38Guillet
et
Leoultra

Les Dimanches six, treize et vingt Octobre mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthécias, M^r. Chevallaz, Officier de l'Etat Civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Edouard Guillet, de Chene et Pagnier, domicilié à Penthécias et précédemment à Polier-le-Grand, fils majeur de Jean François Guillet et de Nanette née Normand, sa femme, d'une part, et de Fanny Leoultra, du Chérit, domiciliée à Lausanne, fille mineure autorisée de Charlotte Fanny Leoultra, d'autre part.

L'époux est né le 23 Juillet 1844, et l'épouse le 28 Décembre 1846.

L. Furin past^r

N^o 39Favre
et
Barbey

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Octobre mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthécias, M^r. Panchaud, pasteur à Yverrens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Favre, de Penthécias, y domicilié, fils majeur (né le 21 Janvier 1839) de Pierre et de Louise Isabelle née Milloud, et de Françoise Louis Barbey, de Yverrens, domiciliée veuve Pillars-le-Ferron, fille mineure autorisée (née le 10 Novembre 1847) de Jean Samuel et de Jeanne Françoise née Perroncyre

L. Furin past^r

page 14
N° 40

Faver
et
Bovy

Les Dimanches treize, vingt et vingt sept octobre mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthiécas, M^r Péillard, pasteur à Langirud, les déclarant en règle, les bans de mariage de John Jules Henri Faver, de Penthiécas et de Servion, domicilié à St-Georges, fils majeur (né le 27 février 1839) de Jean Pierre Faver et de Jeanne Louise François, née Renaud, sa femme, d'une part, et de Marie Elise Bovy, de St-Georges, y domiciliée, fille majeure (née le 13 Mai 1841) de François Louis Bovy et de Jeanne François-née Péillard, sa femme, d'autre part.

L. Furin pasteur

N° 41
Bissat
et
Centlières

Ce mariage célébré à Moudon le 22 novembre 1867 a été dissous par le divorce par le Tribunal civil de Genève le 19 août 1884. Inscrit le 29 octobre 1884. L'Officier de l'état civil Es. Boiller

Les Dimanches treize, vingt et vingt sept octobre mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Fumeil, pasteur à Commugny, les déclarant en règle, les bans de mariage de François Bissat, de Goumoëns-la-Ville, domicilié à Assens, fils majeur (né le 31 juillet 1843) de Pierre Bissat et de Louise Henriette née Pélissier, sa femme, d'une part, et de Lydie Centlières, de Chêne et Pâquier, domiciliée à Cressens, fille majeure (née le 11 juillet 1844) de feu Jean David Centlières et de Jeanne Marguerite née Bettex, sa veuve, d'autre part.

L. Furin pasteur

N° 42
Diserens
et
Chapot

M. Goumoëns-la-Ville le 23^e 24^e 1868. L. Chappellier J. C. Beron

Les Dimanches vingt-quatre Novembre, un et huit Décembre mil-huit cent-soixante-sept, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Fromet, pasteur à Morges, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Louis Diserens, fils majeur de Jean François et de Louise Marguerite Paschoud, sa femme, de Lutry et de Paudex, domicilié à Morges, veuf en premières noces de Louise Suzanne née Lardet, d'une part, et de Jeanne Louise Marie Chapot, fille majeure de Frédéric, et de Jeanne François Louise Guillet, sa femme, d'Elagnous, domiciliée à Morges, d'autre part.

L. Furin pasteur

N^o 43
Narbel
et
Faraudo

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Janvier mil-huit-cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Chevallaz, officier de l'Etat civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Henri François Samuel Narbel, de Goumoëns-le-Jux, domicilié à Lausanne, fils majeur de feu David François Narbel et de Jeanne Louise née Blau, sa femme, d'une part, et de Julie Henriette Susame Faraudo, de Belmont sur Lully, domiciliée à Lausanne, fille majeure de George Faraudo et de Presentia née Stölzel, sa femme, d'autre part.

Le Curé past^r

N^o 44
Bellay
et
Favre

Les Dimanches vingt-trois Février, premier et huit Mars mil-huit-cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Fontana, pasteur à Gland, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Louis Bellay, de Gland, et de Dullit, domiciliés à Gland, homme veuf de Caroline Felie née Caboursat, fils de Jean Henri Bellay et de Louise Françoise née Humbert, sa femme, d'une part, et de Rosette Louise Favre, de Goumoëns-la-ville, domiciliée à Lausanne, fille majeure de François Favre et de Charlotte née Duanel, sa femme, d'autre part.

Le Curé past^r

N^o 45
Dettwyler
et
Dupuis

Les Dimanches vingt-trois Février, premier et huit Mars mil-huit-cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, avec l'autorisation du Département de Justice et Police, les bans de mariage de Jean Dettwyler, boulanger, originaire de Regoldswyl, Canton de Bâle-Campagne, domicilié à Neuchâtel, majeur né le 1^{er} Février 1844, fils de feu Henri Dettwyler, marchand épicer à Regoldswyl et de Eliza née Jaussin son épouse, demeurant à Fleurier, d'une part, et de Henriette Eliza Dupuis, clambisienne, originaire d'Eschagenens, Canton de Jura, domiciliée à Neuchâtel, majeure née le 9 Août 1844, fille de feu Charles Dupuis, tailleur de pierre et de Cyprien née Martin, clambisienne, demeurant à Neuchâtel, d'autre part.

Le Curé past^r

N° 46
Bezençon
et
Joly

Les Dimanches premier, huit et quinze Mars mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gourniois, M^r Nello, pasteur à Granges, les déclarant en règle, les bans de mariage de Pierre François Bezençon (né le 9 Avril 1838), bourgeois d'Elagnens, y domicilié, fils majeur de George Bezençon et de défunte Jeanne Susanne née Fave, sa femme, d'une part, et de Louis Rosalie Joly (née le 26 Juin 1843), bourgeois de Granges, y domiciliée, fille majeure de François Louis Joly et de défunte Justette Marianna née Blau, sa femme, d'autre part.

L'Événement

N° 47
Nirolé
et
Collet

Les Dimanches premier, huit et quinze Mars mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthiéar, M^r Beauverd, officier provisoire de l'Etat Civil à Charomay, les déclarant en règle, les bans de mariage de Frédéric Auguste Nirolé, au lieu, domicilié à Bouelles, fils mineur (né le 22 Septembre 1845) et dûment autorisé de François Louis Nirolé et de Jeanne Susanne Estennette Charles, sa femme, d'une part, et de Marie Louise Collet de Penthiéar et Sully, domiciliée au moulin de Savoie, rière cette Commune, fille mineure (née le 12 Juin 1847) et dûment autorisée de François Elie Collet et de Emile Mercier, sa femme, d'autre part.

L'Événement

N° 48
Mercier
et
Duvanney

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Mars et cinq Avril mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthiéar, M^r Hugonnet, officier de l'Etat Civil de la paroisse de Morges, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Louis Mercier, de Daillens et de Penthiéar, domicilié à Daillens (né le 6 Novembre 1833) fils majeur de défunts Marc Louis Samuel Mercier et de Jeanne Susanne née Pouchet, sa femme, d'une part, et de Jeanne Duvanney, de Chavannes sur le Teyron et de Pizy, domiciliée à Morges (née le 18 Octobre 1843), fille majeure de Jean Louis Alexandre Duvanney et de Susanne née Fitagot, sa femme, décédée, d'autre part.

L'Événement

page 17

N° 49

Blanc

et
Basset

Les Dimanches dix-neuf, vingt-six Avril et trois Mai mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r Chevallaz, officier de l'Etat Civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de François Louis Blanc, de Lausanne, domicilié au Mont, fils majeur de Pierre Abram Blanc et de Jeanne François née Fonder, sa femme, veuf de Jeanne François née Basset, née le 29 Juillet 1820) d'une part, et de Susette Louise Basset, de Goumoëns-la-Fille, domiciliée à Lausanne, fille majeure d'Abram Louis Basset et de Louise née Janyier, sa femme, née le 26 Mars 1820) d'autre part.

L. Furrin past

N° 50

Dupuis

et
Pelletier

Les Dimanches dix-neuf, vingt-six Avril et trois Mai mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthories, M^r Aug. Dubois, officier de l'Etat Civil de la Commune de Meyrin (Genève) les déclarant en règle par sa signature, les bans de mariage de Henri Louis Dupuis, citoyen vaudois, domicilié à Lœx, Commune de Bernex et auparavant à Carouge, fils majeur de David François Dupuis et de Jeanne Perricas, sa femme, d'une part, et de Marie Pomette Pelletier, citoyenne genevoise, domiciliée à Meyrin et auparavant à Carouge, fille majeure de Pierre Antoine Pelletier et de Melanie Dumont, sa femme, d'autre part.

L. Furrin past

N° 51

Narpel

et
Bonzon

Les Dimanches dix-neuf, vingt-six Avril et trois Mai mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r Chausse pasteur à Regier, les déclarant en règle, les bans de mariage de Henri Narpel, de Goumoëns-la-Fille et de Julia et de Penthories, domicilié à Goumoëns-la-Fille et précédemment à Orbe, fils majeur né le 15 Janvier 1843) de Jean Vincent Narpel et de Marie Anne Binder, sa femme, d'une part, et de Marianna Bonzon, d'Amex, y domiciliée et précédemment à Orbe, fille majeure née le 14 Avril 1829) de Jean Henri Bonzon et de Susanne Marie Sophie Musy, sa femme, d'autre part.

L. Furrin past

N^o 52

Basset

et

Reigner

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Mai mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Gournœuf, M. Bujard, pasteur à Echallens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Samuel Basset, de Gournœuf-la-Fille, domicilié au Buron, fils mineur (né le 18 Mars 1848), dûment autorisé de Louis Basset et de Jeanne Evrard née Logez, sa femme, d'une part, et de Mary Sophie Emilie Aimée Reigner, de Rolle, domiciliée au Buron, fille mineure (née le 12 Septembre 1849), dûment autorisée de Jean Charles François Reigner et de Marie Julie Sophie Louise née Herminjard, sa femme, d'autre part.

L. Furin pasteur

N^o 53

Peitequin

et

Favre

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Mai mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Gournœuf, M. Blambet, pasteur à Truffens-la-Fille, les déclarant en règle, les bans de mariage de Eugène Louis Peitequin de Romanet sur Lausanne, domicilié à Mex, fils majeur de Jean Pierre Peitequin et de Anne Evrard née Berrier, sa femme, tous deux défunts, d'une part, et de Louise Emma Favre, de Gournœuf-la-Fille, domiciliée à Mex, fille mineure et autorisée de Jean Louis Favre et de Jeanne Françoise née Falec, sa femme défunte, d'autre part.

L. Furin past

N^o 54

Favre

et

Ernst

Les Dimanches trente-un Mai, sept et quatorze Juin mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Gournœuf, M. Wisa, pasteur à Nyon, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jules Louis fils majeur de Jean Louis Favre et de Louise née Brochat, sa femme, né le 26 Mars 1843, de Gournœuf-la-Fille, domicilié à Nyon, d'une part, et d'Elisabette Marie Alexandrine, fille majeure et naturelle de Denise Jeanne Georgette Ernst née le 25 février 1841, de Nyon, y domiciliée, d'autre part.

L. Furin pasteur

Merrier
et
Glayre

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Juin mil-huit-cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthériaux, M^r Chauvaud, pasteur à Chavornay, les déclarant en règle, les bans de mariage de Auguste Merrier, de Penthériaux, y domicilié, fils mineur (né le 21 Août 1847) et autorisé de Jean David Merrier et de Jeanne née Fauzy, sa femme, d'une part, et de Marie Glayre de Bofflens, domiciliée au Courray, veuve Bavois, fille mineure née le 11 Juin 1849, dûment autorisée par sa mère, de feu Abram Samuel Glayre et de Françoise Henriette née Avocat, sa veuve, d'autre part.

L. Turin past

Dupuis
et
Pillard

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Août mil-huit-cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthériaux, M^r Rosard, pasteur à Yverdon, les déclarant en règle, les bans de mariage de Frédéric Dupuis, fils majeur (né le 16 Janvier 1840) de feu François Samuel Dupuis et de Esther Marguerite née Schaffert, sa veuve, de Penthériaux, domicilié à Yverdon, d'une part, et de Marie Susette Pillard fille majeure (née le 21 Août 1845) des défunts Jacques Pillard et Marie née Mayer, sa femme, de Montagny, domiciliée à Yverdon, d'autre part.

L. Turin past

Dupuis
et
Borlor

Les Dimanches trente Août, six et treize Septembre mil-huit-cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthériaux, M^r Fermeit, pasteur à Commugny, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Alban Louis Dupuis, de Penthériaux et d'Esvert-Pittot, domicilié à Genève, fils majeur (né le 24 février 1819) des défunts Jean Dupuis et Jeanne née Pèpau, sa femme, veuf de Louis Henriette Cathélar, d'une part, et de Susanne Marie Sylvie Borlor, d'Ormont-dessous, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 30 Juin 1833) de Josias Borlor et de Marie Marguerite née Hausser, sa femme, d'autre part.

L. Turin past

N° 58

Chaillet
et
Borlor

Les Dimanches vingt, vingt-sept Septembre et quatre Octobre mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoën, Mr. Schleicher, pasteur à Fellenneuve, les déclarant en règle, les bans de mariage de Emile Chaillet, de Goumoën, domicilié à Fellenneuve, fils mineur autorisé / né le 30 octobre 1846 / de feu Pierre Louis Chaillet et de Louis Henriette née Delaëtar, sa femme, et de Marie Elise Charlotte Borlor, de Noville et Brumont-dessous, domiciliée à Fellenneuve, fille mineure autorisée / née le 10 Juin 1846 / de Jean Jacques Borlor et de Marie Marie Françoise Esther née Bertholet.

L. Furrin pasteur

N° 59

Dupuis
et
Favre

Les Dimanches vingt-sept Septembre, quatre et onze Octobre mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthériaas, en suite de la répartition qui m'en a été faite par Mr. Mallinor, Secrétaire de l'Etat Civil de la ville de Genève, les bans de mariage de Jacques Jules Dupuis, horloger, citoyen vaudois, bourgeois de Penthériaas et de Esvert-Pittet, domicilié à Genève, né à Begnins / Haut / le 6 Septembre 1817, fils mineur, quant au mariage, de Jean Abram Louis Dupuis, garçon de peine, domicilié à Genève, et de défunte Louis Henriette Cathélas, sa femme, d'une part, et de Joséphine Favre, tailleur, citoyenne genevoise, domiciliée aux Saug-Vivis / Genève / née à Genève / le 21 Mars 1817, fille majeure de feu Jean Louis Favre et de Françoise Verdun, sa veuve, sans profession, domiciliée aux Saug-Vivis, d'autre part.

L. Furrin pasteur

N° 60

Lembelet
et
Bezenson

Les Dimanches vingt-vingt Octobre, un et huit Novembre mil-huit cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoën, Mr. Simond, pasteur à Cronay, les déclarant en règle, les bans de mariage de Gabriel Lembelet, de Forel, domicilié à Berchior, majeur / né le 1^{er} Janvier 1836 / fils des défunts Henri Lembelet et Susanne Marie Bettex dit Favre, sa femme, et de Louis Henriette Bezenson, d'Elagersens, domiciliée à Yppem, majeure / née le 23 Septembre 1838 / fille de Louis Albert Bezenson et de Madeleine née Gâtes, sa femme.

L. Furrin pasteur

page 21

N° 61

Bezenson

et

Bastian

Les Dimanches un, huit et quinze Novembre mil-huit-cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gruménil, M. Corbar, officier de l'Etat Civil à Ponthaz, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Frédéric Bezenson, bourgeois d'Orsery et d'Elagnens, domicilié à Orsery, fils majeur (né le 6 Mai 1842) de Benjamin Bezenson, défunt, et de Jeanne Louise née Pabud, sa veuve, d'une part, et de Anna Bastian, de Ponthaz, y domiciliée, fille majeure (née le 14 Août 1845) de Jean Louis Bastian et de Susanne Jeannette née Mayor, sa femme, d'autre part.

L. Furin past.

N° 62

Magnin

et

Colbet

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Novembre mil-huit-cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthériaux, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Alfred Constant Magnin, de Louvelles (sur Chavornay), y domicilié, fils majeur (né le 18 Décembre 1843) de François Abram Louis Magnin et de Marie Louise née Magnin, sa femme, d'une part, et de Elie Colbet, de Penthériaux et de Dudy, domiciliée à Penthériaux, fille mineure (née le 23 Juillet 1848) et autorisée de Jean Abram Colbet et de Jeanne née Rochat, sa femme, d'autre part.

L. Furin past.

N° 63

Merier

et

Domenjor

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Novembre mil-huit-cent-soixante-huit, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthériaux, M. Chevallas, officier de l'Etat Civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Rodolphe Merier, de Daillens et de Penthériaux, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 27 Août 1833) de Charles Emmanuel Merier et de Marie Albertine Cottier, sa femme, d'une part, et de Marie Louise Domenjor de Epigny, domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 1 Mars 1836) de Jean François Domenjor et de Louise Félice née Mégroz, sa femme, venue de François Samuel Botset, d'autre part.

L. Furin past.

page 22
N° 64
Fauve
et
Gottraux

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Novembre mil-huit cent-soixante-huit ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Ponthéoc, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Auguste Fauve, de Ponthéoc, domicilié à Combremont-le-Grand, fils mineur (né le 17 Juin 1848) de feu Pierre Abram Fauve et de Juste née Cornu, sa veuve, autorisée par cette dernière, d'une part, et de Rosette Gottraux, de Chavannes-le-Stene, domiciliée à Combremont-le-Grand, fille majeure (née le 6 Mars 1845) de Pierre Daniel Gottraux et de Jeanne Marie née Poterat, sa femme, d'autre part.

Le Curé pasteur

N° 65
Martin
&
Fauve

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Novembre mil-huit cent-soixante-huit ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Ponthéoc, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de François Martin, de Froideville, domicilié à St Barthélemy, fils majeur (né le 15 Février 1841) des défunts Jean Emmanuel Martin et Anne née Fauve, sa femme, d'une part, et de Marie Fauve, de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à St Barthélemy, fille mineure (née le 6 Juillet 1848) et autorisée de Jean Emmanuel Fauve et de François Juste née Nicolas, sa femme défunte, d'autre part.

Le Curé pasteur

N° 66
Jaquier
et
Genoulaz

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, six et treize Décembre mil-huit cent-soixante-huit ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, sur le vu de l'original qui m'a été expédié par la Mairie du 7^e Arrondissement de la Ville de Paris, les bans de mariage de Emile Jaquier, domestique, demeurant à Paris, rue Malher, 31, fils majeur de 21 ans de François Ferdinand Jaquier et de Jeanne Marie Mafrenat, son épouse, tous deux cultivateurs et bourgeois à Goumoëns (Ard) d'une part, et de Marie Sophie Genoulaz, cuisinière, demeurant à Paris, rue Malher 31, fille majeure de François Genoulaz, cultivateur et de Jeanette Bonfy, son épouse, domiciliés à la Motte Corvoloz (Ard) d'autre part.

Le Curé pasteur

M. Goumoëns-la-Ville
le 18 Juin 1869.
J. Fauve

Favre
et
Baillod

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Janvier et sept Février mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gommäns, M. Barbier, officier de l'état civil de la circonscription de Neuchâtel, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean François Favre, hôte, demeurant à Neuchâtel, originaire de Gommäns-la-Ville, Canton de Vaud, mineur autorisé, fils de Jean Louis Favre, vigneron, domicilié à Cortaillod et de son épouse défunte Charlotte née Laurant, d'une part, et de Berthe Henriette Baillod, Flamboyante, demeurant à Neuchâtel, originaire de Gorgier, mineure autorisée, fille de feu David Henri Baillod et de Rosine Elisabeth née Brechtbuhl, domiciliée à Neuchâtel, d'autre part.

L'Officier

Favre
et
Bosset

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Janvier et sept Février mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Ponthéaz, M. Martin, officier de l'état civil de la paroisse de Porroy, les déclarant en règle, les bans de mariage de Abram Louis Favre, de Ponthéaz, domicilié à Bougy-Villars, fils de feu Pierre Abram Favre et de Suzanne née Lorm, sa femme, d'une part, et de Jany Fanny Bosset, de Bougy-Villars, y domiciliée, fille majeure de Pierre Henri Bosset et de Fanny née Morel, sa femme, d'autre part.

L'Officier

Merrier
et
Merrier

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Février mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Ponthéaz, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Abram Samuel Merrier, de Ponthéaz, y domicilié, fils majeur né le 15 Octobre 1835 de Jean Louis Merrier et de Jeanne Susanne née Buffat, sa femme défunte, d'une part, et de Elise Merrier, de Ponthéaz, y domiciliée, fille majeure née le 28 Septembre 1841 de feu Jacques François Merrier et de Jeanne Françoise née Merrier, sa veuve, d'autre part.

L'Officier

page 24

N° 70

Narbel

et

Buttin

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Février et sept Mars mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r De Bamore, Officier de l'Etat Civil de la paroisse d'Argle, les déclarant en règle, les bans de mariage de Julien Narbel, de Goumoëns-la-Ville, Goumoëns-le-Joux et Penthaiz, domicilié à Bey et précédemment à Argle, fils majeur par émancipation (né le 2 Décembre 1846) de Jean Vincent Narbel et de Marie Anne née Binder, sa femme, d'une part, et de Lina Emma Buttin, d'Argle, y domiciliée, fille mineure et autorisée de Pierre Louis Buttin et de Marie Louise Festaz, sa femme (née le 5 Mars 1849) d'autre part.

L. Furin past^r

N° 71

Basset

et

Auberson

Les Dimanches vingt-huit Février, sept et quatorze Mars mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r Bessire, pasteur à Vibe, les déclarant en règle, les bans de mariage de Samuel Basset, de Goumoëns, domicilié à Vibe, fils majeur (né le 1^{er} Juillet 1840) de Samuel Basset et de Julie née Bousson, sa femme, d'une part, et de Marie Nancy Auberson, d'Esportines, y domiciliée, fille mineure (née le 10 J^uin 1846) de Jean Francois et de Jeannette Thuette née Martin, sa femme, d'autre part.

L. Furin past^r

N° 72

Grec

et

Dupuis

née Grec

Les Dimanches vingt-huit Février, sept et quatorze Mars mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r Benoit, pasteur à Moudon, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Grec, bourgeois de Moudon, y domicilié, fils majeur (né le 3 Mai 1836) de Louis Benjamin Grec et de sa femme Henriette Mariame née Perrin, d'une part, et de Jeanne Pauline Dupuis née Grec, Bourgeoise d'Esagnens, domiciliée à Moudon, fille majeure (née le 6 Décembre 1830) de Jean Abram Grec et de sa femme Marie née Petit-Mormet, venue en secondes noces de Pierre Henri Dupuis, décédé le 16 Mars 1857, d'autre part.

L. Furin past^r

page 25
N° 73
Jaguiet
et
Basset née
Favre

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Mars mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gümüens, M^r Fels, pasteur à Grandson, les déclarant en règle, les bans de mariage de François Louis Jaguiet, de Gümüens, y domicilié, fils (né le 24 Déc. 1815) de Benjamin Jaguiet et de Jeanne Chaillet, veuf en premières noces de Jeanne Marie Collet, d'une part, et de Marie Louise née Favre, de Gümüens, domiciliée mère Grandson, fille (née le 9 Déc. 1815) de Bernard Emanuel Favre et de Marie Tray, veuve en premières noces de François Louis Basset, de Gümüens-la-Ville, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 74
Besanson
et
Chabot

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Mars mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gümüens, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Jean Charles Besanson d'Esagnens, y domicilié, fils majeur (né le 21 Janvier 1837) des défunts François Vincent Besanson et Jeanne Marie née Besanson, sa femme, d'une part, et de Georgette Chabot, d'Esagnens, y domiciliée, fille mineure (née le 27 Mars 1847) et autorisée de Benjamin Chabot et de Jeanne Louise née Jaton, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 75
Milliond
et
Bosson

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Mars mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthériaaz, M^r Masson, Officier de l'état civil à Pexy, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Milliond, bourgeois de Penthériaaz, domicilié à Pexy, fils majeur (né le 20 Juillet 1840) de François Henri Milliond et de Elisabeth née Füle, sa femme, d'une part, et de Marie Cathérine Bosson, bourgeoise de Piaz, au Canton de Fribourg, y domiciliée, fille majeure (née le 21 Aout 1831) de Jacques Joseph Bosson et de Marie née Boehler, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

page 26)

N° 76

Pellaton
et
Delessert

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Mars et quatre Avril mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Gournioins, les Eaux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Jean Louis Pellaton, d'Etagnens et de Travers (Neuchâtel) domicilié à Etagnens, fils majeur (né le 28 Jbre 1840) de Jacques Louis Pellaton et de Marguerite née Gilléron, sa femme, d'une part, et de Adèle Delessert, de Pirey-le-Jorat, domiciliée à Bôttem, fille mineure (née le 24 Avril 1848) et autorisée de François Louis Delessert et de Justine Lachin, d'autre part.

L. Furin past.

N° 77

Faurin
et
Reymond

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Avril mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthériez, M^r Parussand, pasteur à Faurrens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Félix Faurin, de Fey, domicilié à Penthériez, fils mineur, autorisé (né le 21 Novembre 1847) de Jean Louis et de Jeanne Marguerite née Doual-Lonnis, d'une part, et de Henriette Reymond, de l'Abbaye et du Lohmit, domiciliée à Esertines, fille mineure, autorisée (née le 1^{er} Février 1847) de Pierre Abram et de Marguerite née Fagnièrez, d'autre part.

L. Furin past.

N° 78

Million
et
Faurin

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Avril mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthériez, M^r Schrank, pasteur à Berchier, les déclarant en règle, les bans de mariage de Constant Million, de Penthériez, y domicilié, fils majeur de Jean Samuel Million et de Jeanne née Serrier, sa femme, d'une part, et de Henriette Faurin, de Fey et de Pillars-le-Ferron, domiciliée à Fey, fille majeure de défunt Jean Pierre Faurin et de défunte Emilie Nanette Marguerite Fagnièrez, sa femme, d'autre part.

L. Furin past.

page 27

N° 79

Dufour

et

Chabat

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-vingt Avril mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Jacques Jules Dufour, de Goumoëns-la-Ville, y domicilié, fils majeur (né le 11 Décembre 1844) des défunts Alexandre Dufour et Jeanne née Million, sa femme, d'une part, et de Lélie Chabat, d'Elagnens, y domiciliée, fille mineure (née le 14 Novembre 1844) et autorisée de George François Chabat et de Jeanne Françoise Anne née Bonvalet, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 80

Bleuler

et

Meyer

Les Dimanches dix-huit, vingt-vingt Avril et deux Mai mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M. Holand, pasteur à Yverdon, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Henri Bleuler, fils mineur (né le 2 Août 1846), autorisé de Jean Jacob Bleuler et de sa défunte femme Elisabeth née Fries, de Töllikon, Canton de Zurich, domicilié à Yverdon, d'une part, et de Blanche Marie Céline Meyer, fille mineure (née le 28 Novembre 1849) autorisée de Jean Melchior Meyer et de Jeanne Louis Susanne née Pretenoud, sa femme, de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à Yverdon, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 81

Logoz

et

Amy

Les Dimanches vingt-trois, trente Mai et six Juin mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M. Chevallier, Officier de l'Etat Civil, à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Henri Jules Logoz, de Goumoëns-la-Ville, domicilié à Lausanne, fils majeur de Paul François Louis Logoz et de Louise Marguerite Blau, sa femme, d'une part, et de Augustine Marie Amy, d'Ygens, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Louis Frédéric David Amy et de Marianne Henriette Pretin, sa femme, d'autre part.
L'époux est né le 18 Janvier 1844, et la épouse le 24 Novembre 1838.

L. Turin pasteur

page 28

N° 82

Bissat
et
Buffat
née
Fagnières

Les Dimanches treize Mai, six et treize Juin mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoens, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Jean David Bissat, de Goumoens-la-Ville, domicilié à Trarrens, fils majeur (né le 29 Octobre 1837) de feu David Bissat et de Jeanne Susanne née Pélard, sa femme, d'une part, et Jerry Buffat née Fagnières, de Trarrens, y domiciliée, fille majeure (née le 7 Décembre 1837) de Jean Daniel Fagnières et de Jeanne Susanne née Buffat, sa femme défunte, veuve de Jean Henri Buffat, d'autre part.

L. Furin pasteur

N° 83

Pellaton
et
Michoud

Les dimanches treize, vingt et vingt-sept Juin mil huit cent soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans les Eglises de Goumoens et Penthéréaz, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Jean Charles Pellaton d'Eclagnens et de Trarrens, domicilié à Eclagnens, fils majeur (né le 13 avril 1893) des défunts Samuel Pellaton et Suzanne née Rose, sa femme, veuf en premières nocces de Marie Madeleine, née Mathey, d'une part, et Marguerite Michoud de Chavannes le Chêne, domiciliée à Penthéréaz, fille majeure (née le 7 mai 1827) des défunts Abram Michoud et Marguerite née Villommet, sa femme, d'autre part,

L. Furin pasteur

N° 84

Milliond
et
Niobe

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Juillet mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthéréaz, M. Krauw, pasteur à Chavornay, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Milliond, de Penthéréaz, y domicilié, fils majeur de Louis Milliond et de Jeanne Louise Françoise née Merier, sa femme, d'une part, et de Julie Marie Niobe, de Lou, vallée du Lac de Joux, domiciliée à Corcelles sur Chavornay, fille mineure et autorisée de Jean Henri Niobe et de Jeanne Charlotte Françoise née Magnin, sa femme, d'autre part.

L. Furin pasteur

page 29)

Merrier
et
Lolbet
N° 85

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Août mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Ponthérieux, M. Bujard, pasteur à Whallens, les déclarant en règle, les bans de mariage de David Merrier, de Ponthérieux, et y domicilié, fils majeur (né le 5 Décembre 1843) de Jacques Abram Merrier et de Elizabeth Françoise née Fauve, sa femme, d'une part, et de Louis Lolbet, de Ponthérieux et de Sully, domiciliée à Ponthérieux, fille majeure (née le 13 Décembre 1844) de Jean Abram Lolbet et de Jeanne née Trochat, sa femme, d'autre part.

L. Furin past

N° 86
Jaguer
et
Goballet

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Octobre mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Louis Jaguer, de Goumoëns-la-ville, domicilié au Coudray, vicaire Bavois, fils majeur (né le 15 Octobre 1844) de François (dit Benjamin) Jaguer et de Anne Louise née Basset, sa femme défunte, d'une part, et de Louis Goballet, de Château d'Orx, domiciliée au Coudray, vicaire Bavois, fille mineure (née le 7 Juin 1850) et autorisée de François Louis Goballet et de Jeanne Marie née Thuillard, sa femme, d'autre part.

L. Furin past

N° 87
Chapuis
et
Mottet

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un Octobre mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M. Fomero, ministre suffragant à Oulsem, les déclarant en règle, les bans de mariage de François Chapuis, d'Oulsem et d'Elagnens, et domicilié à Elagnens, fils majeur (né le 8 Août 1839) de feu François Chapuis et de sa veuve Jeanne Suzanne Marie née Frales, d'une part, et de Louise Mottet, d'Elagnens, et domiciliée à Elagnens, fille mineure et autorisée (née le 6 Avril 1847) de feu Jean Daniel Mottet et de sa veuve Marguerite née Mottet, d'autre part.

L. Furin past

page 20

N° 88

Beun
et
Chapuis

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un Octobre mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gommœny, M^r Fumerod, ministre suffragant à Reims, les déclarant en règle, les bans de mariage de François Beun, bourgeois d'Valen, et y domicilié, fils majeur (né le 30 Juin 1839), de David Louis Beun et de sa femme défunte Marguerite née Baudar, d'une part, et François Jenny Chapuis, d'Valen et d'Elagnens, domicilié à Reims, fille majeure (née le 11 Mars 1843) de Jacques Chapuis et de sa femme Françoise née Beun, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 89

Curhod
et
Paille

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Octobre et sept Novembre mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Ponthévaux, M^r Hugonnet, officier de l'Etat Civil de la Paroisse de Norgues, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Frédéric Curhod de Villars-le-Terrier, Ponthévaux, Poligny-le-Grand et Dommartin, domicilié à Norgues, fils majeur (né le 16 Octobre 1837) de défunt Rodolphe François Jacob Curhod, et de l'Étienne Emilie née Pichat, sa veuve, d'une part, et de Marie Louise Albertine Paille, de Cossonay et de Lussey, domiciliée à Lussanne, fille majeure (née le 22 Janvier 1843) de Jacob Samuel Paille et de défunte Françoise Pauline Anne Louise née Monastier, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 90

Proust
et
Dufour

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Novembre mil-huit cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gommœny, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Jules Henri Proust, d'Yverdon et de Montborget, domicilié à Châlons, fils mineur (né le 9 Janvier 1849) et autorisé de François Louis Aimé Proust et de Charlotte Knebel, sa femme, d'une part, et de Léile Dufour, de Gommœny-la-Pelle, y domiciliée, fille mineure (née le 5 J^uin 1848) et autorisée des défunts Alexandre Dufour et Jeanne née Million, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

page 31

N° 1

Pittet

et

Dupuis

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Novembre mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthéaz, M. Corveon, pasteur à Epandes, les déclarant en règle, le ban de mariage de M^{lle} Georges Pittet, fils majeur (né le 14 Août 1836) de Jean Frédéric et de Surane née Debétaz, de Froideville, domicilié à Essert-Pittet d'une part, et de Adèle Dupuis, fille majeure (née le 26 Juillet 1846) de Pierre François et de Barbara / dite Mariame / née Schneider, de Penthéaz, domiciliée à Lausanne, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 2

Chevalley

et

Logez

Les Dimanches vingt-huit Novembre, cinq et douze Décembre mil-huit-cent-soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gomménil, M. Chevalley, officier de l'état civil de la paroisse de Lausanne, les déclarant en règle, le ban de mariage de Charles Emile Chevalley, de Lausanne et de Champtauron, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 16 Septembre 1846) de Ferdinand Jacob Louis Chevalley et de Jeanne Louise Gottreau, sa femme d'une part, et de Henriette Annette Logez, de Gomménil-la-ville, domiciliée à Lausanne, fille mineure (née le 9 Septembre 1850) et autorisée de Paul François Louis Logez et de Louise Marguerite Blanc, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 3

Besançon

et

Desarzens

Les Dimanches deux, neuf et seize Janvier mil-huit-cent-septante, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gomménil, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, le ban de mariage de François Besançon, d'Elagnon, y domicilié, fils majeur (né le 5 Décembre 1834) des défunts François Vincent Besançon et Jeanne Marie née Besançon, sa femme, veuf en première nocce de Marie Marguerite née Paulin, d'une part, et de Jeanne Louise Desarzens, de Sarzens, domiciliée à Elagnon, fille majeure (née le 18 Janvier 1845) de François Louis Desarzens et de Jeanne Marie née Savin, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 94

Favez
et
Gauthoy

Les Dimanches deux, neuf et seize Janvier mil-huit cent-septante, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthiévaz, M. Flautier, pasteur à La Clava, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Favez, de Penthiévaz, domicilié à Orny, fils majeur (né le 8 Décembre 1842) de Jean Jacques (dit Daniel) Favez et de Marianne née Neyste, sa femme, d'une part, et de Adèle Gauthoy, d'Orny, domiciliée à Orny, fille mineure (née le 19 Octobre 1848), mais légalement autorisée des défunts Henri Emmanuel Gauthoy et Marianne née Reverchon, sa femme, d'autre part.

L. Furin pasteur

N° 95

Dupuis
et
Renard
née Javot

Les Dimanches vingt-trois, trente Janvier et six Février mil-huit cent-septante, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthiévaz, M. Claudon, officier de l'état civil à Colombier, canton de Neuchâtel, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jacques Dupuis, d'Essert-Pittet et de Penthiévaz, domicilié à Colombier (Neuchâtel) (né le 2 Février 1840), fils de Daniel Charles et de Susanne Elisabeth Gaillard, d'une part, et de Sophie Anna née Javot, veuve de Jean Henri Adamir Renard, de Neuchâtel, de Courcelles et Cormondrèche, domiciliée à Montecillon (Neuchâtel) (née le 8 Novembre 1843), fille de Jean Henri Javot et de Marie Adélaïde née Paret, d'autre part.

L. Furin pasteur

N° 96

Bourmand
et
Demierre
née Hauswirth

Les Dimanches trente Janvier, six et treize Février mil-huit cent-septante, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gormoëns, M. De Ramorn, officier de l'état civil à Aigle, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Bourmand, d'Elagnens, domicilié à Aigle, fils majeur (né le 23^{ème} 1839) de feu Gabriel Bourmand et de Françoise née Besson, sa femme, veuf en premières noces de Susanne Marie Provine née Nicolier, d'une part, et de Anne Marie Demierre, de Moudon, domiciliée à Aigle, fille majeure (née le 16 Mars 1841) de Christian Hauswirth et de Marie Gouset, veuve en premières noces de Pierre Demierre, d'autre part.

L. Furin pasteur

Page 33

N° 97

Dupuis

et

Turin

Les Dimanches trente Janvier, six et treize Février mil-huit cent-soixante, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Ponthécras, M. Dilly, pasteur à Rames, les déclarant en règle, les bans de mariage de Samuel Jules Dupuis, d'Esert-Pittet et de Ponthécras, domicilié à Esert-Pittet, précédemment à Chavornay, fils majeur (né le 19 Janvier 1836) de Daniel Charles Dupuis et de Susanne Elisabeth née Guillard, d'une part, et de Henriette Louise Turin, de Taleyres sous Rames, y domiciliée, fille majeure (née le 4 Avril 1844) de Samuel Turin et de Henriette née Turin, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 98

Chappuis

et

Laraune

Les Dimanches vingt, vingt-sept Mars et trois Avril mil-huit cent-soixante, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M. Augsburg, pasteur à Bursins, les déclarant en règle, les bans de mariage de Alexis Henri Chappuis, fils mineur (5 Juillet 1849) mais autorisé de Jean François et de Jeanne Françoise née Capt, d'Osens et d'Elaguens, domiciliés à Gilly, d'une part, et de Alphonsine Augustine Laraune, fille mineure (5 Décembre 1847) mais autorisée de feu Joseph Marie et de Augustine Marie Louise née Fürsten, de Chambéry (Savoie), domiciliée à Bursins, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 99

Bardel

et

Jaguer

née

Dyen

Les Dimanches vingt, vingt-sept Mars et trois Avril mil-huit cent-soixante, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M. Flapand, pasteur à Yverdon, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Pierre Bardel, de Cronay, domicilié à Yverdon, fils majeur (né le 30 Mars 1823) des défunts Jacques Louis Henri Bardel et Marie Baudouin, sa femme, veuf en premières noces de Anne Jeanne née de Musy, d'une part, et de Anne Hortense Jaguer, domiciliée à Yverdon, fille majeure (née le 11 Novembre 1849) des défunts M^{lle} Dyen et Alexandrine Augustine Clerc, sa femme, veuve en premières noces de Jean Pierre Louis Jaguer, de Goumoëns-la-Pille, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 100

Favez

et

Falloton

Les Dimanches vingt, vingt-sept Mars et trois Avril mil-huit-cent-septante, ont été publiés dans l'église de Penthiévar, M. Raymond, pasteur à Lignerolle, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jules Favez, de Penthiévar, y domicilié, ^{et précédemment à Brethomérey,} fils majeur (né le 19 Octobre 1845) de Pierre Abram et de Juliette née Lormu, sa femme, d'une part, et de Louis Falloton, des Lées, y domiciliés, et précédemment à Brethomérey, fille majeure (née le 23 Juin 1844) de Pierre Daniel et de Elizabeth née Mader, sa femme, d'autre part.

L. Furin pasteur

N° 101

Merier

et

Glauser

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Avril mil-huit-cent-septante, ont été publiés dans l'église de Penthiévar, M. Fournard, pasteur à Yverdon, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jacques Merier, de Penthiévar, domicilié à Yverdon, fils majeur de Jean Louis Merier et de sa femme Susanne née Fallotton, veuf en premières noces de Stanète Mayerat, d'une part, et de Louise Françoise Glauser, de Muri/Lanson de Berne, domiciliée à Yverdon, fille majeure de François Louis Glauser et de sa femme Anna née Pulver, d'autre part.

L. Furin pasteur

N° 102

Dupuis

et

Candaux

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Mai mil-huit-cent-septante, ont été publiés dans l'église de Goumoëny, M. Deborne, pasteur à Romammotier, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Henri Dupuis, d'Elagnens, domicilié à Orbe, fils majeur (né le 26 Novembre 1845) de Henri Louis et de Féna Lasseur, sa femme, d'une part, et de Louis Juliette Candaux, de Premier et y domiciliée, fille majeure (née le 16 Décembre 1846) de David Louis et de Rosine née Paget, sa femme, d'autre part.

L. Furin pasteur

N° 103

Deppierraz

et

Milloud

Les Dimanches dix-neuf, vingt-six Juin et trois Juillet et huit cent-septante ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthécras, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Jean Deppierraz, de Aveney, domicilié à Penthécras, fils majeur (né le 31 Mai 1844) de feu Jean François Deppierraz et de femme Susanne née Deppierraz, sa veuve, d'une part, et de Jeanette Milloud, de Penthécras, y domiciliée, fille majeure (née le 1^{er} Mai 1839) de feu Jean Samuel Milloud et de Susanne Margouick née Maguenat, sa veuve, d'autre part.

L. Turin pastre

N° 104

Boullier

et

Merier

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Juillet et sept Aout mil-huit cent-septante ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthécras, M. Hamard, pasteur à Yverdon, les déclarant en règle, les bans de mariage de François Boullier, de St Sulpice et de la Côte-aux-Fées, domicilié à Yverdon, fils majeur (né le 5 Janvier 1844) de François Louis Boullier et de Julie Henriette Faucher, sa femme, d'une part, et Fanny Henriette Merier, de Penthécras et de Daillens, domiciliée à Yverdon, fille majeure (née le 13 Novembre 1843) de Charles Louis Merier et de Louis Dupuis, sa femme, d'autre part.

L. Turin pastre

N° 105

Mennet

et

Meyer

Les Dimanches trente-un Juillet, sept et quatorze Aout mil-huit cent-septante, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumâens, M. Chervallaz, Officier de l'Etat civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Louis Mennet, de Lausanne, y domicilié, fils majeur de défunt André Jean Samuel Mennet et de sa femme défunte femme Charlotte née Maillardin, d'une part, et Louise Meyer, de Goumâens-le-Jur, domiciliée à Lausanne, fille de Jean Melchior Meyer et de sa femme Françoise Marianne née Steffen, tous deux décédés, d'autre part.

L. Turin pastre

N° 106

Bavaud
et
Dutoit

En suite d'une autorisation spéciale, ont été publiés seulement le Dimanche quatorze Août mil-huit-cent-septante, M^r Du, Curé à Echallens, les déclarant en règle, les bans de mariage de François Honoré Bavaud, d'Echallens et de Bottem, domicilié à Echallens, fils majeur né le 25 Octobre 1836) de Charles Nicolas Bavaud et de Mélanie Panchaud de Bottem, veuf de Marie Potale (dite Joséphine) née Dutoit, d'une part, et François Adèle Dutoit (dite Marie), de Villars-le-Ferroir, domiciliée à Moulins, veuve Gomméin, fille majeure née le 28 Octobre 1841) de Pitar Dutoit et de Eugénie née Panchaud sa femme, d'autre part.

Le Curé pasteur

N° 107

Basset
et
Borloz

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Août mil-huit-cent-septante, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Gomméin, M^r de Broussay, pasteur à Tallorbes, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Edmond Basset, de Gomméin-la-Ville, domicilié à Genève, fils majeur né le 26 Mai 1842) de feu Samuel Abraham Basset et de Marie Devoley sa veuve, d'une part, et Lolie Augustine Borloz, d'Yvonand, domiciliée à Tallorbes, fille mineure née le 16 Janvier 1851) de David Borloz et de Julie Fédora Golay, sa femme, dûment autorisée par ses parents, d'autre part.

Le Curé pasteur

N° 108

Dupuis
et
Dupuis

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Août mil-huit-cent-septante, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthéréaz, M^r Chevallac, officier de l'état civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Louis Dupuis, de Penthéréaz, domicilié à Lausanne, fils majeur né le 28 Janvier 1831) de Pierre François Dupuis et de Mariamne née Schneider, sa femme, veuf de Fanny née Mozier, d'une part, et Catherine Madeleine Dupuis, née Fusel, d'Olon, domiciliée à Lausanne, fille majeure née le 8 Nov^{bre} 1845) de Jean Daniel Fusel et de Catherine Fiehti, sa femme, veuve de David Louis Dupuis, d'autre part.

Le Curé pasteur

page 37
N° 109
Basset
et
Bourgor
née Richard

N° 110
Merier
et
Chaumontet

N° 111
Burnens
et
Zhaeren

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Septembre mil-huit cent-septante, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gomménil, M. Pedard, pasteur à Eublans, les déclarant en règle, les bans de mariage de Ami Ferni Basset, de Gomménil-la-Ville, domicilié à St Sulpice, fils majeur de Benjamin Emmanuel Basset et de Louise Marie Menthou, sa femme, d'une part, et de Louise François Richard, fille de Louis Frédéric Marc Ferni Richard et de sa femme Marguerite Amadeuz, sa femme, veuve de Jean Louis Bourgor, de St Sulpice, et y domiciliée, d'autre part.

L. Turin pasteur

Les Dimanches vingt-trois et trente Octobre, et six Novembre mil-huit cent-septante, ont été publiés sans opposition dans l'église de Ponthériaux, M. Le Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Avusy (Genève) les déclarant conformes aux lois, les bans de mariage de Charles Emmanuel Merier, de Daillens et de Ponthériaux, domicilié à Avusy (Genève), et auparavant à Rolle, fils majeur de défunt David Joseph Merier et Jeanne Bodaz, sa femme, d'une part, et de Marie Chaumontet, de Sarigny, dans la Haute-Morve, domiciliée à Avusy et auparavant à Rolle, fille naturelle et majeure de défunte Nicolas de Chaumontet, et veuve de Louis Mugnier, d'autre part.

L. Turin pasteur

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Novembre mil-huit cent-septante, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gomménil, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Jean Louis Burnens, d'Arseron, y domicilié, fils majeur (né le 17 Août 1834) des défunts Jean François Burnens et Jeanne Judith née Merier, sa femme, d'une part, et de Suzanne Catherine Zhaeren, de la Lenk (Lanson de Berne), domiciliée à Gomménil-la-Ville, fille majeure (née le 31 Juillet 1837) de Jean Zhaeren et de sa femme défunte Suzanne née Buchs, d'autre part.

L. Turin pasteur

page 38

N° 112

Domenjod
et
Bissat

Les Dimanches un, huit et quinze Janvier mil-huit cent septante-un,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Therallaz,
Officier de l'état Civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage
de Marc Emile Domenjod, de Pully, domicilié à Lausanne, fils mineur (né
le 18 Juill^t et 1848) de Jules Domenjod, défunt et de Julie Marie née Baron,
sa veuve, autorisé par cette dernière, d'une part, et Jeannette Bissat,
de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à Lausanne, fille mineure (née le 27^e septembre
1848) et autorisée de Pierre François dit Vincent Bissat et de Marie
Louise née Jaquier, sa femme, d'autre part.

L. Turin past^r

N° 113

Ferini
et
Narbél

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Janvier mil-huit cent septante-un,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Therallaz, Officier
de l'état Civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de
François Ferini, d'Agrano (Italie) domicilié à Lausanne et précédemment au lieu,
fils majeur (né le 28 Octobre 1843) de Antoine Marie Ferini et de Mathilde Davaria,
sa femme, d'une part, et de Sophie François Louise Narbél, de Goumoëns.
Le-Jur, domiciliée à Lausanne et précédemment au lieu, fille mineure (née le
31 Mars 1857) de défunt David François Emmanuel Narbél et de Sophie
François Ahet, sa femme défunte, autorisée par acte sous seing privé, de son
père, de son frère et d'un cousin germain, d'autre part.

L. Turin past^r

N° 114

Crottar
et
Witmer

Les Dimanches vingt-neuf Janvier, cinq et douze Février mil-huit cent septante-
un, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Fomerod,
Ministre suffragant à Pully, les déclarant en règle, les bans de mariage de
Emile Samuel Crottar, de St-Barthelémy, et domicilié à Echagnens, fils mineur et
autorisé de François Daniel Crottar et de sa femme Marguerite née Borgeaud, d'une
part, et de Elise Witmer, de Reichenbach, Canton de Berne, et domiciliée à Echagnens,
fille majeure (née le 8 Avril 1846) de Jacob Witmer et de sa femme Anna née
Güntner, d'autre part.

L. Turin past^r

N° 115

Ris
et
Farre

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Février mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoens, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Charles Ris, de Staffelbach (Argovie), domicilié au Chalet-Capt, rive le Brassus, et précédemment à Lyon, fils majeur (né le 1^{er} Mai 1843) de feu Jean Ris et de Marguerite née Remon, sa veuve, d'une part, et Marie Elise Farre, de Goumoens-la-Ville, y domiciliée, et précédemment à Lausanne, fille mineure (née le 16 Novembre 1850) et autorisée de Jean Pierre Farre et de Jeanne Suzanne née Jaguier, sa femme, d'autre part.

L. Furim past^r

N° 116

Vincent
et
Favez

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Février mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Ponthéaz, M^r Flamand, pasteur à Yverdon, les déclarant en règle, les bans de mariage de Auguste Vincent, de Vallamand, domicilié à Yverdon, fils mineur (né le 28 Février 1850) ^{autorisé} de Charles Auguste Vincent et de sa défunte femme Mariamne née Delorme, d'une part, et de Felise Favez, de Ponthéaz, domiciliée à Yverdon, fille majeure (née le 11 Février 1843) de feu Pierre Abram Favez et de sa veuve Juliette née Bonu, d'autre part.

L. Furim past^r

N° 117

Chaillet
et
Fret

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Mars mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Ponthéaz, M^r Cousin, pasteur à Vuarrens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Pierre Henri Fidely Chaillet, du Chenit et de la Côte aux Fées, domicilié à Ponthéaz, fils mineur (né le 15 Janvier 1851) et autorisé de Abram Louis Chaillet et de défunte Louis Françoise née Piot, sa femme, d'une part, et de Caroline Fret, de Villars-Froclun, domiciliée à Ponthéaz, fille majeure (née le 18 Mai 1846) de François Louis Fret et de Jeanne Esther née Füllions, sa femme, d'autre part.

L. Furim past^r

Page 110

N° 118

Chappuis

et

Chabot

née Mange

Les Dimanches dix-neuf, vingt-six Mars et deux Avril mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M. Duvoisin, pasteur à Guarmens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Louis Chappuis (né le 22 Janvier 1840), de Guarmens, y domicilié, fils majeur de Charles François Tutor Chappuis et de Louise née Guyaz, sa femme, d'une part, et de Jemy Henriette Chabot née Mange (née le 14 Janvier 1841) d'Elagnon, domiciliée à Guarmens, venue en premières noces de Samuel François Chabot, fille de défunt Jacques François Mange et de Louise Marguerite née Aubert, sa veuve, d'autre part.

Le Forin pasteur

N° 119

Bellay

et

Favre

Les Dimanches vingt-six Mars, deux et neuf Avril mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M. Moehlen, pasteur à Gland, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jules Octave Bellay, de Gland et de Dullit, domicilié à Genève, fils majeur (né le 8 Août 1845) de Jean Bellay et de Marie née Chambar, d'une part, et de Adèle Amette Fanny Favre, de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 10 Février 1849) de Jean François Bernard Emmanuel Favre et de Marie née Rey, d'autre part.

Le Forin pasteur

N° 120

Merrier

et

Bolliger

Les Dimanches deux, neuf et seize Avril mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthéréaz, M. Marson, Officier de l'état civil à Vevey, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jules Jean Merrier, bourgeois de Penthéréaz, domicilié à La Sarraz, fils mineur autorisé (né le 26^e Mai 1850) de feu Julien Merrier et de Charlotte Marie Henriette née Pavillard, sa veuve, d'une part, et de Eugène Marie Bolliger, bourgeois de Pittigny, (au Canton d'Argovie) domicilié à Férey, fils mineur autorisé (né le 1^{er} Mai 1851) de feu Samuel Bolliger et de Jeanne Marguerite née Richard, sa veuve d'autre part.

Le Forin pasteur

N° 121

Collet
et
Bossy

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Avril mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthérias, M. Chauaud, pasteur à Chavornay, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Louis Collet, de Penthérias et de Dubry, domicilié au moulin de Barois, fils majeur (né le 22 Mai 1834) de feu Elie François Collet et de Madeleine née Merier, sa veuve, d'une part, et de Fanny Louis Bossy, de Chavornay, y domiciliée, fille majeure (née le 30 juillet 1847) de François Bossy et de Marie Louis née Beauverd, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 122

Lavanchy
et
Merier

Les Dimanches vingt-trois, trente Avril et sept Mai mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthérias, M. Formevod, pasteur, suffragant à Oulcin, les déclarant en règle, les bans de mariage de Abram Louis Lavanchy, bourgeois de Dubry et de Villéte, domicilié à Betteuse, fils majeur (né le 10 Janvier 1845) de David Alphonse Lavanchy et de sa femme Jeanne François née Brécher, d'une part, et de Louis Elisa Merier, de Daillens et de Penthérias, et domicilié à Daillens, fille majeure (née le 21 Février 1847) de Jean Samuel Merier et de sa femme François Louis née Rochat, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 123

Hegerter
et
Basset
née
Buri.

Les Dimanches vingt-trois, trente Avril et sept Mai mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Gomméens, M. Chevillaz, officier de l'Etat civil à Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Gottlieb Hegerter, de Saint-Etienne (Berne), domicilié à Lausanne, fils majeur et naturel de Anna Magdelaine Hegerter, née le 30 g^{bre} 1846) d'une part, et de Elisabeth Basset née Buri, de Gomméens-la-Ville, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean Buri et de Anna née Pauli, sa femme, divorcée de Jules Henri Louis Basset (née le 6 juillet 1842), d'autre part.

L. Turin pasteur

fol. 42

N° 124

Mercier

et

Chaumontet

Le Dimanche vingt-huit Mai mil-huit cent-septante-un, le Département de Justice et Police ayant accordé la dispense des deux autres publications, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthériez, M. le Maire Chaumontet et Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Arusy (Genève) les déclarant conformes aux Lois, les bans de mariage de Charles Emmanuel Mercier, de Daillens et de Penthériez, domicilié à Arusy, Canton de Genève, et auparavant à Rolle, fils majeur des défunts David Joseph Mercier et Jeanne Bodas, sa femme, d'une part, et de Marie Chaumontet, de Sarigny, dans la Haute-Savoie, domiciliée à Arusy, et auparavant à Rolle, fille naturelle et majeure de défunte Nicotarde Chaumontet, et veuve de Louis Mugier, d'autre part.

Le Curé pasteur

N° 125

Mercier

et

Hirchhofer

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Juin mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthériez, M. Bossive, pasteur à Orbe, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Mercier, de Daillens et de Penthériez, domicilié à Orbe, fils majeur (né le 28 Mars 1833) de Abram Francois Mercier et de Adélaïde Colomb, sa femme, d'une part, et de Marie Elisabeth Hirchhofer, de Budersthal, Canton de Berne, domiciliée à Orbe, fille majeure (née le 13 Juin 1846) de Jean et de Anne Marie Rosine Widmann, sa femme, d'autre part.

Le Curé pasteur

N° 126

Karbel

et

Pellauz

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Juin mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthériez, M. Courin, pasteur à Vuarrens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jules Karbel, de Vuarrens, y domicilié, fils mineur (né le 14 Octobre 1851) et autorisé de Louis Karbel, et de défunte Marie Louise née Bruand, sa femme, d'une part, et de Jenny Pellauz, de Pomy, domiciliée à Penthériez, fille majeure (née le 18 Avril 1838) de défunt Francois Pellauz et de Susanne Madeleine née Collet, sa veuve, d'autre part.

Le Curé pasteur

fol. 43

N° 127

Bezançon

et

Guyon

Les Dimanches dix-huit, vingt-vingt juillet et deux juillet mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gourmoëns, M. Guex, pasteur à Apples, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jules Charles Bezançon, d'Elagnens, domicilié à Chigny, fils majeur de François Vincent et de Jeanne Marie née Bezançon, sa femme, d'une part, et de Jeanne Charlotte Julie Guyon, de Bussy et domiciliée à Chigny, fille mineure autorisée de Jean Jacques et de Barbe née Desmangeot, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 128

Bernard

et

Burnand

Les Dimanches vingt-vingt juin, deux et neuf juillet mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gourmoëns, M. Schrantz, pasteur à Gimel, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean François Bernard, de Gimel et de St-Georges, domicilié à Gimel, fils majeur (né le 18 octobre 1836) de Isaac Gédéon Bernard et de Jeanne Elisabeth née Baudin, sa femme, d'une part, et de Jenny Adeline Burnand, d'Elagnens et de Biolley-Magnon, domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 23 janvier 1848) de Daniel François Burnand et de Marie Louise née Dupuis, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 129

Farre

et

Dérier née

Milloud

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente juillet mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthérie, M. Chauvaud, pasteur à Chauvornay, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Farre, de Bavois, domicilié à Penthérie, fils majeur (né le 24 Mai 1844) de Louis Emmanuel Farre et de Louise Susanne née Perrin, sa femme, d'une part, et de Jenny Dérier née Milloud, de Baulmes, domiciliée à Penthérie, fille majeure (née le 12 octobre 1837) de Louis Milloud et de Jeanne Louise Françoise née Merier, sa femme, veuve de Pierre François Louis Dérier, d'autre part.

L. Turin pasteur

fol. 44)

N° 130

Pellaton

et

Charles

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente juillet mil-huit-cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Gommioing, M^r Montel, pasteur à Suchy, les déclarant en règle, les bans de mariage de Lucien Pelaton, d'Elagnem et de Travers (Neuchâtel) domicilié à Corvelles sur Charomay, fils mineur (né le 7 Janvier 1850) et dûment autorisé de Jean François Pelaton et de Jeanne Louise née Brun, sa femme, d'une part, et de Marie Rosine Charles, de Corvelles sur Charomay, y domiciliée, fille mineure (née le 5 Aout 1851) et dûment autorisée de Henri Louis Charles et de José Henriette née Magnin, sa femme, d'autre part.

L. Furin past

N° 131

Brunner

et

Favez

Les Dimanches six, treize et vingt Aout mil-huit-cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthériaux, M^r Probat, officier de l'Etat civil à Collombier, les déclarant en règle, les bans de mariage de Marc Louis Brunner dit Fontaine, de Weisimmen (Canton de Berne) et de St Saphorin sur Morges, domicilié au dit St Saphorin, fils majeur (né le 17 Aout 1846) de Eli Samuel Brunner et de Françoise Emélie née Duboit, sa femme, d'une part, et de Léona Favez, de Penthériaux, domiciliée à St Saphorin sur Morges, fille majeure (née le 9 Février 1845) de Charles Louis Emmanuel Favez et de Sophie née Aubert, sa femme, d'autre part.

L. Furin past

N° 132

Capt

et

Sifian

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Aout mil-huit-cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Gommioing, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Louis Frédéric Capt, du Chenit, Vallée de la de Joux, domicilié près Gommioing-le-Jeu, fils majeur (né le 12 Avril 1828) de feu Frédéric Capt et de Jeanne Ester née Jauou, sa veuve, d'une part, et de Anna Sifian, de Wablen, Canton de Berne, domiciliée près Gommioing-la-Ville, fille majeure (née le 10 Mai 1836) des défunts Ulrich Sifian et Catherine née Nebischer, sa femme d'autre part.

L. Furin past

M^r Gommioing-la-Ville le 5-7-1871.
L. Furin
M^r Brunner

fol. 45

N° 733

Pitton
et
Bezenson

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Septembre mil-huit cent-septante-un, les bans de mariage de Alexis Pitton, d'Oppens, y domicilié, fils majeur (né le 13 Octobre 1845) de Jean David et de Jeanne Suzanne née Barraud, d'une part, et de Louis Bezenson, d'Elagnem, domiciliée à Oppens, et précédemment à Paris, fille majeure (née le 14 Décembre 1840) de Louis Albert et de Madelaine née Galet, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M. Lagier, pasteur à Bronay, les déclarant en règle.

L. Turin pasteur

N° 134

Bezenson
et
Bezenson

Les Dimanches un, huit et quinze Octobre mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Vincent Bezenson, d'Ossem et d'Elagnem, domicilié à Ossem, fils majeur (né le 20 Décembre 1847) de feu Benjamin Bezenson et de Jeanne Louise née Pabud, sa veuve, d'une part, et de Marie Louise Bezenson, d'Elagnem, y domiciliée, fille majeure (née le 28 Octobre 1847) de Charles Louis Etienne Bezenson et de Jeanne Charlotte Rose née Chapot, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

N° 135

Dupuis
et
Pochon

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Octobre mil-huit cent-septante-un, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthiéry, M. Menthonnex, pasteur au Pagnier, les déclarant en règle, les bans de mariage de Auguste Dupuis, de Penthiéry, domicilié à Chavannes-le-Chêne, fils mineur (né le 23 Juin 1849) et autorisé de feu Louis et de Jeanne Louise née Dubit, sa veuve, d'une part, et de Elise Pochon, de Chêne et Pagnier, y domiciliée, fille majeure (née le 22 Décembre 1845) de Jean David et de Susanne Marguerite née Puhot, sa femme, d'autre part.

L. Turin pasteur

bol 46
Pratime approuve
Jules Holtz

En suite de l'installation de Monsieur Jules Holtz, nommé par le Conseil d'Etat Pasteur de cette paroisse, il lui a été fait la remise du présent registre des bans de mariages pour être tenu par lui et ses successeurs.
Goumoens la ville le 17 Novembre mil huit cent cinquante-cinq.
E. Prêtre
J. Holtz

N^o 136
Barrié
et
Logoz

Les dimanches vingt-six Novembre, trois et dix décembre mil huit-cent-septante-un ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoens, avec l'autorisation du Département de Justice et Police ensuite de l'expédition qui m'en a été faite par par M^r Diamcourt, adjoint à la Mairie de Reheims (Marne), les bans de mariage de Robert Léon Barrié, de Nouart (Ardenes), domicilié à Reheims (Marne), fils majeur (né le 11 Novembre 1842) de Jean Daniel Barrié et de Marie Catherine, née Boucher, sa femme, domiciliés à Reheims, d'une part, et de Marie Fanny Logoz, de Goumoens-la-Ville, domiciliée à Reheims, fille mineure (née le 17 Janvier 1850) et dûment autorisée de Jean David et de Zélie, née Favre, sa femme, domiciliés à Goumoens-la-Ville, d'autre part.

Jules Holtz

N^o 137
Chappuis
et
Dupraz.

Les dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Janvier mil huit-cent-septante-deux ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoens, M^r Dingoud, pasteur à Bursins, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jules Chappuis, fils mineur (né le 4 Avril 1851) et autorisé de Jean François et de Jeanne Françoise née Capt sa femme, d'Onken et Echayrens, domiciliés à Gilly, et de Marie Louise Dupraz, fille mineure (née le 6 Février 1851) et autorisée de Jean François et de Marie Sophie née Poossier sa femme, de Blonay, domiciliés à Gilly et précédemment à Genève, d'autre part.

Jules Holtz

N^o 138
Bissat
et
Fuhner.

Les dimanches vingt-un et vingt-huit Janvier et quatre Février mil huit-cent-septante-deux ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoens, M^r Mestral, pasteur à Begnins, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Bissat, fils majeur (né le 15 Mai 1839) de Pierre François, dit Vincent, et de Marianne, née Million, de Goumoens-la-Ville, domiciliés à Begnins, d'une part; et Anne Marie Madeleine Fuhner, fille majeure (née le 18 Aout 1844) de Jean Fuhner et de Anne Marie, née Stalder, de St Etienne (Canton de Berne) domiciliée à Begnins, d'autre part.

Jules Holtz

Je 24 47
Publ. Polte
N° 139
Marullaz
et
Bezencou

Les dimanches vingt-huit Janvier, quatre et onze Fé-
-vrier mit huit cent septante-deux, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Goumviens, M^r Schleicher
pasteur à Villeneuve les déclarant en règle, les bans de
mariage de Jean Marullaz, fils majeur (né le 2 Novem-
-bre 1835) des défunts Antoine François Marullaz et
Josephite née Laranchy, sa femme, de Morzine (Hte
Savoie), domicilié à Villeneuve, d'une part et de Emma
Bezencou, fille mineure (née le 11 Février 1850) et auto-
-risée de Louis Vincent Bezencou et de Jeanne Poise,
née Bocion, sa femme, d'Eclagnens, domiciliée à Oullens
d'autre part.

Publ. Polte past^r

N° 140
Poncet
et
Dupuis

Les dimanches dix-huit et vingt-cinq Février et deux Mars
mit huit cent septante-deux, ont été publiés sans oppo-
-sition dans l'Eglise de Goumviens, sur l'expédient qui
m'en a été faite par M^r Wallner, secrétaire de l'Etat Civil
de la ville de Genève et avec l'autorisation du Départe-
-ment de Justice et Police, les bans de mariage de
Louis Poncet, François, fils majeur (né le 5 Mars 1844
à Vienne, Isère) de défunt Benoit Poncet et de Marie
Vincendon, sa femme, de Vienne (Isère), domicilié à
Genève, d'une part; et de Adolphe Marie Louise
Dupuis, fille majeure (née à Orbe le 16 Septembre 1845)
de Charles François Dupuis et de Marianne Françoise
Jaccard, sa femme, d'Eclagnens, domiciliée à
Genève, d'autre part.

Publ. Polte past^r

N° 141
Dupuis
et
Martin.

Les dimanches vingt-cinq Février, deux et dix Mars mit
huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Penthoré, sur l'expédient qui m'en a
été faite par M^r Wallner, secrétaire de l'Etat Civil de
la ville de Genève, les bans de mariage de François Dupuis,
fils majeur (né le 9 Juillet 1842) de Louise Olive
Dupuis, de Penthoré et Essert-Pittet, né à Orbe, domi-
-cilié à Genève, d'une part, et de Sophie Louise Martin,
fille majeure (née le 14 Novembre 1842) des défunts Jean
Garnel et Jeanne Françoise Stalder, sa femme, de
St Oyens, née à St Oyens, domiciliée à Genève, d'autre
part.

Publ. Polte past^r

N^o 142
Dupuis
et
Laurent

Les dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit avril mil-huit-cent-septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthérey, M^r Schrantz, pasteur à Berchier, les déclarant en règle, les bans de mariage de Auguste Dupuis, de Penthérey, domicilié au Champ-de-Vaud fils majeur (né le 1^{er} Février 1837) de défunt Jean Louis et de sa veuve Marie Louise Fromoise, née Choumay, d'une part, et Julie Laurent, de Trey, y domiciliée, fille majeure (née le 31 Mars 1849) de Jean Louis et de sa femme Anne Suzanne Mingard, d'autre part.

Jule Tolt past^r

N^o 143
Marbel
et
Chapuis.

Les dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit avril mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumviens, M^r Chevalbay, officier de l'Etat civil de la ville de Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Henri Marbel, de Yverrens, domicilié à Gryon, fils majeur (né le 7 a^{bre} 1842) de Louis Marbel et de défunte Amélie, née Bost, sa femme, d'une part, et de Anna Elisabeth Catherine Chapuis, d'Outens et d'Eclagnens, domiciliée à Lausanne, fille mineure (née le 28 Av^{ril} 1849) et dûment autorisée de Louis Chapuis et de Catherine, née Dürr, sa femme, d'autre part.

Jule Tolt past^r

N^o 144
Agnet
et
Walther.
veuve Blanc.

Les dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit avril mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumviens, d'après l'expédition qui m'en a été faite par M^r Henri Thelmin Borel, officier de l'Etat civil de Couvet (C^{anton} de Neuchâtel), les bans de mariage de Luc Albert Agnet, d'Eclagnens et de Sullyens, domicilié à Couvet, fils mineur et dûment autorisé (né le 6 a^{bre} 1850) de François Samuel et de sa femme Anna, née Bergenthal, d'une part, et de Rose Marianne Walther, de Rougemont et de Montagny, domiciliée à Couvet, veuve en premières noces de Charles Cestlin Blanc, de Cravers, fille majeure de François Samuel Walther et de Marie Louise, née Henri, sa femme, d'autre part. (Le épouse est née le 21 Av^{ril} 1842).

Jule Tolt past^r

N^o 145
Milliond
et
Bailloud.

Les dimanches vingt-six Mai, deux et neuf Juin mil-huit-cent-septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthering, M^{re} Cousin, pasteur à Vuarrens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Frédéric Milliond, de Penthering, y domicilié, fils mineur (né le 17 Mars 1850) et autorisé de défunt Louis Mil-liond et de Jeanne Louise Françoise, née Mercier, sa veuve, d'une part et de Aline Bailloud, d'Essertines y domiciliée au Buron, rière Villars-le-Terron, fille mineure (née le 1^{er} Janvier 1851) et autorisée de David Bailloud et de Susanne, née Pabud, sa femme, d'autre part.

Ch. Foltz past^r

N^o 146
Hermann
et
Steiner

Les dimanches deux, neuf et seize Juin mil-huit-cent-septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, sur l'expédition qui n'en a été faite par M^{re} Strasser, pasteur à Langnau (Berne), les bans de mariage de Jean Hermann, de Goumoëns-le-Sur, domicilié à Eggiswil (Berne) fils majeur (né le 17 Mars 1839) de Jean Christian et de Barbara, née Hirschi, sa femme, d'une part et de Sophie Steiner, de Trub (Berne), domiciliée à Langnau, fille majeure (née le 18 Mars 1849), de Ulrich et de Anne, née Oschbacher, sa femme, d'autre part.

Ch. Foltz

N^o 147
Favre
et
Dupuis

Les dimanches neuf, seize et vingt-trois Juin mil-huit-cent-septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^{re} Bessire, pasteur à Orbe, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Philippe Favre, de Baviat, domicilié à Orbe, fils majeur (né le 10 Avril 1849) de François Louis et de Louise, dite Henriette, sa femme, d'une part, et de Henriette Dupuis, d'Eclyneus, domiciliée à Orbe, fille majeure (née le 8 Août 1847) de Jean Louis et de Marie Marguerite Clément, sa femme, d'autre part.

Ch. Foltz past^r

N^o 148

Collet

et

Rieben.

* et de Suchy
Jul. Koltz p^{re}

Les dimanches sept, quatorze et vingt-un Juillet mil-huit-cent-septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthoëry, M^r Bédard pasteur à Ecublens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Henri Collet, de Penthoëry, ^{et de Suchy} domicilié à Ecublens et précédemment à Cettigné (Monténégro) fils majeur (né le 20 Mars 1846) de feu Georges François Louis Collet et de Genevieve née Pauchaud, sa femme, d'une part et de Augustine Louisa Rieben, d'Epalinges, domiciliée au Mont, sur Lausanne, et précédemment à Cettigné (Monténégro), fille majeure (née le 6 Octobre 1847) de Auguste Ami Rieben et de Louise Gabrielle Bayard, sa femme, d'autre part.

Jul. Koltz p^{re}N^o 149

Portsch

et

Favez.

Les dimanches sept, quatorze et vingt-un Juillet mil-huit-cent-septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthoëry, M^r Béchot, pasteur à Montreux les déclarant en règle, les bans de mariage de Franz Portsch, fils majeur de Franz Menzel Portsch et de Veronique, née Fournier, sa femme, de Kerschowitz, district de Vetschen (Autriche) domiciliée rive-Veytaun, d'une part et de Julie Favez fille majeure de Jean Jacques dit Daniel Favez et de Morianne, née Meister, sa femme, de Penthoëry, domiciliée rive-Veytaun, d'autre part.

Jul. Koltz p^{re}N^o 150

Berthoud

et

Curchod

Les dimanches quatre, onze et dix-huit Aout mil-huit-cent-septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthoëry, M^r Hugonnet officier de l'Etat Civil de la ville de Morpes, les déclarant en règle, les bans de mariage de Valdo Berthoud, fils majeur (né le 6 octobre 1848) de Henri François Berthoud et de Henriette Georgette Adèle Bonard, de Leysin, domiciliée à Morpes, d'une part et de Marie Curchod, fille majeure (née le 23 Mai 1847) de Biat Jean François Marc Louis Curchod et de Julie Albertine Caille, de Lausanne, Dominartin, Poliez-le-Grand, Penthoëry et Villars-le-Terron, domiciliée à Colochenas, d'autre part.

Jul. Koltz p^{re}

fol. 51
N^o 151
Favre
et
Fossery.

Les dimanches vingt-cinq aout, premier et huit septembre mil-huit-cent-septante-deux ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumviens, sur l'expédition qui m'en a été faite par M^{re} Wallner, secrétaire de l'Etat Civil de la ville de Genève, les promesses de mariage entre Louis Alfred Favre, de Goumviens-la-Ville, domicilié à Genève, fils majeur (né le 11 Aout 1839) de Jean Louis Favre et de feu Jeanne Françoise Vohet, sa femme, d'une part, et Marie Fossery, genevoise, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 6 Mars 1842) de Pierre Fossery et de feu Louise Capt, sa femme, d'autre part.

M. de Toltz past^r

N^o 152
Corday
et
Logoz

Les dimanches premier, huit et quinze septembre mil-huit-cent-septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumviens, sur l'expédition qui m'en a été faite par M^{re} Wallner, secrétaire de l'Etat Civil de la ville de Genève, les promesses de mariage entre Alfred Francis Louis Corday, de Lavigny, domicilié à Genève, fils majeur (né le 29 février 1844) de Jean Louis Henri Corday et de Christine Besson, sa veuve, d'une part, et de Lucie Logoz, de Goumviens-la-Ville, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 5 Aout 1849) de Henri Jacob Louis Logoz et de Marianne Bezencon d'autre part.

M. de Toltz past^r

N^o 153
Gilliard
et
Malherbe

Les dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf septembre mil huit cent septante deux, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumviens, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Edmond André Henri Gilliard, de Fiez et Yverdon, domicilié à Fiez, fils majeur, (né le 8 Novembre 1847) de David André Gilliard et de Louise Henriette, née Dufour, sa femme, d'une part et de Marie Malherbe, de Charvornay, domiciliée à Goumviens-la-Ville, fille majeure (née le 16 Juin 1848) de Jean Marc Malherbe et de Louise Antoinette, née Laurent, sa femme, d'autre part.

M. de Toltz past^r

fol 52
N^o 154
Gillieron
et
Burnand

Les dimanches vingt-deux et vingt-neuf Septembre et six Octobre mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumviens, M^r Cheralaz, officier de l'état civil de la ville de Lausanne les déclarant en règle, les bans de mariage de Constant Emile Gillieron, de Servion et de Charlotte, domicilié à Lausanne, fils mineur (né le 9 Juin 1850) et autorisé des defunts Louis Marie Gillieron et de Marie Poze née Desorzens, sa femme, d'une part, et Emma Marie Burnand, d'Eclogneus et Biolley-Magnin, domiciliée à Lausanne, fille mineure et autorisée de Daniel Francois Burnand et de Marie Louise, née Dupuis, sa femme, d'autre part.

Jules Goltz past^r

N^o 155
Karre
et
Nicolet

Les dimanches six, treize et vingt Octobre mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumviens, d'après l'expédition qui m'en a été faite par M^r Ducommun, Officier de l'Etat Civil de la ville de la Chaux-de-Fonds, les bans de mariage de Henri Emmanuel Karre, de Goumviens-la-Ville, domicilié à la Chaux-de-Fonds, fils mineur (né le 8 Septembre 1842) de Jean Emmanuel Karre et de Jeanne Ludivik, née Cherpit, sa femme, sous son premier nom de Louise Susanne, née Cheralaz, d'une part, et de Louise Augusta Nicolet, de La Sagne, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, fille mineure (née le 29 Mai 1853) et autorisée de Fanny Nicolet.

Jules Goltz past^r

N^o 156
Barrand
et
Basset.

Les dimanches treize, vingt et vingt-sept Octobre mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumviens, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Auguste Barrand, d'Essertines, domicilié à Goumviens-la-Ville et précédemment à Pailly, fils mineur (né le 16 Décembre 1837) des defunts Jean Daniel Barrand et Mariame, née Anderson, sa femme, d'une part et de Louise Marie Basset, dite Elise, de Goumviens-la-Ville, y domiciliée, fille majeure (née le 14 Avril 1840) de Louis Basset et de Angélique, née Buffat sa femme, d'autre part.

Jules Goltz past^r

fol 53
N^o 187
Burnand
et
Capt.

Les dimanches vingt et vingt-sept Octobre et trois
Novembre mil huit cent septante-deux ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumviens,
M^r Bujard, pasteur à Echallens, les déclarant en règle
les bans de mariage de David Burnand, de Vulliens,
domicilié à Echallens, fils majeur (né le 31 Aout
1835) de Pierre François Burnand et de Jeanne Marie
née Desmentes, sa femme, veuf en premières nups de
Charlotte née Forestier, d'une part, et de Louise Capt,
du Chenit, domiciliée rue Goumviens-le-Jun, fille
majeure (née le 2^e Juin 1838) de Frédéric Capt et de
Jeanne Esther née Jaccard sa femme, d'autre
part.

Jules Poffe past^r

N^o 188
Dupuis
et
Laranchy.

Les dimanches vingt-sept Octobre, trois et dix No-
-bre mil huit cent septante-deux, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Penthoréaz, M^r
Masson, officier de l'état civil de la ville de Vevey
les déclarant en règle, les bans de mariage de
Charles Frédéric Dupuis, d'Orbe et de Penthoréaz,
domicilié à Vevey, fils majeur (né le 20 février 1843)
de Samuel Dupuis et de Nanette, née Mermond
sa femme, d'une part; et de Louise Susanne
Laranchy, de Lutry et de Priez, domiciliée à
Vevey, fille majeure (née le 2 Aout 1841) de Louis
Laranchy et de Jeanne Louise, née Jaccard, sa
femme, d'autre part.

Jules Poffe past^r

N^o 189
Girardet
et
Milliond

Les dimanches vingt-sept Octobre, trois et dix No-
-vembre mil huit cent septante-deux ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Penthoréaz, M^r Cor-
-baz, officier de l'état civil de Penthoréaz, les déclarant
en règle, les bans de mariage de Charles Girardet, de
Penthoréaz, domicilié, fils majeur (né le 21 Septembre
1843) de feu Henri Girardet et de Françoise Gabrielle
née Fleury, sa veuve, d'une part; et de M^{lle} Marie Milliond
de Penthoréaz, domiciliée à Penthoréaz, fille majeure
(née le 18 février 1851) et antépécée de François Louis
Milliond et de Henriette Etienne, née Pittoloy, sa
femme, d'autre part.

Jules Poffe past^r

fol. 54

N° 160

Dezençon

et
Vulliens

Les dimanches vingt-trois Février deux et neuf
Mars mil huit cent soixante-et-treize, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Gournöus,
M^r Descoullayes, pasteur à Saint-Cierges, les déclarant
en règle, les bans de mariage de David
Samuel Dezençon, d'Eclagnens et y domicilié, fils
majeur (né le 29 Juin 1830) de David Rodolphe
et de sa femme Marie Louise née Jaccoud,
veuf de Louise née Carrard d'une part, et de
Geuny Vulliens, de Saint-Cierges et de Bouleus,
domicilié à Bouleus, fille majeure, née le 13 Mars
1829) de Jean Henri et de sa femme Susanne
Louise, née Vulliens, d'autre part.

Julie Goltz past^r

N° 161

Collet

et
Mercier.

Les dimanches seize, vingt-trois et trente Mars mil
huit cent soixante-et-treize, ont été publiés sans oppo-
sition dans l'Eglise de Penthéria, les époux ayant
rempli auprès de moi les formalités légales, les bans
de mariage de Emile Collet, de Penthéria et de
Inchy, domicilié à Penthéria, fils majeur (né le 9
décembre 1845) de Jean Louis Collet et de sa femme
Marie Marguerite, née Thomas, d'une part, et de
Julie Mercier, de Penthéria, y domiciliée, fille mi-
nime (née le 11 Mai 1852) et autorisée de Jean
David Mercier et de sa femme défunte Jeanne, née
Tranz, d'autre part.

Julie Goltz past^r

N° 162

Blanc

et
Basset

Les dimanches six, treize et vingt Avril mil huit
cent soixante-et-treize, ont été publiés sans opposi-
tion dans l'Eglise de Gournöus, M^r Cherallaz, offi-
cier de l'Etat civil de la ville de Lausanne, les dé-
clarant en règle, les bans de mariage de François Louis
Blanc, de Lausanne, domicilié rière le Mont, fils ma-
jeur (né le 29 Juillet 1820) de Pierre Abram Blanc et
de Françoise, née Boudin, sa femme, veuf en secondes
noces de Justette Louise Basset, d'une part et de Geuny
Susanne Basset, de Gournöus-la-Ville, domiciliée
rière le Mont, fille mineure (née le 21 Octobre 1850)
et autorisée de Abram Louis Basset et de Louise, née
Gagnier sa femme, d'autre part.

Julie Goltz past^r

fol. 99
No 163

Dubochet
et
Basset.

Les dimanches vingt-sept avril, quatre et onze
mai mil huit cent soixante-et-trois, ont été pu-
bliés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns,
M^r Combe, pasteur à La Tour, les déclarant en
règle, les bans de mariage de Louis Alois Du-
bochet, du Châtelard, domicilié à La Tour, fils
majeur (né le 21 Octobre 1844) de Jean Pierre Duba-
chet et d'Henriette, née Cochard, sa femme, veuf
en premières noces de Marie Jenny Ormond, d'une
part; et de Annette Basset, de Goumoëns-la-Ville,
domiciliée à La Tour, fille majeure (née le
29 Décembre 1847) de François Louis Basset et de
Marie Louise, née Favre, sa femme, d'autre
part.

Jules Solty past^r

No 164.
Chabot
et
Debounerille.

Les dimanches quatre, onze et dix-huit mai mil huit
cent soixante-et-trois, ont été publiés sans oppo-
sition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r Schrantz, pas-
teur à Gimel les déclarant en règle, les bans de
mariage de Edouard Louis Henri Chabot, d'Es-
chagnens, domicilié à Gimel, fils majeur (né le
4 mai 1850) de Jean Louis Chabot et de Franquette
Albertine, née Capt, sa femme, d'une part, et de
Mina Louisa Debounerille, de Gimel, y domici-
liée, fille mineure (née le 17 Mars 1852) et au-
torisée de Jules Henri Debounerille et de Louise
Henriette Debounerille, sa femme, d'autre part.

Jules Solty past^r

No 165
Chaillet
et
Winckler

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq mai
mil huit cent soixante-et-trois ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Goumoëns. D'après
l'expédition qui m'en a été faite par M^r Ochsen-
bein, pasteur à Fribourg (Suisse), les bans de mar-
riage de François Emmanuel Chaillet, de Goumoëns-
la-Ville, domicilié à Grange-Pacot (Fribourg) fils majeur
des défunts Jean François Daniel Chaillet et de
Genevieve Louise née Cerey, sa femme (née le 2 février 1834)
d'une part et de Marie Elisabeth Sophie, de Fribourg
y domiciliée, fille majeure (née le 30 Septembre 1845)
de Pierre Winckler et de Marie Françoise, née Va-
lentin, sa femme, d'autre part.

Jules Solty past^r

fol 56
N^o 166
Gaquier
ou
Chmillard

Les dimanches dix-huit et vingt-cinq Mai et premier
Juin mil huit cent soixante-et-seize ont été pu-
bliés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns,
les époux ayant rempli auprès de moi les forma-
lités légales, les banns de mariage de Louis Gaquier
de Goumoëns-la-Ville, y domicilié, fils majeur (né le
19 Juillet 1844) de Abram François Louis Gaquier
et de Jeanne Georgette, née Basset, sa femme, d'une
part; et de Jeanette Chmillard, de Froideville, domici-
liée à Goumoëns-la-Ville, fille majeure (née le 2 Août
1844) des defunts Leon Charles Chmillard et Rose Susanne,
née Jaumin, sa femme, d'autre part.

Gule Goltz past^{or}

N^o 167
de Goumoëns
et
Wjss

Les dimanches vingt-neuf Juin, six et treize Juillet
mil huit cent soixante-et-seize ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, sur
l'expédition qui m'en a été faite par M^r Guld,
pasteur à Worb, Canton de Berne, les banns de mariage
de Louis Eugène Edouard de Goumoëns, de Berne
Kausanne Orbe, Goumoëns et Echallens, domicilié à
Worb, fils majeur (né le 27 Octobre 1844) de M^r
Lippé George Frédéric de Goumoëns et de Berte
née d'Effinges, sa femme, d'une part, et de Sophie
Berte Wjss, de Berne, y domiciliée, fille mi-
neure (née le 24 Août 1840) de Jean Ernest Wjss
et de Frédérique Marie Sophie, née Steiger, sa
femme, d'autre part.

Gule Goltz past^{or}

N^o 168
Marbel
ou
Wekli.

Les dimanches vingt-neuf Juin, six et treize Juillet
mil huit cent soixante-et-seize ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, sur
l'expédition qui m'en a été faite par le pasteur
de la Cathédrale à Berne, les banns de mariage
de David Samuel Gule Marbel, de Goumoëns-la-Ville
domicilié à Berne, fils majeur (né le 2 Août 1849)
de David François Emmanuel Marbel et de Sophie
Françoise, née Aret, sa femme, d'une part et de
Marie Wehli, de Klosters (Canton des Grisons)
domiciliée à Berne, fille majeure (née le
2 Mars 1847) de Catherine Wehli, d'autre part.

Gule Goltz past^{or}

fol 57
N^o 169
Milliond
et
Milliond

Les dimanches treize, vingt et vingt-sept Juillet mil huit cent soixante-et-treize, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthoëan, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de David Milliond de Penthoëan, y domicilié, fils majeur (né le 16 décembre 1830) de Jean Abram Milliond et de Julie, née Piot, sa femme, veuf en premières noces de Elida, née Mercier, d'une part, et de Rosalie Milliond, de Penthoëan, y domiciliée, fille majeure (née le 1^{er} mai 1839) de Jean Samuel Milliond et de Susanne Marguerite, née Magne-nat, sa femme, d'autre part.

Julie Holtz past^r

N^o 170
Muller
et
Basset

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Août mil huit cent soixante-et-treize, ont été publiés sans opposition dans l'église de Gournoëns, M^r Viounet, pasteur à Etoty, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis David Alexandre Muller, de Boltigen (Canton de Berne), domicilié à Saint-Pierre et précédemment à Morges, fils majeur de Joseph Alexandre Frédéric Muller et de sa femme Sophie Salvois, née Morier, d'une part, et de Jenny Basset, de Gournoëns-la-Ville, domiciliée à Morges, fille majeure de Jacques Basset et de sa femme Marianne, née Lasseneur, d'autre part.

Muse Holtz past^r

N^o 171
Dupuis
et
Maulaz.

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Août mil huit cent soixante-et-treize, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthoëan, M^r Mand, pasteur à Yverdon, les déclarant en règle, les bans de mariage de Eugène Dupuis de Penthoëan, domicilié à Yverdon, fils majeur (né le 14 février 1845) de Louis Dupuis et de sa femme Jeanne Avinée née Dubrit, d'une part, et de Nancy Constance Maulaz, de Villars-Bourquin, domiciliée à Yverdon et précédemment à Villars-Bourquin, fille majeure et autorisée (née le 30 novembre 1854) de Jean Frédéric Maulaz et de sa veuve Suzanne Marie, née Degen, d'autre part.

Julie Holtz past^r

fol. 98

N° 172

Favez
et
Jeanneret.

Les dimanches vingt-quatre Août, ~~vingt~~ et un Août
et sept Septembre mil huit cent soixante-et-trois
ont été publiés sous opposition dans l'église de
Penthorès, sur l'expédition qui m'en a été faite
par M^r Delachaux, officier de l'état civil de la ville
de Brarors, les bans de mariage de Emile Favez, de
Penthorès, domicilié à Noiraigue (Neuchâtel), fils
mineur (né le 19 février 1854) et autorisé de Charles
Louis Emmanuel Favez et de sa femme Suzanne
Louise née Pounah, d'une part et de Elise Molina
Jeanneret, de Brarors, domiciliée aux Ceyllons, sur
Noiraigue, fille mineure (née le 18 octobre 1853) et
autorisée de Frédéric Marcetin Jeanneret et de sa
femme Isaline, née Robert, d'autre part.

Jul. Seoltz past^r

N° 173
Bissat et
Jaquier

Les dimanches Vente-et-un Août, sept et quatorze
Septembre mil huit cent soixante-et-trois, ont été
publiés sous opposition dans l'église de Goumoëns,
les bans ayant rempli auprès de moi les formalités
légalés, les bans de mariage de Jean Bissat, de
Goumoëns-la-Ville, domicilié au dit Goumoëns et
précédemment à Aïsens, fils majeur (né le 28 décembre
1848) de Pierre Bissat et de sa femme Jeanne Louise
Henriette, née Pilloud, d'une part, et de Julianne
Jaquier, de Goumoëns-la-Ville, y domiciliée, fille
majeure (née le 16 Mars 1847) de François Gar-
gier, dit Benjamin, et de défunte Anne Louise, née
Basset, sa femme, d'autre part.

Jul. Seoltz past^r

N° 174
Banz
et
Page.

Les dimanches sept, quatorze et vingt-et-un Septembre mil
huit cent soixante-et-trois, ont été publiés sous oppo-
sition dans l'église de Penthorès, avec l'autorisation
du Département de Justice et Police et sur l'expédition
originale de l'acte qui m'a été faite par le bureau
de l'état civil de Bade (G^r duché de Bade), les promesses
de mariage entre Christian Banz, de Eibensbach
(Wurtemberg), domicilié à Bade, fils majeur (né le
20 Mars 1849) des défuntos Georges Jacob Banz et Chri-
stine Magdeleine, née Becher, sa femme, d'une part,
et Louise Jeanne Page, de Mathod domiciliée à
Bade, fille majeure (née à Penthorès le 17 Janvier
1843) de François Henri Page et de Louise Jeanne,
née Collet, sa femme, d'autre part.

Jul. Seoltz past^r

fol 89

N° 175

Duroisin
et
Favre

Les dimanches cinq, douze et dix-neuf Octobre mil huit cent soixante et seize, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Guignard, pasteur à Champvent, les déclarant en règle, les bans de mariage de Charles Samuel Duroisin, de Montanésier, domicilié à Mathod, fils majeur (né le 2^e Janvier 1848) de David Alphonse Duroisin et de sa femme Jeanne Marguerite Chablon, d'une part, et de Henriette Favre, de Goumoëns-la-Ville domiciliée à Mathod, fille mineure (née le 9 Avril 1851) et autorisée de Jean Emmanuel Favre et de sa femme, défunte Françoise Insette Nicolas, d'autre part.

M^r Goltz past^r

N° 176
Collet
et
Péclard

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Octobre mil huit cent soixante et seize, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthéréas, M^r Bergher, pasteur à Pomy, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Samuel Collet, de Penthéréas et y demeurant, fils majeur (né le 7 Avril 1817) de Jean David Collet et de sa femme Jeanne, née Mercier, d'une part; et de Jeanne Marie, née Péclard, veuve de Sébastien Chiverville, de Saint-Jeand'Ormont (Vosges - France), domiciliée à Pomy, fille majeure (née le 6 Janvier 1820) de Pierre Abraham Henri Péclard et de Suzanne, née Besançon, sa femme, d'autre part.

M^r Goltz past^r

N° 177
Bolomey
et
Favre

Les dimanches dix-neuf et vingt-six Octobre et deux Novembre mil huit cent soixante et seize, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi, les bans de mariage de Eli Emmanuel Bolomey, de Lutry et de Villette, domicilié à Goumoëns-la-Ville, fils majeur (né le 1^{er} Mars 1849) de Jacques Bolomey et de sa femme Louise Susanne, née Cerey, d'une part et de Françoise Favre, de Goumoëns-la-Ville et y domiciliée, fille majeure (née le 4 Février 1843) de feu Charles Favre et de sa veuve Susanne, née Favre, d'autre part.

M^r Goltz past^r

fol. 60
 N° 178
 Haave
 et
 Roeymond

Les dimanches huit-ain Octobre, Deun et neuf Novembre ont huit cent soixante-treize ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumviens, M^r Gollies, pasteur à Prilly, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Haave, de Goumviens la-Ville, domicilié à Poeneus et précédemment à Villars-Sainte-Croix et à Crislier fils majeur (né le 19 9^{bre} 1849) de Jean Emmanuel Haave et de feu Françoise Lucette, née Michels, sa femme, d'une part, et de Jenny Roeymond, du Chemin, domiciliée à Poeneus, fille mineure (née le 20 8^{bre} 1852) et autrice de feu Marc Daniel Roeymond et de sa femme, Catherine Hubertine, née Bouquet, d'autre part.

Subscrits pour

N° 179
 Mercier
 et
 Delure.

Les dimanches neuf, seize et vingt-trois Novembre ont huit cent soixante-treize ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthoréan, M^r Bessire, pasteur à Orbe, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Adolphe Mercier, de Danlens et de Penthoréan, domicilié à Orbe, fils majeur (né le 23 février 1859) de Abraham François Mercier et de sa femme Louise Adolphe Collobin, veuf en premières nées de Ysaline, née Laurent, d'une part, et de Sabine Inette. Delure, d'Orbe, y domiciliée, fille majeure (née le 30 septembre 1844) de Jean François Delure et de sa femme Nanette Franquette, née Roeymond, d'autre part.

Subscrits pour

N° 180
 Trancherre
 et
 Prochat.

Les dimanches neuf, seize et vingt-trois Novembre ont huit cent soixante-treize ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumviens les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales, les bans de mariage de Daniel Trancherre, de Moudon et de Bussy, domicilié à Eclagnens, fils majeur (né le 29 novembre 1840) de Daniel Samuel Trancherre et de défunte Jeanne Louise, née Badouin, sa femme, d'une part, et de Marie Lucette Georgette Prochat, de l'abbaye du lac de Joux, domiciliée à Eclagnens (fille majeure née le 12 Janvier 1841), de feu François Louis Samuel Prochat et de sa veuve Jeanne Susanne Anne, née Roeymond, d'autre part.

Subscrits pour

M. Goumviens la Ville
 le 5^{bre} 1873. G. G.
 J. Roeymond

fol. 61
N° 181
Dron
et
Mercier

Les dimanches vingt-trois et Vente Novembre et sept Décembre mil huit cent soixante-et-treize, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthécôt, avec l'autorisation du Département de Justice et police et sur l'expédition originale de l'acte qui m'a été faite par M^e Mathey-Colin, officier de l'état-civil de Corcelles (Neuchâtel), les promesses de mariage de Jean Henri Dron, de Corcelles et Courmarche et de Neuchâtel, domicilié à Corcelles, fils majeur (né le 1 Mars 1827) des défunts Abraham Louis Dron et Rose née Perrin, sa femme, veuf en première avec de Marie Anna Virechaux, d'une part; et de Julie Mercier, de Penthécôt, domiciliée à Corcelles, fille majeure des défunts Jean Pierre Mercier et Touchette, née Buffat, sa femme, née le 30 Octobre 1832, d'autre part.

Gule Holtz past^r

N° 182
Mercier
et
Debellut

Le dimanche dix-huit Janvier mil huit cent soixante-quatorze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthécôt, M^e Béchot, pasteur à Montreux les déclarant en règle et notifiant qu'une dispense de deux publications a été accordée par le Département de Justice et police, les bans de mariage de François Louis Mercier, de Penthécôt, domicilié à Dijon et précédemment à Montreux, fils majeur de Jean Louis Mercier et de défunte Marie Esther née Favre, sa femme d'une part et de Marie Antoinette Debellut, de Dijon, y domiciliée, fille mineure et autorisée de Jean Baptiste et Solphe Debellut et de Claudine, née Verpault, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz past^r

N° 183
Nicolin
et
Dupuis.

Les dimanches dix-huit et vingt-cinq Janvier et premier Février mil huit cent soixante-quatorze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Groussin, M^e Bes-sire, pasteur à Orbe les déclarant en règle, les bans de mariage de Emmanuel Jean Louis Nicolin, de Suchy, domicilié à Orbe, fils majeur (né le 18 Mai 1842) de Henri et Nicolin et de sa femme Dorothe Catherine, née Hermond, d'une part; et de Caroline Dupuis, d'Eclagnieu, domiciliée à Orbe, fille mineure (née le 7 Mai 1832) de Henri Louis Dupuis et de sa femme Verenna, née Lassauer, d'autre part.

Gule Holtz past^r

fol 62

N^o 184
Gudet
et
Moilliond

Les dimanches vingt-cinq Janvier, premier et huit Fé-
-vrier mil huit cent soixante-quatorze ont été publiés
sans opposition dans l'église de Penthécéas, M^o Subilia,
pasteur à Burtigny, les déclarant en règle, les bans de
mariage de Charles François Gudet, de Burtigny et y
domicilié, fils majeur de Georges François Louis Gudet,
et de sa femme Antoinette Jeanne, née Burnot, d'une
part; et de Julie Moilliond, de Penthécéas, domiciliée
au Chalet des Bois, née Crassier, fille majeure de
Jean François Moilliond et de sa femme défunte
Jeanne, née Favet, d'autre part.

Jules Koltz past^r

N^o 185
Pellaton
et
Charles

Les dimanches vingt-deux Février, premier et huit
Mars mil huit cent soixante-et-quatorze, ont été
publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns,
M^o Montet, pasteur à Suchy les déclarant en règle,
les bans de mariage de Jules Pellaton, d'Éclagnens et
de Cravens, domicilié à Corcelles-sur-Charmay, fils
mineur (né le 27 juil 1851) et autorisé de Jean François
et de Jeanne Louise, née Brun, sa femme, d'une part,
et de Fanny Charles, de Corcelles-sur-Charmay, y
domiciliée, fille mineure (née le 11 oct 1854) et au-
torisée de Henri Louis et de Doré Blanche née Ma-
-jeur, sa femme, d'autre part.

Jules Koltz past^r

N^o 186
Basset
et
Wuttrich

Les dimanches premier, huit et quinze Mars mil
huit cent soixante-et-quatorze, ont été publiés sans
opposition dans l'église de Goumoëns, M^o Pédard,
pasteur à Ecublens, les déclarant en règle, les bans de
mariage de Ami Henri Basset, de Goumoëns-la-
-ville, domicilié à St Sulpice, fils de Benjamin
Emmanuel et de Louise Marie, née Meuthou, sa
femme, seul en premières noces de Louise Françoise
Bourgon, née Richard, d'une part, et de Antoinette Ma-
-rie Wuttrich, de Crub (Berne) domiciliée à
St Sulpice, fille mineure (née le 4 juillet 1851) et
autorisée de Mathias et de Marie Scheidegger, sa
femme, d'autre part. - L'époux est né le 31 juillet 1841.

fol. 63
N° 187
Favre
et
Kirsch.

Les dimanches dix-neuf et vingt-un et le mardi
dix-huit cent soixante-quatorze, ont été pu-
bliés sans opposition dans l'église de Goumoëns,
sur l'expédition originale de l'acte qui m'a été
faite par M^r l'officier de l'Etat-civil de la Cham-
de-Fonds, les bans de mariage de Jean François
Favre, de Goumoëns-la-Ville, domicilié à la Cham-
de-Fonds, fils majeur (né le 31 Juillet 1849) de
Jean Louis Favre et de défunte Charlotte, née Lan-
rent, divorcé de Bertha Henriette Baillet, d'une
part; et de Louise Kirsch, de Boudes, Chiers, domi-
cilié à la Cham-de-Fonds, fille mineure et
autorisée de Henri Kirsch et de Louise et de
Baugnères, (née le 22 février 1853), d'autre
part.

M. de Volz past^r

N° 188
Mercier
et
Stouvenann

Le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a, en date du 1^{er}
juillet 1954, ordonné la rectification
de l'inscription ci-contre en ce
sens que les membres de la fa-
mille Stouvenann soient dé-
clarés comme étant originaires de
Prévèrenges et Wählern (Bernes)
Echallens, le 4 décembre 1954 et
l'officier de l'Etat civil: d'autre part.
J.P. Clerc.

Les dimanches dix, dix et dix-sept d'ici ont été publiés sans opposi-
tion dans l'église de Penthoréaz, M^r Noëlen pas-
teurs à Darlens, les déclarant en règle, les bans de
mariage de François Samuel Victor Mercier, de Darl-
ens et de Penthoréaz, domicilié à Darlens, fils ma-
jeur (né le 7 x 1842) de Charles Henri Mercier
et de défunte Marie Louise Juliette Coytain, d'une
part, et de Georgina Jenny Stouvenann, de et à
Prévèrenges, fille mineure (née le 27 août 1859)
et autorisée de feu Jean David Stouvenann
et de sa veuve Jeanne Henriette née Charotton.
d'autre part.

M. de Volz past^r

N° 189
RoCHAT
et
RoCHAT.

Les dimanches vingt-quatre, trente-et-un d'ici
et sept d'ici ont été publiés sans opposition dans l'église de
Goumoëns, M^r Peyrollet, pasteur du Lieu, les décla-
rant en règle, les bans de mariage de Ferdinand
et de Marie RoCHAT, de l'abbaye, domiciliés à Echbergues,
fils majeur (né le 14 Juillet 1849) de François
Louis Samuel et de Jeanne Suzanne et une, née
Freymond, sa femme, d'une part; et de Clara Maria
RoCHAT, de l'abbaye domiciliée au Lieu, fille
mineure (née le 9 Juin 1853) et autorisée de
feu Marc David et de sa veuve et de Louise Margue-
rite, née RoCHAT, sa veuve, d'autre part.

M. de Volz past^r

~~fol 64~~

N° 190
Chapuis
et
Vagnières.

Les dimanches trente-et-un Mai, sept et quatorze Juin
mil huit cent soixante-quatorze, ont été publiés sous
opposition dans l'église de Goumoëns, les yeux ayant
rempli auprès de moi, fonctionnant en lieu et place
du pasteur d'Orléans absent, les formalités légales, les
bans de mariage de Constant Henry Chapuis, d'Orléans
et d'Éclagnens, domicilié à Orléans, fils mineur et
autorisé (né le 13 ^{br} 1852) de Jacques Chapuis et de
defunte Françoise, née Brun, sa femme, d'une part; et
de Julie Emilie Vagnières, de Hely et de Poneyres,
domiciliée à Orléans, fille majeure (née le 26 août
1849) de Frédéric Benjamin Vagnières et de Françoise
Henriette, née Piot, sa femme, d'autre part.

M. Holtz past^r

N° 191
Besencou
et
Bécholey

Les dimanches sept, quatorze et vingt-et-un Juin
mil huit cent soixante-quatorze, ont été publiés sous
opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Buchet,
pasteur à Berchier, les déclarant en règle, les bans de
mariage de Jean Besencou, d'Éclagnens, domicilié à
Oppens, fils majeur (né le 25 Mai 1843) de Louis
Albert Besencou et de défunte Madeline, née Gales,
sa femme, d'une part, et Justine Bécholey, de
Berchier et de Chesalles sur Gondon, domiciliée à
Berchier, fille mineure (née le 14 ^{br} 1851) et au-
torisée de défunt Jean Louis Bécholey et de Su-
sanne Marie, née Teuthorey, sa femme, d'autre
part.

M. Holtz past^r

N° 192
Gfeller
et
Vernex

Les dimanches cinq, douze et dix-neuf Juillet
mil huit cent soixante-quatorze, ont été publiés
sous opposition dans l'église de Goumoëns, M^r
Paschou, pasteur à Cuarnens les déclarant en règle
les bans de mariage de Christian Gfeller, de Bodethen-
bach (Berne), domicilié à Charannes sur le Veyron,
fils majeur (né le 14 Juin 1843) de Christian Gfeller
et de Elisabeth, née Dieben, sa femme, d'une part;
et de Louise Vernex, de Villars-Bramard, domiciliée
à Charannes sur le Veyron et précédemment à Goumoëns
la-Ville, fille mineure et autorisée de feu Jean Daniel
Vernex et de Rose Susanne, née Léchaire, sa femme
(née le 17 août 1852) d'autre part.

M. Holtz past^r

fol 65

N° 193
Pailhard
et
Harre

Les dimanches sept, douze et dix-neuf Juillet mil huit cent soixante-quatorze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Dupont, pasteur à Ste Croix, les déclareront en règle, les bans de mariage de Gustave Justin Pailhard, de Ste Croix, y domicilié, fils mineur (né le 6 Mai 1854) et autorisé de Louis Constant Pailhard et de défunte Jenny Julie née Gonthier, sa femme, d'une part; et de Marie Fanny Harre, de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à Ste Croix, fille mineure (née le 18 novembre 1852) et autorisée de feu Jean Louis Harre et de Marie Louise, née Charrel, sa veuve, d'autre part.

M. Soltz past^r

N° 194
Braun
et
Bournaud

Les dimanches douze et dix-neuf Juillet mil huit cent soixante-quatorze, ensuite d'une dispense de la troisième publication, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Corbas, officier de l'état-civil de Penthas, les déclareront en règle, les bans de mariage de Constant Samuel François Braun, de Sullens, y domicilié, fils mineur (18 février 1847) de François Louis Braun, et de Jeanne Henriette Valet, sa femme, d'icelle, d'une part; et de Jenny Marie Bournaud, d'icelle, prêtre d'icelle, domiciliée à Penthas, précédemment à Lausanne, fille majeure (1^{er} 7^{br} 1847) de feu Théodore Bournaud et de Jeanne Louise Lecoul-He, sa veuve, d'autre part.

M. Soltz past^r

N° 195
Mercier
et
Schmidt

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Juillet mil huit cent soixante-quatorze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Labugnonet, officier de l'état-civil de Corpses, les déclareront en règle, les bans de mariage de Louis Jean Mercier, de Dailheus et de Penthe'éren, domicilié à Corpses, fils majeur (23 Janvier 1842) de Rodolphe Charles Louis Mercier et de Louise Susanne Catherine Tuffray, sa femme, d'une part; et de Marie Louise Schmidt, de Vorb, de Lorigny et de Veun, domiciliée à Veun, fille majeure (12 février 1844) de Jean François Schmidt et de Marie Marie, née Gaudin, sa femme, d'autre part.

M. Soltz past^r

fol 66
N^o 196
Cormu
et
Dufour.

Les dimanches vingt-six Juillet, deux et neuf et ont
mis huit cent soixante-quatorze, ont été publiés sans oppo-
sition dans l'église de Goumoëns, M^r Marguerat, pasteur
à Trévies, les déclarant en règle, les bans de mariage de
Pierre Louis Cormu, de Chamblon, domicilié à Dupelles, fils
majeur de François et de Emélie Hébert, sa femme, d'une
part, et de Louise Marianna-Marguerite Dufour, née
Pain, de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à Dupelles, fille
majeure de Jean Pierre et de Louise Françoise, née
Ducorin, sa femme, sœur en premières noces de Gilbert
David Dufour, d'autre part.

J. M. Kelly past^r

N^o 197
Moayer
et
Cousenaz

Les dimanches deux, neuf et seize et ont mis huit cent
soixante-quatorze, ont été publiés sans opposition dans
l'église de Goumoëns, M^r Bonnard, pasteur à Echal-
lens, les déclarant en règle, les bans de mariage de
David Moayer, d'Echallens et y domicilié, fils ma-
jeur (né le 28 g^r 1843) de Jean Charles Moayer
et de Jeanne Pauline Henriette, née Messerli, sa
femme, d'une part, et de Louise Cousenaz, de Gou-
moëns-la-Ville, y domiciliée, fille majeure (née le
10 g^r 1848) de Jean Henri Cousenaz et de Marie,
née Desorrens, sa femme, d'autre part.

J. M. Kelly past^r

N^o 198
Daxelhoffer
et
Garre

Les dimanches seize, vingt-trois et trente et ont mis
huit cent soixante-quatorze, ont été publiés sans
opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Berançon,
pasteur à Stubourne, les déclarant en règle, les bans
de mariage de Auguste Etienne Daxelhoffer, d'Etou-
bourne et de Bième, domicilié à Stubourne, fils
majeur (né le 29 février 1836) de feu Jean Louis et
de Marianna Charlotte, née Delseret, sa femme, d'une
part; et de Louise Augustine Garre, de Goumoëns-la-
Ville domiciliée à Georges, fille majeure (née le 5
Octobre 1843) de Jean Louis et de Jeanne Françoise
née Valet, sa femme, d'autre part.

J. M. Kelly past^r

fol 67
N° 199

Hermann
et
Krensi

Les dimanches seize, vingt-trois et trente et ont
mit huit cent soixante-quatorze ont été publiés
sans opposition dans l'église de Goumoëns, en suite
de l'expédition qui m'en a été faite par M^r Stetter, pas-
teur à Trutigen (Berne), les bans de mariage de Jean
Hermann, de Goumoëns-le-Tun, domicilié à Trutigen,
fils majeur (né le 28 Juin 1848) de Jean et de Made-
leine Hofstetter, sa femme, d'une part, et de Susanne
Krensi, de Trutigen et y domiciliée, fille majeure
(née le 15 février 1849) de Jean et de Elisabeth Bohler,
sa femme, d'autre part.

M. Stoltz past^r

N° 200
Goldenschwee
et
Logoz

Le Tribunal civil du district
d'Ecublens et, dans sa séance
du 18^{ème} 1874, prononcé la
rupture des promesses ci-
contre. Le procès-verbal de
ce jugement est déposé aux
Archives de la Cure, section
des mariages.

Le 23 décembre 1874

M. Stoltz past^r

Les dimanches seize, vingt-trois et trente et ont
mit huit cent soixante-quatorze, ont été publiés
sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r
Dujard, pasteur à Echallens, les déclarant en régle,
les bans de mariage de Jean Matthias Goldenschwee
de Goumoëns-le-Tun, domicilié à Goumoëns-la-Ville,
fils majeur (né le 28 Mars 1812) de Jean Matthias
et de Louise, née Abenry, sa femme, veuf en premières
noces de Julie Caroline, née Pélard, d'une part;
et de Jeanne Louise Logoz, de Goumoëns-la-Ville et
y domiciliée, fille majeure (née le 12 février 1829)
de Jacob Logoz et de Jeanne Françoise, née Pélard,
sa femme, d'autre part.

M. Stoltz past^r

N° 201

Favez

et

Paus

Les dimanches vingt-sept Septembre, quatre et onze
Octobre mit huit cent soixante-et-quatorze, ont été
publiés sans opposition dans l'église de Penthe réas,
M^r Burman, pasteur à Planes, les déclarant en
régle, les bans de mariage de Charles Favez, de Penthe-
réas, domicilié à l'Abbergement, fils majeur (10 Juin 1846)
de Jean Jacques, dit Daniel Favez, et de Marie, née
Meystre, sa femme, d'une part; et de Marie Louise
Paus, de l'Abbergement, y domiciliée, fille majeure
(7 Septembre 1843) de Louis Paus, et de défunte Anne
Françoise, née Ganthey, sa femme, d'autre part.

M. Stoltz past^r

fol 68

N^o 202
Panchaud
et
Viret

Les dimanches vingt-sept Septembre, quatre et onze Octobre mil huit cent soixante-et-quatorze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthories, M^r Descombes, pasteur à Poliez-le-Grand, les déclarant en règle, les bans de mariage de Henri Panchaud, de Poliez-le-Grand, domicilié à Penthories, précédemment à Venchâtel fils mineur (14 Novembre 1852) et autorisé de Charles Panchaud, et de défunte Marianne, née Laurent, sa femme, d'une part, et de Aline Viret, de Villars-Biercelin, domiciliée à Penthories, fille mineure (1^{er} Juin 1855) et autorisée de Pierre Abraham Viret et de Jeanne Marie, née Yaccand, sa femme, d'autre part.

M^r de Volz past^r

N^o 203
Falconnier
et
Falconnier.

Les dimanches vingt-sept Septembre, quatre et onze Octobre mil huit cent soixante-et-quatorze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi, les bans de mariage de David Louis Falconnier, de l'abbaye de Rosengas et de Goumoëns-le-Gun, domicilié au dit Goumoëns, fils majeur (29 Juillet 1844) de Jean Emmanuel Falconnier et de Françoise, née Dupuis, sa femme, d'une part; et de Julie Falconnier, de l'abbaye de Rosengas et de Goumoëns-le-Gun, domiciliée à Goumoëns-la-Ville, et précédemment à Cynemouth (Angleterre), fille mineure (21 Mars 1852) et autorisée de feu Jean Emmanuel Falconnier et de Jeanne Marguerite, née Jordan, sa veuve, d'autre part.

M^r de Volz past^r

N^o 204
Basset
et
Collicaux

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Octobre mil huit cent soixante-et-quatorze ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, d'après l'expédition qui m'en a été faite par M^r Dupret, maire du deuxième arrondissement de Paris, les bans de mariage de Emile Eugène Basset, de Goumoëns-la-Ville, domicilié à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise) fils mineur et autorisé de George Samuel et de Jeanne Loure, née Déverin, sa femme, d'une part; et de Elvire Julie Collicaux, de Paris, y domiciliée, fille mineure et autorisée de Jean Pierre et de Victoire Alexan-drine, née Gebunny, sa femme, d'autre part.

M^r de Volz past^r

Fol 69
N° 205
Mercier
et
Viret.

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-et-quatorze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthièvre, M^r Descombes, pasteur à Pency, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Mercier, de Penthièvre, y domicilié, fils majeur (16 Janvier 1841) de Marguerite de Jean Abraham Mercier, d'une part; et de Elise Viret, de Villars-Tiercelin, domiciliée à Sottens et ampararant à Penthièvre, fille mineure et autorisée (29 Juillet 1854) de Louis Samuel et de Marie Louise, née Etuberson, sa femme, d'autre part.

Julie Holtz past^r

N° 206
Dupuis
et
Cruisier

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-et-quatorze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthièvre, M^r Prouffy, officier provisoire de l'état-civil de Pilly, les déclarant en règle, les bans de mariage de Rodolphe Dupuis, d'Orbe et de Penthièvre, domicilié à Gountens-Vézery, fils majeur (9 Novembre 1848) de feu Victor Dupuis et de Françoise, née Fleurdelys, sa veuve, d'une part; et de Yenny Marie Henriette Cruisier, d'Etubonne, domiciliée à Gountens-Vézery, fille majeure (9 Mai 1848) de Charles Henri David Cruisier, et de Marie Louise, née Pennsely, sa femme, d'autre part.

Julie Holtz past^r

N° 207
Léonard
et
Pellaton.

Les dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-et-quatorze ont été publiés sans opposition dans l'église de Courmouens, M^r Bonnet, pasteur à Suchy, les déclarant en règle, les bans de mariage de Constant Léonard, de Corcelles-sur-Charmay, y domicilié, fils mineur (né le 4 Janvier 1853) et autorisé de Charles Murac et de Julie, née Buffat, sa femme, d'une part; et de Elise Pellaton, d'Éclagnens et de Trasers, domiciliée à Corcelles-sur-Charmay, fille mineure (née le 31 Juillet 1853) et autorisée de Jean François et de Jeanne Louise, née Brun, sa femme, d'autre part.

Julie Holtz past^r

Né à Courmouens sa ville
le 6^e Juin 1874. G. G. G. G.
J. Pellaton

fol. 70

N° 208

Jaquier
et
Brot, née Vauthey

Les dimanches dix, treize et vingt Décembre mil huit cent soixante-et-quatre, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, M^r Curin, pasteur à Vuarrens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Marc Jaquier, de Pralines, domicilié à Goumoëns-la-Ville, fils majeur (né le 8 avril 1833) des défunts Jean François Jaquier et Jeanne Fédancore, née Thierry, veuf de Françoise Pauline, née Farkovnier d'une part; et de Etiele Brot, née Vauthey, de Vuarrens et de Louise domestique à Vuarrens, fille majeure (née le 4 avril 1842) de défunt Jean Etienne Vauthey et de Jeanette Susette, née Brot, veuve de Etienne François Brot, d'autre part.

M. Goltz jur^m

N° 209
Mericier
et
Schneiter

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Janvier mil huit cent soixante-et-cinq, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Penthières, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi, les bans de mariage de Eugène Etienne Mericier, de Penthières, domicilié, fils majeur (né le 7 Février 1846) de feu Jacques Fédancore et de sa veuve Jeanne Fédancore, née Mericier, d'une part, et de Marie Susette Schneiter, d'Ettingen (Canton de Berne) domiciliée à Penthières, fille majeure (née le 23 Septembre 1841) de David et de défunte Louise Suzanne, née Grasset, sa femme, d'autre part.

M. Goltz jur^m

N° 210
Schweizer
et
Ducet

Les dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-et-un Janvier mil huit cent soixante-et-cinq, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, sur l'expédition originale de l'acte qui m'a été faite par M^r Dreymond, secrétaire de l'état civil de la Ville de Genève, les bans de mariage de Michel Schweizer, de Genève, domicilié à Goumoëns-la-Ville, fils majeur (né le 16 Septembre 1838) de Jean Schweizer et de défunte Geneviève, née Kunz, sa femme d'une part; et de Gabrielle Ducet, de Genève, y domiciliée, fille majeure (née le 9 Mars 1852) de feu Marie Ducet et de Marie Philiberte, née Chaulmontet, sa veuve, d'autre part.

M. Goltz jur^m

fol. 71
N° 211
Favre

et
Delétraz, née Bussat.

Les dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-et-un
Janvier mil huit cent soixante-et-quinze, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns,
M^r Lecocq, pasteur à Crassier, les déclarant en règle,
les bans de mariage de François Samuel Favre, de
Goumoëns-la-Ville, domicilié à Craus, fils majeur (né le
6 septembre 1814) des défunts Emmanuel et Albert Favre
et Jeanne Esther, née Geaton, sa femme, veuve en premières
noces de Jeanne Elizabeth, née Crauson, d'une part; et
de Marie Françoise Delétraz, née Bussat, de Céligny,
domiciliée à Craus, fille majeure (née le 20 Décembre
1820) des défunts Isaac Bussat et de Jeanne, née Garin,
sa femme, veuve en premières noces de Jean Samuel,
Delétraz, d'autre part.

Gule Holtz pasteur

N° 212
Mercier
et
Berthoud

Les dimanches vingt-quatre et trente-et-un Janvier
et sept Février mil huit cent soixante-et-quinze,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Penthôères, les époux ayant rempli auprès de
moi les formalités voulues par la loi; les bans de
mariage de Louis Mercier, de Penthôères, y domicilié,
fils majeur (né le 3 Juillet 1842) de feu Jean Sa-
mmuel et de Henriette, née Polinhardt, sa femme,
d'une part; et de Henriette Marie Berthoud, de Vallau-
mend-dessus, domiciliée à Genève, fille majeure
(née le 8 Décembre 1844) de Abraham Daniel et de
Jeanne Felice, née Berbey, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz pasteur

N° 213
Dufour
et
Giraudet, née Monachon.

Les dimanches quatorze, vingt-et-un et vingt-huit
Février mil huit cent soixante-et-quinze, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Goumoëns, les époux
ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par
la loi; les bans de mariage de Louis Dufour, de Goumoëns-
la-Ville, y domicilié, fils majeur (né le 9 Mars 1828) de
feu Jacob Louis et de Esbarie Esbadelaine, née Blanchard,
sa veuve, veuf en premières noces de Louise Henriette Françoise
née Fontenay, d'une part; et de Caroline Giraudet, née
Monachon, de Goumoëns-la-Ville, y domiciliée, fille ma-
jeure (née le 12 Juillet 1840) de Jean Abraham Louis Samuel,
dit Frédéric Monachon et de Jeanne Louise Françoise,
née Pache, sa femme, veuve en premières noces de Jean
Giraudet, d'autre part.

Gule Holtz pasteur

N^o 214
Meylan
et
Rieben, née Amandrus

Les dimanches vingt-et-huit Février, sept et quatorze Mars mil huit cent soixante-et-quinze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^{re} Théroz, pasteur au bout, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Daniel, dit Louis Meylan, de Bottens et du Lieu, domicilié à Edagnens, fils majeur (né le 29 Mai 1814) de feu David Daniel Meylan et de défunte Hedwige, née Sullien, sa femme; d'une part; et de Jeanne Marguerite Rieben, née Amandrus, de la Bente et d'Espalinges, domiciliée au bout, fille majeure (née le 20 Juillet 1822) de feu Jean Henri Amandrus et de sa veuve Jeanne, née Meinotrey, femme divorcée de Louis Samuel Daniel Rieben, d'autre part

Gule Holtz past^r

N^o 215
Golimay
et
Muller

Les dimanches sept, quatorze et vingt-et-un Mars mil huit cent soixante-et-quinze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, sur l'expédition qui en a été faite par M^{re} Poymond, officier de l'état-civil de la ville de Genève, les bans de mariage de Charles Etienne Golimay, de Goumoëns - la Ville, domicilié à Genève, fils majeur des défunts Gracours Rodolphe Golimay et Jeanne Barbara Knus, sa femme, d'une part; et de Marie Muller, de Chovar-Genegg, Canton de Berne, domiciliée à Morges, fille majeure des défunts Jacob Muller et Marguerite Bischer, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz past^r

N^o 216
Charin
et
Burdet

Les dimanches quatorze, vingt-et-un et vingt-huit Mars mil huit cent soixante-et-quinze, ont été publiés sans opposition, dans l'église de Penthevoz, M^{re} Burnand, pasteur à Preances, les déclarant en règle, les bans de mariage de John Boyse Charin, de Champagne, domicilié à Vugelles, et précédemment à Preances, fils majeur (né le 4 Fev 1838), d'Auguste Charin et de Louise Susaune, née Betscher, sa défunte femme, d'une part; et d'Estaline Burdet, de Penthevoz, domiciliée à Valerys-sous-Roman, fille mineure (née le 9 Février 1853) et autorisée des défunts Jean David Burdet et Marie Marguerite, née Guen, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz past^r

fol. 7³

N^o 217
Favre
et
Perrin

Les dimanches vingt-cinq et vingt-six, deux et neuf mai mil huit cent quarante-cinq ont été publiés sans opposition dans l'église de Gournöens, M^{re} Boisson, pasteur à Charvonnay, les déclarant en règle, les bans de mariage de Auguste Samuel Favre, de Gournöens-la-Ville, y domicilié, fils mineur (né le 20 février 1836) et autorisé de François Favre et de Roxine, née Barbey, sa femme, d'une part; et de Mariaime Perrin, de Charvonnay, y domiciliée, fille mineure (née le 26 Mars 1838) et autorisée de son père Samuel Perrin et de Jeanette, née Durus, sa femme, d'autre part.

M^{re} Holtz past^r

N^o 218
Favre
et
Reubattel

Les dimanches vingt-cinq et vingt-six, deux et neuf mai mil huit cent quarante-cinq ont été publiés sans opposition dans l'église de Gournöens, M^{re} Boisson, officier de l'état-civil à Verrey, les déclarant en règle, les bans de mariage de Jean Henri Samuel Favre, de Gournöens-la-Ville, y domicilié, fils majeur (né le 2 Mars 1843) de Jean Henri et de Jeanne Louise Charlotte, née Bonson, sa femme, d'une part; et de Adèle Reubattel, de Villarsel, domiciliée à Verrey, fille majeure (née le 4 novembre 1839) de Nicolas et de Françoise, née Bessier, sa femme, d'autre part.

M^{re} Holtz past^r

N^o 219
Collet
et
Lauber

Les dimanches vingt-cinq et vingt-six, deux et neuf mai mil huit cent quarante-cinq ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthoëres, M^{re} Redard, pasteur à Ecublens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Paul Collet, de Suchy et de Penthoëres, domicilié à Ecublens, fils majeur (né le cinq ~~Mars~~ ^{Mai} 1840), fils de feu George François Louis et de Jeanne, née Pancherand, sa femme, d'une part; et de Julie Lauber, d'Edelboden (Berne), domiciliée à Ecublens, fille mineure (née le 5 ~~Mars~~ ^{Sept} 1834) et autorisée de son père et de défunte Louise Vanette, née Boisson, sa femme, d'autre part.

M^{re} Holtz past^r

Le dix le cinq Juin
M^{re} Holtz past^r

fol 74
N° 220
RoCHAT
et
DUPUIS.

Les dimanches deux, neuf et seize Mai ont huit cent
soixante-et-quinze, ont été publiés sans opposition dans
l'église de Penthécies, M^r Neyroud, pasteur à Gimel,
les déclarant en règle, les bans de mariage de Rodolphe
RoCHAT, du lieu, de l'abbaye et de St Oyens, domicilié
à Gilly, fils majeur (né le 8 Juin 1841) de Jules François
et de Rébé, née Dupuis, sa femme, d'une part; et de Ro-
dolphine Elise Dupuis, de Penthécies et d'Ouert-Pittet,
domiciliée à Poole, fille majeure (née le 8 Mars 1852) de
Rodolphe et de Laure, née Chardon, sa femme, d'autre
part.

Gule Holtz past^r

N° 221
RoCHAT
et
COUSENAS.

Les dimanches vingt-trois, trente Mai et six
Juin ont huit cent soixante-et-quinze, ont été
publiés sans opposition dans l'église de Gournvèns,
M^r Abantier, pasteur à La Sarras, les déclarant en
règle, les bans de mariage de Marc Louis Samuel
RoCHAT, de La Sarras, y domicilié, fils majeur (né le
31 Mai 1852) de Marc Samuel Louis RoCHAT et de
Jeanne Louise, née Dupont, sa femme, d'une part; et de
Geuny Cousenas, de Gournvèns - la - Ville, y domicilié,
fille majeure (née le 30 Mars 1850) de Jean Henri Cou-
senas et de Marie, née Desorrens, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz past^r

N° 222
CROLLIET
et
CORTHOÏSY.

Les dimanches six, treize et vingt Juin ont huit
cent soixante-et-quinze, ont été publiés, sans oppo-
sition, dans l'église de Penthécies, M^r Leyvraz,
pasteur à Doumpierre, les déclarant en règle, les
bans de mariage de Jean Alfred CROLLIET, de Seigneux,
domicilié à Penthécies, fils majeur (né le 11 Mai 1850)
de Jacques Daniel CROLLIET et de Rose Lydie, née
Cachin, sa femme, d'une part; et de Elise CorthoÏsy,
de Doumpierre, y domiciliée, fille majeure (née le
8 Xbre 1851) de Jean Daniel CorthoÏsy et de Marie
Marguerite, née Durussel, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz past^r

fol 75

n° 223
Guen
et
Menétrey

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Juillet ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Boujard, pasteur à Echallens, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Guen, de Bouleus et de Moudon, domicilié à Echallens, fils majeur (né le 13 ^{juin} 1848) de Jean Louis Guen et de Annette Nanno, née Carrard, sa femme, d'une part et de Elise Menétrey, de Polles-le-Grand, y. domiciliée et précédemment à Nice, fille majeure (née le 24 Février 1852) de Samuel Louis Menétrey et de Louise, née Abernoud, sa femme, d'autre part.

Julie Goltz past^r

n° 224
Wildi
et
Mercier

Les dimanches premier, huit et quinze Août ont été publiés sans opposition, dans l'église de Pentheôres, M^r Bessière, pasteur à Orbe, les déclarant en règle, les bans de mariage de Rodolphe Wildi, de Luhr (Ségovie), domicilié à Payerne, fils mineur (né le 26 Février 1853) et autorisé de Rodolphe Wildi et de Suzanne Döbel, sa femme, d'une part, et de Henriette Anna Mercier, de Bâillets et de Pentheôres, domiciliée à Orbe, fille mineure (née le 8 Mai 1854) et autorisée de Louis Rodolphe Mercier et de défunte Galine, née Laurent, sa femme, d'autre part.

Julie Goltz past^r

n° 225
Robin
et
Guldenchu

Les dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Août ont été publiés sans opposition, dans l'église de Goumoëns, M^r Bossier, officier de l'état-civil de la ville de Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de François Xavier Robin, de Killinges (H^{te}-Savoie), domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 24 Juillet 1844) de feu Pierre Robin et de sa veuve Julie, née Poncet, veuf en premières de Marie Barthe, née Vassaux, d'une part et de Georgette Louise Gemy Fanny Guldenchu, de Goumoëns-le-Jun, domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 28 Avril 1846) de Jean Louis Guldenchu et de sa femme Charlotte Louise, née Bayon, d'autre part.

Julie Goltz past^r

fol 76

n° 226
Million
et
Bihler

Les dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Aout ont été publiés, sans opposition, dans l'épître de Penthécôte, M^r l'autre pasteur à Aubonne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Louis Jules Million, de Penthécôte, domicilié à Aubonne, fils majeur (né le 9 Juillet 1849) de Louis Million et de Marie Sylvie, née Chéronas, sa femme, d'une part; et de Sophie Bihler, de Nuremberg (Bavière), domiciliée à Constance, fille mineure (née le 22 Février 1854) et autorisée de Sigismond Bihler et de Elze, née Dietrich, sa femme, d'autre part.

Jules Goltz pasteur

n° 227
Mounier
et
Mercier.

Les dimanches trois, dix et dix-sept Octobre ont été publiés, sans opposition, dans l'épître de Penthécôte, M^r Chasse pasteur à Aigles, les déclarant en règle, les bans de mariage de Abraham François Mounier, d'Ornex, y domicilié, fils majeur (né le 3 Aout 1822) d'Abraham François Mounier, et de Stangélique, née Bosch, sa femme, d'Ornex de Bargnente, née Wahl, d'une part; et de Louise Euphrasie Mercier, de Dullens et de Penthécôte, domiciliée à Orbe, fille majeure (née le 6 Aout 1846) d'Abraham François Mercier et de Louise Stodelin, née Colomb, sa femme, d'autre part.

Jules Goltz pasteur

n° 228
Kavre
et
Belençon

Les dimanches trois, dix et dix-sept Octobre ont été publiés, sans opposition, dans l'épître de Goumoëns, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi, les bans de mariage de Henri Louis Kavre, de Goumoëns-la-Ville, y domicilié, fils majeur (né le 2 Juillet 1842) de Jean Henri Kavre et de Jeanne Louise Charlotte, née Bontoz, sa veuve, d'une part; et de Marie Tina Belençon, de Goumoëns-la-Ville et d'Eclagnens, domiciliée à Goumoëns-la-Ville, fille majeure (née le 31 Mai 1851) de Louis Jean Belençon et de Jeanne Françoise, née Magnin, sa femme, d'autre part.

Jules Goltz pasteur

fol 44
n° 229
Merrier
et

Picot née Dégros.

Ch. Gammier-Loire
le 17^e Jan 1855. C. G. G. G.
F. G. G. G.

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Octobre mil huit cent soixante-cinq, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthévès, M^r Mochelet, pasteur à Daillem, les déclarant en règle les bans de mariage de François Louis Merrier, de Penthévès, domicilié à Penthévès, fils majeur (né le 24 juil 1820) des défunts Jean Louis Merrier et Juliette, née Vallotton, sa femme, veuf en premières noces de Julie née Brothier, d'une part, et de Louise Elizabeth Picot, née Dégros, de La Sarraz, domiciliée à Penthévès, fille majeure (née le 7 août 1846) de Claude Pierre Dégros et de Juliette Françoise née Poberdet, sa femme, veuve de Charles Picot, d'autre part.

Gule Goltz past^r

n° 230
Steinmann
et
Dupuis née Stuen

Les dimanches vingt-quatre et trente-et-un Octobre et sept Novembre mil huit cent soixante-cinq, ont été publiés sans opposition dans l'église de Courmouens, M^r Bourie, pasteur à Orbe les déclarant en règle, les bans de mariage de Gottfried Steinmann, de Koenolfingen (Berne) domicilié au St Etubin (Senschtätel), fils majeur (né le 18^e juil 1846) de Christ ou de Susanne, née Lortscher, sa femme, d'une part, et Henriette Dupuis, née Stuen, d'Eclogneus, domiciliée à Orbe, fille majeure (née le 6 Mars 1828) de Jean David Stuen et de Louise, née Moret, sa femme, veuve en secondes noces de Louis Bédet Dupuis, d'autre part.

Gule Goltz past^r

n° 231
Dupuis
et
Billiond

Les dimanches vingt-cinq Octobre, sept et quatorze Novembre mil huit cent soixante-cinq, ont été publiés sans opposition à Penthévès, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi, les bans de mariage de Louis Dupuis, de Penthévès, domicilié au Champ-de-Vaud, fils majeur (né le 9 Novembre 1841) de feu Jean Louis Dupuis et de Marie Louise Françoise, née Chouney, sa veuve, d'une part, et Jeannette Billiond, de Penthévès et domiciliée, fille majeure (née le 29 Février 1840) de Jean Pierre Billiond et de Henriette, née Wagnenot, sa femme, d'autre part.

Gule Goltz past^r

fol 78

n^o 232
Ducret
et
Crisinel

Les dimanches sept, quatorze et vingt-et-un novembre mil huit cent soixante-et-quinze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, les époux ayant rempli auprès de moi les formaltes légales. Les banns de mariage de Pierre Auguste Ducret, de Ste Croix, domicilié à Sottens, fils majeur (né le 9 avril 1851) de Jean Henri et de Jeanne Henriette Vère, née Lambellet, sa femme, d'une part, et de Louise Crisinel, de Dènessy, domiciliée à Echagnens et précédemment à Combremont-le-petit, fille majeure (née le 12 9^{bre} 1842) de Jean Daniel et de Marie Susanne, née Jaccaud, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz past^r

n^o 233
Warbel
et
Vulliamy

Les dimanches sept, quatorze et vingt-et-un novembre mil huit cent soixante-et-quinze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Vivian, pasteur à Orlens, les déclarant en règle, les banns de mariage de Edouard Emmanuel Warbel, de Goumoëns-la-Ville, Goumoëns-le-Tun et Penthas, domicilié à Goumoëns-la-Ville, fils majeur (né le 25 8^{bre} 1839) de feu Jean François Abraham Emmanuel et de Catherine, née Brun, sa veuve, d'une part, et de Louise Marie Vulliamy, d'Orlens, y domiciliée, fille majeure (née le 24 9^{bre} 1849) de Jean David François Samuel et de Jeanne, née Behencor, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz past^r

n^o 234
Bécherrat
et
Gilliard

Les dimanches sept, quatorze et vingt-et-un novembre mil huit cent soixante-et-quinze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Goumoëns, M^r Rossier, officier de l'état-civil de la Ville de Lausanne, les déclarant en règle, les banns de mariage de Jean Samuel Adolphe Bécherrat, de Yvolle, et de Goumoëns-la-Ville, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 28 9^{bre} 1840) de Louis Marc Daniel et de Elidabeth, née Davoine, sa femme, veuf de Frédéric, née Robert, d'une part et de Sophie Gilliard, de Montprel-veveys et de Obériedes, domiciliée à Lausanne, fille mineure et autorisée de Jean Daniel François et de Jeanne Susanne Gulie, née Blanc, sa femme, d'autre part. L'épouse est née le 27 7^{bre} 1853.

Gule Holtz past^r

n^o 235
Kaverh
et
Gaumin.

Les dimanches vingt-et-un, vingt-huit et dix-neuf et cinq Décembre mil huit cent soixante-et-quinze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthécères, M^r Pouvier, officier de l'état-civil de la ville de Lausanne, les déclarant en règle, les bans de mariage de Prosper Henri Kaverh, de Penthécères, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 14 Juin 1851) de Charles Prosper et de Fanny, née Lederey, sa femme, d'une part; et de Henriette Gaumin, de Cudrefin, domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 22 9^{bre} 1851) de Jacques François et de Rose Elisabeth, née Poenille, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz part²

n^o 236
Dupuis
et
Boray

Les dimanches vingt-et-un, vingt-huit et dix-neuf et cinq Décembre mil huit cent soixante-et-quinze, ont été publiés sans opposition dans l'église de Penthécères, M^r Roulet, pasteur à Gressy, les déclarant en règle, les bans de mariage de Emile Dupuis, de Penthécères, y domicilié, fils majeur (né le 14^{bre} 1850) de Jean David et de Nanette, née Borraud, sa femme, d'une part; et de Jenny Boray, d'Orsins et de Chanéah, domiciliée à Orsins, fille majeure (née le 27 Juillet 1847) de Pierre Pesant et de Marguerite, née Beney, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz part³

n^o 237
Herrmann
et
Poethmann

Le dimanche vingt-trois Décembre mil huit cent soixante-et-quinze seulement, en vertu de l'art. 18 des dispositions transitoires de la Loi du 8 Novembre 1858 sur l'état-civil, ont été publiés sans opposition dans l'église de Courmourens, sur l'expédition qui m'en a été faite en date du 20 Décembre 1858 par M^r Didier, sous-chef de la 2^e Division à la mairie de Marseille, les bans de mariage de Charles Herrmann, de Courmourens-le-Haut, domicilié à Marseille, fils mineur et autorisé, de Jean Herrmann et de Madeleine, née Hofstetter, sa femme, d'une part; et de Marguerite Poethmann, de Cœgerswilen (Curgon), domiciliée à Marseille, fille majeure de Jean Poethmann et de Marie Thérèse, née Strasburger, sa femme, d'autre part.

Gule Holtz part³

Aujourd'hui, 31 Décembre 1875, au soir, le présent Registre, bien que non
rempli, est clos en vertu de la Loi décretée par le Grand Conseil du
Canton de Vaud le 8 Novembre 1875, en exécution de la Loi fédérale
du 24 Décembre 1874 sur la tenue des Registres de l'état-civil par
moi, soussigné, Détenteur des Registres de la paroisse de Courmourens
et Penthoréaz.

Gule Goltz *par*

N^o 49
Despons
et
Nicolas

Le 31 juillet 1880 ont été publiés, sans oppo-
sition, à Biolley-Corjulaz, les bans de mariage,
entre:

François Xavier Despons, ouvrier maçon, de
Maconneus et Biolley-Corjulaz, domicilié à
Maconneus, fils de Jacques et de Françoise Stoll,
célibataire, né à Maconneus, le 14 octobre 1848, et:

Arme Madeleine Nicolet, couturière, de
Villarimbou, domicilié à Villaz St. Pierre,
fille de Jean Pierre et de Marie Josette Sallin
célibataire, née à Villaz St. Pierre le 16 octobre 1857.

Inscrit le 31 août 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

N^o 50
Dufour
et
Bergier

Le 14 août 1880 ont été publiés, sans
opposition à Gournens-la-Ville, les bans de ma-
riage entre:

Evert Henri Dufour, professeur, de Gou-
rnens-la-Ville, domicilié à Hausanne, fils
Louis François Ferdinand Dufour et de Alexan-
drine Adèle Regis, célibataire, né à Morges,
le 12 octobre 1852, et:

Marie Emma Bergier, sans profession, de Hau-
sanne et Renens, domiciliée à Hausanne, fille
de Charles Louis Henri Benjamin Bergier et de
Eleonore Emma Boutard, célibataire, née à
St. Maurice Indret Sire, le 31 décembre 1854.

Inscrit le 31 août 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

N^o 51
Auberson
 et
Mottier

Le 14 août 1880 ont été publiés, sans opposition à Echallens, les bans de mariages, entre
 Louis Auberson, agriculteur, d'Espertines
 sus Yerdon, domicilié à Nonfoug (Espertines),
 fils de Jean David Auberson et de Jeanne Barran
 célibataire, né à Nonfoug, le 19 juillet 1846, et
 Léa Mottier de Château d'Oex, domiciliée à Echallens, fille de Vincent Biat Mottier
 et de Rose Marie Mottier, célibataire, née à
 Château d'Oex, le 8 avril 1856.

Inscrit le 31 août 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
 L. Boillet.

N^o 52.
Jaccottet
 et
Revaclier.

Le 18 août 1880 ont été publiés, sans opposition, à Echallens, les bans de mariage entre:

Louis Jean Jaccottet, peintre, d'Echallens, domicilié à Paris, fils de Jean Louis Jaccottet
 et de Marie Anne Besse, divorcée d'avec Auguste
 Elisabeth Cheverevan, né à Paris le 29 octobre 1843, et:

Jeanne Alice Revaclier, sans profession
 de Charney (Genève), domiciliée à Genève, fille
 de Jean François Revaclier et de Susanne Fran-
 coise De la Barra, célibataire, née à Genève
 le 6 janvier 1856.

Inscrit le 31 août 1880

L'Officier de l'Etat-civil

L. Boillet

N^o 53.

Blanc
et
Gutmann

Le 13 août 1880 ont été publiés, sans opposition à Echallens, les bans de mariage entre:

Marc Alexandre Blanc, serrurier, de Lausanne, domicilié à Lausanne, fils de Marc Blanc, et de Jeanne Marie Susanne Balizat, célibataire, née à Lausanne le 28 février 1841, et:

Marie Gutmann couturière de Bruttelen, Berne, domiciliée à Echallens, fille de Samuel Abraham Gutmann et de Susanne Marguerite Gorgeat, célibataire, née à Echallens, le 5 août 1859.

Inscrit le 31 août 1880

L'Officier de l'Etat-civil
E. Boillet.

N^o 54

Clavel
et
Ethénozo

Le 23 août 1880 ont été publiés à Oulens, sans opposition, les bans de mariage entre:

Emile François Louis Clavel, d'Oulens, domicilié à Bière, fils de François Louis et de Fernette Emilie Etienne Bédan, divorcée de Charlotte Favre, des le 29 décembre 1876, né à Oulens, le 28 janvier 1842, et:

Henriette Ethénozo, de Bière et Béalles, domiciliée à Bière, fille de Marc Louis Brocard et de Susanne Bolhat, venue de Gabriel Louis Ethénozo, des le 7 août 1871, née à Bière, le 20 novembre 1836.

Inscrit le 21 septembre 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
E. Boillet.

fol. 83
n.º 55
Bolomey
et
Stoumann.

Le 23 août 1880 ont été publiés, sans opposition à Elagnens les bans de mariage entre :

Louis Henri Bolomey, domestique, de Lutry et de Villotte, domicilié à Elagnens, fils de Jacques, et de Louise Susanne Cley, célibataire, née aux Berchères, sœur Malapratte, le 14^{ème} 1841, et :

Rosine Stoumann, domestique, de Nax, domiciliée à Elagnens, fille de Abram Daniel et de Jeanne Louise Thérèse Guédon, célibataire, née à Nax, le 13 janvier 1847.

Inscrit le 21 septembre 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

n.º 56.
Marquis
et
Depraz

Le 25 août 1880 ont été publiés sans opposition à Oulens, les bans de mariage entre :

Alfred Marc Henri Marquis, jardinier de Nyon et de Morges, domicilié à Nyon, fils de Henri Louis et Henriette Demaz, célibataire, né à Nyon, le 14 avril 1857, et :

Henriette Susanne Louise Depraz, cuisinière d'Oulens, domiciliée à Fausanne, fille de Louis Antoinette Depraz, célibataire, née à Prévèranches, le 6 avril 1859.

Inscrit le 21 septembre 1880

L'Officier de l'Etat-civil

L. Boillet.

n^o 57.
Valet
et
Favre

Le 9 septembre 1880 ont été publiés sans opposition à Gourniens-la-Ville, les bans de mariage entre :

Edouard Louis Valet, agriculteur, de Mex, domicilié à Mex, fils de François Louis et de Jeanne Julie Henriette Pétroquin, célibataire, né à Mex, le 31 juillet 1854, et :

Louise Favre, agriculteur, de Gourniens-la-Ville, domiciliée à Sausanne, fille de Benjamin Samuel Louis et de Julie Corbay, célibataire, née au Mont, le 16 novembre 1858.

Inscrit le 21 septembre 1880

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

n^o 58.
Dutoit
et
Mettraux

Le 7 septembre 1880 ont été publiés sans opposition à Villars-le-Ferroir, les bans de mariage entre :

Louis Casimir Maurice Dutoit de Villars-le-Ferroir, domicilié à Villars-le-Ferroir, fils de Alexis et de Honorine née Dutoit, célibataire, né à Villars-le-Ferroir, le 24 août 1852, et :

Henriette Louise Adélaïde Mettraux, de Villars-le-Ferroir, domiciliée à Villars-le-Ferroir, fille de Louis Joseph et de Emilie Henriette Dupuis, célibataire, née à Villars-le-Ferroir, le 14 décembre 1849.

Inscrit le 21 septembre 1880

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

85

n.º 59.
Clavel
et

Farmelin

Le 11 septembre 1880 ont été publiés sans opposition à Oulens, les bans de mariage, entre

Mari Henri Eugène Clavel, serrurier, d'Oulens, domicilié à Rolle, fils de Mari et de Henriette Varinod, célibataire, né à Rolle, le 15 février 1856, et:

Amélie Farmelin, de Bussins, domiciliée à Rolle, fille de François Louis et de Françoise Louise Dériars, célibataire, née à Rolle, le 1^{er} juin 1857.

Inséré le 22 septembre 1880

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

n.º 60.
Dufour
et
Cordey

Le 12. septembre 1880 ont été publiés sans opposition à Oulens les bans de mariage entre:

Jules Dufour, meunier, d'Oulens et Dommartin, domicilié à Orbe, fils de Pierre Louis et de Marianne Cachemaille, célibataire, né à Orbe, le 22 juillet 1856, et:

Louise Annette Cordey, couturière, de Savigny, domiciliée à Orbe, fille de Charles Louis Pierre et de Jeanette Dériars, célibataire, née à Orbe, le 2 mars 1859.

Inséré le 22 septembre 1880

L'Officier de l'Etat-civil

L. Boillet.

n° 61
Veyre
et
Brevard.

Le 16 septembre 1880 ont été publiés sans opposition à Echallens, les bans de mariage entre:
Samuel Gabriel Veyre, gendarme, de Chappelles, domicilié à Echallens, fils de Abram Daniel et de Mme Marie Louise Fauve, célibataire, né à Villeneuve, le 21 décembre 1853, et:

Marionette Louise Brevard, domestique, de Dixy, domiciliée à Copponay, fille de Jean François et de Françoise Jeanette Coffey, célibataire, née à Dixy, le 18 juillet 1856.

Inscrit le 30 septembre 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet

n° 62.
Pittet
et
Beckler.

Le 28 septembre 1880 ont été publiés sans opposition à Villars-le-Terroir les bans de mariage entre:

Dominique François Pittet agriculteur, de Villars-le-Terroir, domicilié à Veissens, fils de Joseph et de Pierre Françoise Olympie Allay, né à Villars-le-Terroir, le 3 août 1851, et:

Marie Christine Beckler, ménagère, de Paroman, domiciliée à Veissens, fille de Joseph Fasel et de Joséphine Sugnauy, veuve de Alexandre Beckler, née à Veissens, le 9 avril 1849.

Inscrit le 27 novembre 1880.

L'Officier de l'Etat-civil

L. Boillet

N^o 63.
Barillon
et
Chappuis

Le 1 octobre 1880 ont été publiés sans opposition à Oulens et Elagnens, Les bans de mariage entre :

Auguste Marc Barillon, monteur de boîtes, de Carouge (Genève), domicilié à Genève aux Grottes, fils de Jean Marc et de Joséphine Brand, célibataire, né à Genève, le 11 mars 1856 et :

Louise Chappuis, d'Oulens et Elagnens, domiciliée à Bursins, fille de Jean François et de Jeanne Françoise Capt, célibataire, née à Chavannes Prausanne, le 24 décembre 1854.

Inscrit le 26 novembre 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

N^o 64.
Favre
et
Martini

Le 8 octobre 1880 ont été publiés sans opposition à Brotigny St. Barthélémy, Les bans de mariage entre :

aprouvé la ca
Diotion des mots
Frédéric Domini
que et Marie Vic
torine Henriou
et leur amplace
ment par les mots
Jacques Albert
et Françoise
Simone.

François Michel Favre, agriculteur, de Brotigny St. Barthélémy, y domicilié, fils de Jacques Albert ^{Frédéric} et de Marie Victorine ^{Henriou} ~~Henriou~~ ^{Simone}, célibataire né à Sogegnin Genève, le 18 mars 1857. et :

Marie Martini, institutrice, de Brotigny St. Barthélémy, y domiciliée, fille de Frédéric Dominique et de Marie Victorine Henriou, née à Brotigny St. Barthélémy, le 21 avril 1855.

Inscrit le 26 novembre 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

n^o 65.
Schweizer
et
Meier

Le 14 octobre 1880 ont été publiés sans opposition à Goumoens-la-ville, Willmergen et Ropprangen, les bans de mariage entre:

Bernard Schweizer, Cordonnier, de Ropprangen (Wurtemberg), domicilié à Goumoens-la-ville, fils de Jean et de Geneviève Bung, célibataire, né à Rottweil, le 17 mai 1845, et:

Marie Anna Meier, cuisinière, de Willmergen, domiciliée à Goumoens-la-ville, fille de Jean Jacob et de Catherine Humbel, célibataire, née à Willmergen, le 15 janvier 1847.

Inscrit le 26 novembre 1880

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

n^o 66.
Mayer
et
Streit

Le 3 novembre 1880 ont été publiés sans opposition à Echallens, Bectigny St. Barthélemy et Belpberg, les bans de mariage entre:

Edouard Ulrich Mayer, agriculteur, d'Echallens, domicilié à Echallens, auparavant à Bectigny St. Barthélemy, fils de Isaac Louis et de Françoise Antoinette née Mayer, célibataire, né à Echallens, le 24 mai 1854 et:

Elisabeth Streit, femme de chambre, de Belpberg, domiciliée à Bectigny St. Barthélemy, fille de Samuel et de Elisabeth Meyer, célibataire, née à Berne, le 13 septembre 1858.

Inscrit le 26 novembre 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

89.

N^o 67.
Gachet
et
Dupuis

Le 8 octobre 1880 ont été publiés, sans opposition, à Biolley-Orjulaz, les bans de mariage entre:

Jules Gachet, Libraire, de Boussenset Biolley-Orjulaz, domicilié à Morges, fils de François Louis et de Fanny Mayor, célibataire né à Echallens le 18 mars 1859, et:

Gabrielle Marie Dupuis, de Gussy, domiciliée à Morges, fille de Henri Louis César et de Henriette Françoise Wenger, célibataire née à Morges, le 14 février 1853.

Inscrit le 26 novembre 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

N^o 68.

Trolliet
et
Burmann

Le 10 novembre 1880 ont été publiés à Eclagnens, sans opposition, les bans de mariage entre:

Louis Trolliet, agriculteur, de Henniez, domicilié à Biolley-Magnoux, fils de Pierre Louis et de Marguerite Cosanday, célibataire, né à Henniez, le 6 juillet 1860, et:

Marie Ana Burmann, d'Eclagnens et Biolley-Magnoux, domiciliée à Biolley-Magnoux, fille de Pierre Frédéric et de Marie Louise Nicolier, célibataire, née à Aigle, le 11 mars 1858.

Inscrit le 26 novembre 1880

L'Officier de l'Etat-civil

L. Boillet

no 69.
Baud
et
Gottfrey

Le 15 novembre 1880 ont été publiés à Echallens et aux Gets (Haute Savoie). Les bans de mariage entre:

Mari Léon Baud, commis-voyageur, des Gets (Savoie), domicilié à Echallens, fils de Joseph et de Julie Elise Bille, célibataire, né à Echallens, le 20 février 1856, et:

Marguerite Félicité Gottfrey, modiste, d'Echallens, et y domiciliée, fille de Louis et de Marie Emilie Devos, célibataire, née à Jetschwill (Fribourg), le 24 juillet 1846.

Inscrit le 27 novembre 1880

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

no 70.
Montels
et
Gachet

Le 13 novembre 1880 ont été publiés à Biolley-Orjulaz, sans opposition, les bans de mariage entre:

Louis Jules Marie Montels, courtier en vins, de Montpellier (Hérault-France) domicilié à Paris, fils de Jean et de Henriette Jeanne Elisa Bouisset, célibataire, né à Gignac (Hérault), le 25 mars 1843, et:

Lucie Gachet, institutrice, de Biolley-Orjulaz, domiciliée à Sausanne, fille de Louis Benjamin et de Henriette Victoire Gaudard, célibataire, née à Biolley-Orjulaz, le 4 août 1849.

Inscrit le 27 novembre 1880

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

91.

no 91.
Mayer
et
Berencor

Le 3 novembre 1880 ont été publiés à Culens
et Elagnens, sans opposition, les bans de mariage
entre :

Samuel Frédéric Mayer, agriculteur, de
Lons, et y domicilié, fils de Louis Samuel et de
Julie Charlotte Rochat, célibataire, né à Cu-
lens, le 25 janvier 1846, et :

Susette Berencor, agriculteur, d'El-
agnens, domiciliée à Culens, fille de Henri
et de Jeanne Françoise Burnens, célibataire,
née à Culens, le 14 septembre 1857.

Inscrit le 27 novembre 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

no 92.
Cavin
et
Veyre

Le 24 novembre 1880 ont été publiés
à Culens, Vuchereus, Apsens et Chapelles, les
bans de mariage entre :

Jules Pierre Francois Cavin, sellier, de
Vuchereus, domicilié à Culens, fils de Jean
Daniel et de Jeanne Louise Moyster, célibataire,
né à Culens, le 11 février 1850, et :

Marianne Veyre, ménagère, de Cha-
pelles, domiciliée à Apsens, fille de Pierre
Francois et de Jeanne Dubéto, célibataire, née
à Chapelles, le 11 octobre 1847.

Inscrit le 15 décembre 1880.

L'Officier de l'Etat-civil
L. Boillet.

N^o 1.
 Trollet
 et
 Burnard

Le 10 novembre 1880 ont été publiés, à Echagnens, sans opposition, les bans de mariage entre:
 Louis Trollet, agriculteur, de Herrier, domicilié à Biolley-Magnouy, fils de Pierre Louis et de Marguerite ~~née~~ Trollet ~~née~~ Cosandai, célibataire né à Herrier, le 6 juillet 1860, et;
 Marie Ana Burnard, d'Echagnens et Biolley Magnouy, domiciliée au dit Magnouy, fille de Pierre Frédéric et Marie Louise ~~née~~ Nicolier, célibataire, née à Cligle, le 21 mars 1858.
 Inscrit le 28 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
 L. Boillet.

N^o 2.
 Mayor
 et
 Guinchard

Le 24 novembre 1880 ont été publiés, à Echallens, sans opposition, les bans de mariage entre:
 François Jules Mayor, agriculteur d'Echallens domicilié aux Prises de Gorgier, fils de Pierre François et de Marie Louise ~~née~~ Jaccard, célibataire né à Echallens, le 1 juillet 1859 et:
 Ana Guinchard, de Gorgier, domiciliée aux Prises de Gorgier, fille de Adolphe François Édouard et de Mérianne ~~née~~ Bridel, célibataire, née Prises de Gorgier, le 5 octobre 1855.
 Inscrit le 28 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

L. Boillet

93

n^o 3

Chambettes
et
Boccard

Le 24 décembre 1880 ont été publiés, à Aypens,
sans opposition, les bans de mariage entre

Antoine Louis Chambettes, agriculteur,
d'Aypens, domicilié à Mepsery, (H^e Savoie), fils de
Joseph et de Marie née Jaccottet, veuf de Péronne
Bel de; le 19 septembre 1878. et de:

Marie Boccard, de Mepsery, domiciliée à
Mepsery, fille de Louis et de Henriette née Pécoux
veuve de Benoit Duret de; le 15 septembre 1876.

Inscrit le 28 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

n^o 4

Fredd
et
Micheli
Marthie
et
Pollion

Le 11 janvier 1881 ont été publiés, à Aypens,
sans opposition, les bans de mariage entre

Louis Henri Gabriel Marthie, comptable, de
Genève et St. Aubin (Neuchâtel), domicilié à Genève,
fils de Henri François Louis et de Paule née
Peysson, célibataire, né à Genève le 10 décembre
1856 et:

Julie Louis Pollion, tailleur, d'Aypens,
domiciliée à Genève, fille de Jean Louis et de
Pernette Françoise Julie née Renoir, célibataire
née à Genève, le 1 avril 1854.

Inscrit le 28 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

no 5
Thiévenaz
et
Basset.

Le 27 janvier 1881 ont été publiés à
Goumouins-la-Ville, sans opposition, le bans de mari-
age entre :

Charles-Edouard Thiévenaz, de Bulles, do-
micié à St^e Croix, fils de Jules Henri et de Jenny
Louise née Martin, célibataire, né à St^e Croix le
26 mai 1859, et :

Isoline Elisa Basset, domestique, de Gou-
mouins-la-Ville, domiciliée à St^e Croix, fille de François
Basset et de Marie née Perrin, célibataire, née à
La Motte, le 25 avril 1857.

Inscrit le 28 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
Ls Boillet.

no 6.
Gachet
et
Pelichet

Le 5 février 1881 ont été publiés à Biolley
Oujulaz, sans opposition, le bans de mariage entre :

Constant Gachet, négociant, de Biolley-
Oujulaz, domicilié à Aubonne, fils de Henri Samuel
et de Jeannette née Bally, célibataire, né à Biolley-
Oujulaz le 14 février 1858, et :

Jenny Louise Pelichet, modiste, de Vuillieroy,
domiciliée à Aubonne, fille de Albert Daniel et
de Louis-Julie née Favre, célibataire, née à
Aubonne, le 14 octobre 1858.

Inscrit le 28 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

Ls Boillet.

N^o 7
Coste
et
Pittet

Le 3 février 1882 ont été publiés à Villars-
le-Ferroir, sans opposition, le bans de mariage entre:
Pascal Pierre Marius Coste, domestique,
de Laborrière (Hérault), domicilié à Colles-Boppé
et de droit à Montpeyroux (Hérault), fils de Pierre
Joseph et de Mariette Claparède, célibataire, né
à Laborrière le 25 avril 1859 et:

Marie Joséphine Peroline Pittet, ménagère,
de Villars-le-Ferroir et y domiciliée, fille de Eugénie
et de Eulalie Pittet, célibataire, née à Villars-
le-Ferroir, le 31 mars 1848.

Inscrit le 28 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet

N^o 8.
Cardinaux
et
Hof.

Le 18 février 1881 ont été publiés
à Echallens, sans opposition, le bans de mari-
age entre:

Jacques Clément Cardinaux, maître-
Hotel, de Châtel St-Denis, domicilié à Vevey, fils
de Jean et de Marie née Chaperon, veuf de Rose
Madeleine Meyer de C^o le 21 octobre 1879, et:

Barbara Hof, sans profession, de
Lauter (Bern) domiciliée à Echallens, fille de
François et de Barbara née Schumacher, celi-
bataire, née à Lauter, le 21 juillet 1847.

Inscrite le 28 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 9.
Henrioc
et
Henrioc

Le 7 mars 1881 ont été publiés à Echallens,
sans opposition, le bans de mariage entre:
Henri François Henrioc, forgeron, de Sullens,
domicilié à Echallens, fils de Jean Daniel et de
Louis Henriette née Rubin, célibataire, né à
Crispines, le 25 mars 1853. et:

Louise Henrioc, couturière, de Sullens,
domiciliée à Sausanne, fille de Abram Faillottaz
et de Louise Suzanne née Cherbuin, venue de Louis
Henrioc, de le 18 janvier 1879. née à Sausanne
le 18 mars 1852.

Inscrit le 28 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet

N^o 10.
Reymond
et
Hoches

Le 21 février 1881 ont été publiés à Epens,
sans opposition, le bans de mariage entre:

Ernest Reymond, négociant, de l'Abbaye,
du Chenit et d'Epens, domicilié à Genève, fils de
Jean Louis et de Jeanne Marie Marguerite née
Piaget, célibataire, né à Epens le 25 décembre 1855 et

Julie Suzanne Hoches de Celigny, domici-
liée à Celigny, fille de Jean Gabriel Frédéric et de
Louise Jenny Guiblier, célibataire, née à Celigny,
le 24 avril 1861.

Inscrit le 28 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

III

N^o 11.
Barroud
et
Thélin

Le 4 mars 1881 ont été publiés à Biolley
Orjulaz sans opposition, les bans de ma-
riage entre:

Charles Henri Lucien Barroud, fonc-
tionnaire postal, de Geysins, domicilié à
Sausanne, fils de Emile et de Julie Hen-
riette née Faure, célibataire, né à Geysins
le 10 septembre 1856, et:

Alic Thélin, couturière, de Biolley
Orjulaz, domiciliée à Sausanne, fille de
Henri Louis, et de Jeannette Louise née
Blanc, célibataire, née à Biolley Orjulaz
le 13 décembre 1862.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet

N^o 12.
Kriener
et
Bisat

Le 16 mars 1881 ont été publiés à
Schollens, sans opposition, les bans de ma-
riage entre:

Georges Kriener, manoeuvre de Kirchdorf
(Berne), domicilié à Yverdon, fils de David,
et de Mme Marguerite née Boney, célibataire
né à Yverdon, le 18 août 1861, et:

Elise Bisat, cuisinière, de Gurnoez-
la-Ville, domiciliée à Yverdon, fille de
Pierre et de Jeanne Louise Henriette née
Pillou, célibataire, née à Cypens, le 12
novembre 1860.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet

n^o 13.
Bugnion
et
Mayer

Le 16 mars 1881 ont été publiés à Echallens, sans opposition, à l'état les bans de mariage entre :

Philippe Auguste Melchior Bugnion, commis-négociant, de Belmont sur Pully, domicilié à Lausanne, fils de Pierre Etienne Abram, et de Jenny Louise née Cley, célibataire, née à Lausanne, le 27 février 1854.

Estelle Cécile Mayer, d'Echallens, domiciliée à Lausanne, fille de Antoine Louis Emile et de Elisabeth Louise Jaquier, célibataire, née à Goumoens Ep. le 19 février 1860.

Inscrit le 29 juillet 1882

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet.

n^o 14.
Friedly
et
Despont

Le 2 avril 1881 ont été publiés à Biolley Orjulaz, sans opposition, les bans de mariage entre :

Antoine Martin Friedly, agriculteur, de Marbach (Lucerne) domicilié à Merzibühl, fils de Joseph et de Catherine, née Portmann, célibataire, née à Viedermonten, le 13 décembre 1851, et :

Mari Honorine Despont, fermière, de Biolley-Orjulaz, domiciliée à Ormens, Tribouze, fille de François Navier, et de Marie Julie née Pittet, célibataire, née à St. Barthélémy le 14 mai 1854.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil L. Boillet

99

N^o 15.
Jaquier
et
Eva.

Le 2 avril 1881 ont été publiés, à Echallens, sans opposition, les bans de mariage entre:
Charles Louis Jaquier, chapelier, de
Vucherens, domicilié à Echallens, fils de Jean
François et de Françoise Emilie née Mayor,
célibataire, né à Rolle, le 4 avril 1854, et:

Marie Eva, s'occupant en linge, de la
Côte aux Fées, domiciliée à la Chaup de Fonds,
fille de Jacques Louis et de Marianne Mayor,
célibataire, née à la Chaup de Fonds, le 16
mars 1858.

Inscrit le 29 juillet 1882

1^{er} Officier de l'état-civil
L. Boillet

N^o 16.
Jaccottet
et
Borgeaud

Le 31 mars 1881 ont été publiés à Echallens, sans opposition, les bans de mariage entre:
Henri Jaccottet, agriculteur, d'Echallens,
domicilié à Cossonay, fils de Jean Pierre, et de
Jeanne Henriette Braillard, célibataire,
né à Echallens, le 24 février 1857, et:

Marie Augustine Borgeaud, couturière
de Morrens, domiciliée aux Violettes sur
Morrens, fille de Philippe et de Jeanne Susanne
née Borgeaud, célibataire, née aux Violettes
le 30 septembre 1848.

Inscrit le 29 juillet 1882

1^{er} Officier de l'état-civil

L. Boillet

no 17.

Biaudet
et
Corey.

Le 26 mars 1881 ont été publiés à Echal
pens, sans opposition, les bans de mariage entre:
Jean Victor Biaudet, gendarme, de
Bolle, domicilié à Pausanne, fils de Charles
Edouard Isaac Amédée, et de Jeanne Bernette
Duboulet, célibataire, née à Montet, le 6
juillet 1848, et:

Jenny Corey, lingère, de Chapelles,
domiciliée à Echallens, fille de Pierre Daniel
et de Marguerite Charlottine Mayor, céli-
bataire, née à Echallens le 22 mars 1855.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet

no 18.

Tholonan
et
Favre

Le 4 avril 1881 ont été publiés à
Goumoëns Ep, sans opposition, les bans de
mariage entre:

Jean Joseph Tholonan, commissionnaire,
(d'Entre-deux-Guiers (j'sore), domicilié à Genève,
fils de Jean François et de Marie née Guifrey,
célibataire, né Entre-deux-Guiers, le 1^{er} novem-
bre 1851 et:

Françoise Julie Favre, de Genève et de
Goumoëns Ep, domiciliée à, fille de Jean Marie
Favre et de Louise Susanne Chatet an, céli-
bataire, née et domiciliée à Genève le
31 décembre 1849.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 19Aquet
et
Thiébaud

Le 1^{er} février 1881 ont été publiés à Éclagnens, sans opposition, les bans de mariage entre :

Emile Alexis Aquet, journaliste, d'Éclagnens, domicilié à Boverse, fils de François Samuel et de Anna Berquinthal, célibataire, né aux Ponts (Neuchâtel), le 15 novembre 1843, et

Marianne Amélie Thiébaud, crocheteuse, de Brot (Neuchâtel) domiciliée à Couvet, fille de François Samuel Walther et de Marie Louise Henry, veuve de David François Thiébaud, des Amars 1875, née à Baulmes le 9 juillet 1839,
Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet.

N^o 20Job
et
Crottoy

Le 9 mars 1881 ont été publiés à St. Barthélemy, sans opposition, les bans de mariage entre :

Félicia Job, marchal, de Chavannes, domicilié à Chavannes, fils de Jean et de Madeleine Lydie née Capt, célibataire, né à Chavannes, le 30 juin 1857, et

Louise Henriette Crottoy, cuisinière, de St. Barthélemy, domiciliée à Bussygny, fille de Marc, et de Jeanne Marguerite née Perrochon, célibataire, née à Viefflens (Fr.) le 30 octobre 1858.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

L. Boillet.

no 21.
Porchet
et
Maccan

Le 2 avril 1881 ont été publiés à Echallay,
sans opposition, les bans de mariage entre:

Victor Porchet, maréchal, de Corulles le
Jorat domicilié, fils de Jean Samuel et de So-
phie née Lavin, célibataire, né à Corulles le Jorat
le 9 avril 1859, et:

Marie Louise Maccan, ménagère, d'Echallay
domiciliée à Peney-le-Jorat, fille de Jean François
Henri, et de Jeanne Louise née Pache, célibataire
née à Pully, le 29 novembre 1863.

Inscrit le 29 juillet 1881.

L'Officier de l'état civil
E. Boillet

no 22.
Pittet
et
Bourris

Le 11 mai 1881 ont été publiés à Villars
le-Terroir, sans opposition, les bans de mariage entre:

Marc Nicolas Pittet, domestique, de Villars-
le-Terroir domicilié, fils de Joseph, et de Reine
Françoise Olympie née Allaz, célibataire, né
à Villars l'É, le 8 mai 1853, et:

Catherine Adélaïde Caroline Bourris,
Cuisinière de St-Jean d'Anloup (Avoie), domici-
liée à L'ausance, fille de Hyacinthe et de
Charlotte Gerondet, née à Tion le 16 juin 1848.

Inscrit le 29 juillet 1881.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

n^o 23.
Corvo
et
Dubuc

Le 18 janvier 1881 ont été publiés à
Oulens, sans opposition, les bans de mariage entre:
Charles Louis Corvo, menuisier, de Montche-
rain et les Clés, domicilié à Signerolles, fils de
François Louis, et de Lisette née Pélard, célibataire,
née aux Clés, le 30 septembre 1854 et:

Henriette Dubuc, modiste, d'Oulens,
domiciliée à Cossonay, fille de Georges, et de
Françoise née Favre, célibataire, née à Cos-
sonay le 18 février 1852.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet

n^o 24.
Jolimay
et
Fuchs

Le 18 avril 1881. ont été publiés à
Gumouars Sp. sans opposition, les bans de mariage
entre:

Louis Adolphe Jolimay, horloger, de
Gumouars Sp., domicilié à La Côte aux Fées,
fils de Hélié, célibataire, né à La Côte aux Fées,
le 19 janvier 1840, et:

Hélié Marie Fuchs, horlogère, de
Remigen, Argovie, domiciliée à La Côte aux Fées,
fille de Marc, et de Hélié Suprosine née
Schonck, célibataire, née à La Côte aux Fées
le 6 mai 1855.

Inscrit le 29 juillet 1881.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 25
 Narbel
 et
 Bédert

Le 10 juin 1881 ont été publiés à Goumoens-
 Le-Juy, sans opposition, les bans de mariage entre:
 François Narbel, mécanicien, de Goumoens-
 Le-Juy, domicilié à Morges, fils de François et de
 Jeanne Livie née Golay, divorcé de Elisa Marie
 Rochat de le 4 mars 1881, né à Moa, le 31 décem-
 bre 1848 et;

Sophie Bédert, cuisinière, de Monnay,
 domiciliée à Morges, fille de Samuel et de
 Marie née Baumgartner, célibataire, née à Mon-
 nay, le 10 septembre 1856.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
 L. Boillet.

N^o 26.
~~Dupraz~~
~~et~~
~~Dutay~~
 Couvrou
 et
 de Goumoens.

Le 29 mai 1881 ont été publiés à
 Goumoens Sp. sans opposition, les bans de ma-
 riage entre:

Alois Frederick Couvrou, de Deckers-
 Berg, de Genève, Corsier et Vevey, domicilié à
 Vevey, fils de Polono Charles Edouard et de
 Isabelle Pauline Cécile Couvrou de Deckers-
 Berg, célibataire, né à Vevey, le 18 mai 1854, et;

Anne Viollette de Goumoens, de Goumoens-
 la-ville, Berno Lausanne domiciliée
 à Goumoens la-ville, fille de Georges Alfred Hans
 Théophile de Goumoens, et de Lavinia Cécile née
 Dorat, célibataire, née à Goumoens Sp. le 20
 août 1861.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
 L. Boillet

27.
Emery
et
Bärtshy

Le 30 juin 1881 ont été publiés à Stagnières sans opposition, les bans de mariage entre:
Charles Emery, commissionnaire, d'Etagnières, domicilié à Dorey, fils de La Champ de Fonds, fils de Jean Louis Samuel et de Lucie Thiébaud, célibataire, né à La Champ de Fonds, le 18 décembre 1859. et

Elisa Bärtshy, faiseuse d'aiguilles, d'Éggi (Syl/Berne), domiciliée à La Champ de Fonds, fille de Elisabeth Bärtshy, célibataire, née à Giestal, le 25 septembre 1859.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état civil
E. Boulet

no 28.
Michon
et
Panchaud

Le 8 juin 1881 ont été publiés à Epens, sans opposition, les bans de mariage entre:

David Jules Michon, agriculteur, de Froideville et y domicilié, fils de David Louis et de Frédérique Louise née Vittoz, célibataire, né à Froideville le 14 janvier 1858 et

Marie Fanny Panchaud, ménagère, de Poliez-le-Grand et d'Epens, domiciliée à Poliez-le-Grand, fille de Louis et de Jenny Mermoud, célibataire, née à Poliez-le-Grand, le 9 juillet 1860

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état civil

E. Boulet

n^o 29.
Vulliamy
et
Martin.

Le 9 juillet 1881 ont été publiés à Culens,
sans opposition, les bans de mariage entre:

Louis Vulliamy, agriculteur, d'Orbans,
domicilié à Aubonne, fils de Louis et de Françoise
Chamot, cultivateur, né à Culens, le 22 août 1841 et:

Jenny Julie Victoire Martin, d'Esertines,
domiciliée à Aubonne, fille de Antoine Henri
Dumartthéray et de Charlotte née Henriot, di-
vorcée de Jules ^{Louis Abramo} Martin, dès le 26 août 1880,
née à Bugnion le 4 juillet 1852.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
Ls Boillet

n^o 30.
Thuillard
et
Aguet.

Le 24 juin 1881 ont été publiés à Ecla-
gnens, sans opposition, les bans de mariage
entre:

Jean Samuel Thuillard, charpentier, de
Froideville, domicilié à Sausanne, fils de Jean
Daniel et de Jeanne Louise née Guisbubler, veuf
de Jenny née Thuillard, dès le 8 juin 1881, né à
Froideville, le 13 novembre 1836, et:

Marianne Aguet, fleuriste, de Seltens
Vufflens-la-Ville et Eclagnens, domiciliée à Sau-
sanne, fille de Xavier Kaufmann et de Marianne
Veibel, veuve de Louis Auguste Aguet dès le
12 novembre 1878, née à Fribourg (Suisse), le
le 31 mars 1830.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
Ls Boillet

N^o 31.Mayor
et
Gonin.

Le 7 août 1881 ont été publiés à Schalheus
sans opposition, les bans de mariage entre :

Louis Marius Mayor, pasteur, d'Schalheus,
domicilié à Sausanne, fils de Jean Pierre Frédéric
et de Sophie Madeline née Müller, célibataire,
né à Sausanne, le 14 février 1856 et :

Bertha Gonin, d'Espertines/Verdon, do-
miciée à Sausanne, fille de Charles et de Julie
née Bay, célibataire, née à Sausanne, le 17 juillet
1859.

Inscrit le 29 juillet 1882.

l'Officier de l'état-civil
E. Boillet

N^o 32.Dupraz
et

Hurloz.

Le 13 juin 1881 ont été publiés à Culens,
sans opposition, les bans de mariage entre :

Gustave Frédéric Dupraz, cordonnier
d'Olens, domicilié à Corsier, fils de François
Louis et de Henriette Rosalie Chaulet, célibataire
né à Culens, le 27 novembre 1858 et :

Cécile Hurloz, d'Ormont-Depus, domiciliée
à Oigle, fille de David Félix et de Susanne
Marguerite Jeannette née Chéris, célibataire, née
à Cormier, le 27 mars 1858.

Inscrit le 29 juillet 1882.

l'Officier de l'état-civil

E. Boillet

Schallens

N^o 33.
Gottofrey
Dutoit

Le 8 septembre 1881 ont été publiés à
Villars-le-Terroir, sans opposition, les bans de
mariage entre:

Alexis François Gottofrey, agriculteur,
d'Schallens et y domicilié, fils de François Joseph
Gottofrey et de Marie Marguerite née Jaccottet,
veuf de Françoise Reine Gottofrey, né à Schallens
le 20 décembre 1828, et

Marie Françoise Louise Dutoit, cuisinière
de Villars-le-Terroir, domiciliée à Sausanne,
fille de Victor Dutoit et de Eugénie Panchaud,
célibataire, née à Villars-le-Terroir, le 17 janvier
1835.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet.

N^o 34.
Hoffmann
Chappuis

Le 17 août 1881 ont été publiés à
Genève, sans opposition, les bans de mariage entre:

Jean Louis Roger Hoffmann, épaveur
juré, de Genève et y domicilié, fils de Jean Ami
Gaspard et de Joséphine Elisabeth Herriodet,
célibataire, né à Genève le 5 mai 1860 et

Marguerite Louise Emma Chappuis, d'Orléans,
domiciliée à Genève, fille de François Louis et de
Henriette Vidoudez, célibataire, née à Genève
le 31 décembre 1860.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

L. Boillet.

109.

35

Jaccaro
et
Basset.

Le 14 septembre 1881 ont été publiés à Gau-
mouens-la-Ville, sans opposition, les bans de mariage
entre :

Georges Fritz Jaccaro, horloger, de St. Croix est
domicilié, fils de Justin et de Clara Mathil de Gobay
célibataire, né aux Granges de St. Croix le 16 mars 1858 et.

Marie Louise Basset, horlogère, de Gaumouens-
la-Ville, domiciliée à St. Croix, fille de Louis et de Louise
Hélène Thévenaz, célibataire, née à St. Croix le
14 juin 1861.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet.

n° 36.

Yerly
et
Despont

Le 13 septembre 1881 ont été publiés à
Bisley-Cojulaz, sans opposition, les bans de
mariage entre :

Pierre Joseph François Yerly, agriculteur
de Roovers et Cottens, domicilié à Roovers, fils de Claude
et de Anne Marie Fisch, célibataire, né à Roovers
le 20 novembre 1834 et.

Augustine Valentine Despont, ménagère
de Bisley-Cojulaz, domiciliée à Cunnens (Fribourg).
Fille de François Xavier et de Marie Julie Pitter
célibataire, née à St. Barthélemy, le 29 juin
1852.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 37.
Bissat
et
Bournome

Le 6 septembre 1882 ont été publiés à Gourmay,
la ville, sans opposition, les bans de mariage entre:
Ami Bissat, horloger, de Gourmay (Sp. domicilié
à Noirvaux, veuve St. Croix, fils de Samuel et de
Jeanette Bournoy, célibataire, né à Villars-Burquin
le 31 mai 1858, et:

Jeanette Marie Bournoy, horlogère, de
St. Croix, domiciliée à la Mouillemagnon, fille de
Julien Constant et de Jeanette Favre, céli-
bataire, née aux Granges de St. Croix le 17 juillet
1860.

Inscrit le 29 juillet 1882.
L^e Officier de l'état-civil
E. Boillet

N^o 38.
Corbaz
et
Bournome

Le 19 septembre 1881 ont été publiés à
Eclagnens, sans opposition, les bans de maria-
ge entre:

Jules Corbaz, instituteur, de Mont St. Pausanne
domicilié à Fortegnin, fils de Jean Louis et
de Jeanne Marie Julie Maylan, célibataire
né à Mont St. Pausanne, le 12 mai 1843 et:

Louise Bournome, d'Eclagnens et
Biolley-Magnoux, domiciliée à Pausanne, fille
de Théodore, et de Jeanne Louis née Decoutte,
célèbataire, née à Penthaiz le 26 avril 1843.

Inscrit le 29 juillet 1882.
L^e Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 39.Bernard
et
Gumi

Le 11 octobre 1881 ont été publiés à Eda-
gnens, sans opposition, les bans de mariage entre
Polaire Jules Daniel Bernard, corroyeur,
d'Estagnander Biolley-Magnoux, domicilié à
Lausanne, fils de Daniel François et de Marie
Louise Dupuis, célibataire, né à Lausanne,
le 24 octobre 1858 et :

Louise Marie Gumi, lingère, de Gessenay
domiciliée à Lausanne, fille de Antoine et de
Catherine Math, célibataire, née à Gessenay
le 24 septembre 1842.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'officier de l'état-civil
E. BoilletN^o 40Mettrauf
et
Minguely

Le 19 octobre 1881 ont été publiés
à Villars-l-Terroir, sans opposition, les bans
de mariage entre :

Joseph Paul Mettrauf, agriculteur, de
Villars-l-Terroir, domicilié à Lopy, fils de
Claude Léopold et de Claire Anne Chalamel,
célibataire, né à Lopy, le 30 juin 1841 et :

Lucie Félicite Minguely, agriculteur,
de Courmilleus/Fribourg domiciliée à Lopy,
fille de Jean Joseph, et de Madeleine Gresslich,
célibataire, née à Courmilleus, le 29 juin 1853.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'officier de l'état-civil

E. Boillet

n^o 41
 Bissat
 et
 Jaccard

Le 4 octobre 1881 ont été publiés à Gournay-la-Ville, sans opposition, les bans de mariage entre:

John Henri Bissat, horloger, de Gournay Sp. domicilié à Noiryvaux, vic^e St^e Croix, fils de Samuel et de Jeannette Bernoz, célibataire, né à Villars-Burquin, le 23 octobre 1859 et:

Aline Louise Jaccard, horlogère, de St^e Croix domiciliée au Miquet, vic^e St^e Croix, fille de Louise Jaccard, célibataire, né à St^e Croix le 4 octobre 1880 et le 9 février 1857.

Inscrit le 29 juillet 1882.
 L^r Officier de l'état-civil
 L. Boillet.

n^o 42
 Clavel
 et
 Feller

Le 28 octobre 1881 ont été publiés à Culens, sans opposition, les bans de mariage entre:

François Louis Clavel, d'Oulens, domicilié à Fausanne, fils de François Octave et de Jeanne Emili Rochat, célibataire, né à La Sarraz, le 25 août 1857 et:

Rosine Madeleine Feller, cuisinière, de Noffen/Bernez, domiciliée à Berne, fille de Christian et de Madeleine Frauchiger, célibataire, née à Berne, le 22 avril 1860.

Inscrit le 29 juillet 1882.
 L^r Officier de l'état-civil
 L. Boillet

N^o 43.
Allaz,
et
Chaudron.

Le 2 novembre 1881 ont été publiés à Villars-le-Ferroir, sans opposition, les bans de mariage entre :

Jacques Emile Allaz, agriculteur, de Villars-le-Ferroir domicilié, fils de Jules Nicolas et de Marguerite Euphrasie Jursiens, célibataire, né à Villars-le-Ferroir, le 6 juin 1853 et :

Marie Martine Chaudron, ménagère de Romont, domiciliée à Vuissens, fille de Jean et de Madeleine Badois, célibataire, née à Vuissens, le 4 janvier 1852.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet

N^o 44
Dupuis
et
Köhler.

Le 14 novembre 1881 ont été publiés à Echagnens, sans opposition, les bans de mariage entre :

Jean Auguste Dupuis, employé postal, d'Echagnens, domicilié à Neuchâtel, fils de Jean Auguste et de Henriette Augustine Guinichard, célibataire, né à Neuchâtel, le 26 août 1847 et :

Mariame Marguerite Köhler, de Vidau domiciliée à Neuchâtel, fille de François Frohvein et de Catherine Marguerite Christianat, veuve de Jean Alexandre Köhler, née le 25 juillet 1846, né à Corcelles-près-Payame le 26 février 1832.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 45.
Panchaud
et
Porcher

Le 23 octobre 1881 ont été publiés à Gysens, sans opposition, les bans de mariage entre:
Adolphe Panchaud, agriculteur, de Poliez-le-Grand, et Gysens, domicilié à Poliez-le-Grand, fils de Louis Panchaud et de Jenny Mermoud, célibataire, né à Poliez-le-Grand, le 25 septembre 1858, et

Mari Porchet, agriculteur, de Corulley-le-Jorat, domicilié aux Saugealles, Rausanne, fille de Jean Louis et de Anne Marie Déleport, célibataire, né à Corulley-le-Jorat, le 4 juillet 1857.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet.

N^o 46.
Dutoit
et
Mettraux

Le 5 janvier 1881 ont été publiés à Villars-le-Terroir, sans opposition, les bans de mariage entre:

Charles Césaire Dutoit, agriculteur, de Villars-le-Terroir et y domicilié, fils de Alexis et de Honorine née Dutoit, célibataire, né à Villars-le-Terroir, le 22 septembre 1850 et

Raine Françoise Philomène Mettraux, de Villars-le-Terroir et y domiciliée, fille d'Oliver Joseph et de Marguerite Adèle née Mettraux, célibataire née à Villars-le-Terroir, le 14 mai 1859.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 47
Gues
et
Rotten.

Le 14 janvier 1881 ont été publiés à Gourniens-la-Ville, sans opposition, les bans de mariage entre :

Auguste Gues, agriculteur, de Boulares et Moudon, domicilié à Gourniens-la-Ville, fils de Jean Louis et de Susette Nanon Carrare, célibataire, né à Boulares, le 26 juillet 1856, et :

Emma Rotten, ménagère, de Guggisberg, domiciliée à Gourniens-la-Ville, fille de Henri et de Louise Peguiron, célibataire, née à Cuarny, le 22 février 1861.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet

N^o 48
Macheret
et
Aronde.

Le 2 janvier 1881 ont été publiés à Stagnières, sans opposition, les bans de mariage entre :

Joseph Théophile Macheret, domestique, de Rucyres St-Laurent, domicilié à Stagnières, fils de Françoise dite Frantron Macheret, célibataire né à Rucyres St-Laurent, le 14 août 1856, et :

Caroline Aronde, marchande, de Terravalle de Sésia (Piémont), domiciliée à Stagnières, fille de Célestin et de Euprosine Catherine née Girard, célibataire, née à Freiburg, le 15 mars 1856.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 49.
Favre
et
Logez.

Le 21 avril 1881 ont été publiés à Gournovins-la-Ville, sans opposition, les bans de mariage entre:
Henri Vincent Favre, agriculteur de Gournovins-la-Ville et y domicilié, fils de Jean Jaques et Jeanne Girardot, veuf de Jeanne Julie Samsie Chailles née Monachon, né à Gournovins-la-Ville, 8 octobre 1818.

Inscrit le 29 juillet 1882.

Louis Logez, agriculteur, de Gournovins-la-Ville et y domicilié, fille de Jacob et de Jeanne Françoise Pectard, célibataire, née à Gournovins-la-Ville, le 23 avril 1832.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet

N^o 50.
Favre
et
Pittet.

Le 12 mai 1881 ont été publiés à Apsens, Bretigny St. Barthélemy et Villars-le-Ferroir, sans opposition, les bans de mariage entre:

François Joseph Favre, agriculteur, de Bretigny St. Barthélemy, domicilié à Apsens, fils de Jean Georges et d'Euphrasie Pellerin, célibataire, né à Apsens, le 8 mars 1853, et

Mari Agathe Elisabeth Pittet, agriculteur, de Villars-le-Ferroir et y domicilié, fille de Maurice Marcel Jaques et de Césarine Juvier, célibataire, née à Villars-le-Ferroir, le 2 février 1856.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

L. Boillet

N^o 51.

Allaz.

et

Allaz.

Le 10 mai 1881 ont été publiés à Villars-le-Ferroir, sans opposition, les bans de mariage entre :

Alexandre Auguste Allaz, agriculteur, de Villars-le-Ferroir et y domicilié, fils de Charles Auguste et de Marie Euphrasie Périer, célibataire, né à La Croix-Saint-Anfray (Puy), le 5 août 1852, et :

Sylvie Augustine Allaz, agriculteur, de Villars-le-Ferroir et y domiciliée, fille de Edouard Félix et de Marie Caroline Pétet, célibataire née à Villars-le-Ferroir, le 25 mai 1858.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état civil
E. Boillet

N^o 52.

Baudet

et

Mermoue.

Le 23 mai 1881 ont été publiés à Etagnières sans opposition, les bans de mariage entre :

Daniel Emile Baudet, agriculteur, d'Etagnières et domicilié, fils de Jean Louis et de Susette Emery, célibataire, né à Etagnières, le 8 novembre 1845 et :

Jenny Mermoue, agriculteur, de Poliez-le-Grand, domiciliée à Etagnières, fille de François et de Jeanette née Mermoue, célibataire née à Poliez-le-Grand le 22 juin 1858.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état civil

E. Boillet

N^o 53.
Mermoud
et
Jaccottet

Le 10 avril 1881 ont été publiés à Echallens et Bottens, sans opposition, les bans de mariage entre :

François Mermoud, banquier, de Polier-le-Grand, domicilié à Echallens, fils de Henri et de Julie Vautrey, veuf de Elise Dutat-dès le 27 avril 1880, né à Polier-le-Grand, le 30 mai 1853 et

Marie Jaccottet, auvergiste, d'Echallens et y domiciliée, fille de Marc-Henri François Herriot et de Jeannette Georgette Mayor, veuve de Louis Samuel Jaccottet dès le 8 avril 1880, née à Echallens, le 23 novembre 1856.

Inscrit le 29 juillet 1882.

l'Officier de l'état-civil
E. Boillet.

N^o 54.
Clavel
et
Pelet

Le 12 octobre 1881 ont été publiés à Oulens, Apsens et Peyres et Popens, sans opposition, les bans de mariage entre :

Frédéric Clavel, agriculteur, d'Oulens, et y domicilié, fils de Jean Louis et de Jeanne Marie Clavel, célibataire, né à Oulens, le 30 novembre 1843, et

Jeannette Pelet, agriculteur, de Peyres et Popens domiciliée à Apsens, fille de Jean Gabriel et de Jeanne Marguerite Curchev, célibataire, née à Apsens, le 20 novembre 1844.

Inscrit le 29 juillet 1882.

l'Officier de l'état-civil

E. Boillet

119
Huber
et
Mayor.
N^o 55

Les 6 et 7 octobre 1881 ont été publiés à Echallens et Genève, sans opposition, les bans de mariage entre:

Ferdinand Frederick Huber, horloger, de Genève et y domicilié, fils de Jean Bernard et de Anne Marie Grossmann, veuf de Louise Chollet, né à Rheinack (Wurtemberg) le 16 septembre 1841, et:

Jenny Mayor, d'Echallens et y domiciliée, fille de Louis Abram et de Louise Susanne née Mayor, célibataire, née à Echallens, le 3 janvier 1861.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet

N^o 56.
Finard
et
Schaub.

Les 5, 9 et 13 novembre 1881 ont été publiés à Echallens Bances et Buchten, sans opposition, les bans de mariage entre:

Léon Henri Finard, médecin, de Bances, domicilié à Echallens, fils de François Henri et de Jeanne Susanne Beronon, célibataire, né à Collombier, le 17 juillet 1855 et:

Rosine Caroline Schaub, de Buchten Bâle-Campagne, domiciliée à Echallens, fille de Jacob et de Elise Rogoz, célibataire, née à Echallens, le 22 janvier 1861.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 57.
Basset
et
Favre

Le 27 octobre 1881 ont été publiés à Goumoens-la-Ville, sans opposition, les bans de mariage entre :

Édouard Basset, agriculteur, de Goumoens-la-Ville et y domicilié, fils de Benjamin Emmanuel et de Louise Marie Monthou, célibataire, né à Goumoens-la-Ville, le 7 novembre 1853, et :

Clotilde Henriette Favre, agriculteur, de Goumoens-la-Ville et y domiciliée, fille de Jean Pierre et de Jeanne Susanna Jacquier, célibataire, née à Goumoens-la-Ville, le 6 janvier 1859.

Inséré le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet.

N^o 58.
Mayer
et
Clavel

Le 9 décembre 1881 ont été publiés à Oulens, sans opposition, les bans de mariage entre :

Henri Mayer, agriculteur, d'Oulens et y domicilié, fils de Louis Samuel, et de Julie Charlotte née Pochat, célibataire, né à Oulens, le 18 juin 1843, et :

Hélène Fanny Clavel, agriculteur, d'Oulens et y domiciliée, fille de François et de Louise née Beun, célibataire, née à Oulens, le 29 octobre 1859.

Inséré le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet.

121.

1882.

n.º 1.
Cottet
et
Martin

Le 19 décembre 1881 ont été publiés à
Etagnières, sans opposition, les bans de mariage
entre

Jean Joseph Cottet, de Leydomocilié,
fils de François Nicolas et de Marie Gues, ce-
libataire né à Rue, le 17 juillet 1855 et,

Marie Melanie Martin, d'Etagnières,
et y domiciliée, fille de Hilaire Martin Martin,
et de Marie Anne Maillaro, célibataire née
à Ommens, le 13 juin 1862.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

n.º 2.
~~Alatz~~
et
~~Berissyl.~~
Burnens
et
Michaud

Le 12 janvier 1882 ont été publiés
à Oulens, sans opposition, les bans de mari-
age entre :

Burnens, Jean Louis Marc, agriculteur
d'Oulens, domicilié à Clarens, fils de Pierre
François et de Louise Catherine Fanchaud,
célibataire, né à Eussy, le 14 février 1849, et

Michaud, Louise Adèle, repapasse
de Bes et La Sarraz, domiciliée à Hausanne
fille de Pierre Samuel Alexandre et de
Françoise Demartin, célibataire, née à Bes
le 12 juin 1856.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 3.
Vuagniaux
et
Basset.

Le 23 janvier 1882 ont été publiés à
Goumoens-la-Ville, sans opposition, les bans de
mariage entre :

Vuagniaux, Auguste, agriculteur, de
Ducherens, domicilié à Orisoules, fils de Jean
Pierre et de Louise Françoise née Bertholet, celi-
bataire, né à Demoret, le 27 février 1861 et.

Basset, Louise, domestique, de Gou-
moens-la-Ville, domiciliée à Orisoules, fille
de Jean Daniel et de Jenny Cuagnier, céliba-
taire, née à Yvonand, le 16 août 1856.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'officier de l'état-civil
E. Boillet

N^o 4.
Wagen
et
Mayer.

Le 25 février 1882 ont été publiés à
Echallens, sans opposition, les bans de maria-
ge entre :

Wagen, Jean Henri, ancien négociant,
de Flurlingen (Zürich), domicilié à Sausanne,
fils de Jacques et d'Elisabeth Bollinger, veuf de
Anne Barbara Hill, des le 15 mai 1881, né à
Schaffhouse, le 28 mai 1816, et.

Mayer née Tacke, Françoise Marie, sag-
femme, d'Echallens, domiciliée à Sausanne,
fille de Jean André Loui et de Françoise Char-
lotte Balisat, veuve de Mayer, Adolphe,
des le 5 mai 1879, né à Sausanne le 18 février
1842.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'officier de l'état-civil
E. Boillet

N^o 5.
Ménoué
et
Despont.

Le 26 février 1882 ont été publiés à Briley-Orjulaz, sans opposition, les bans de mariage entre :

Ménoué, Jacques, agriculteur, de Baume, H^o Savin, domicilié à Vevey, fils de Françoise, célibataire, né à Baume le 23 juillet 1850 et

Despont, Marie Rosine, cuisinière, de Briley-Orjulaz, domiciliée à Vevey, fille de Julien, et de Marie Goumaz, célibataire, née à Olon, le 11 mai 1849.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet.

N^o 6.
Favre
et
Despont.

Le 14 mars 1882 ont été publiés à Briley-Orjulaz et à Bretigny St-Barthelémy, sans opposition, les bans de mariage entre :

Favre, Jules Maurice, valet de chambre de Bretigny St-Barthelémy, domicilié à St-Légier fils de Nicolas Marcel, et de Ligette Honorée célibataire née à Bretigny St-Barthelémy, le 24 mars 1850, et :

Despont, Marie Julie, cuisinière, de Briley-Orjulaz, domiciliée à Fausam, fille de Dominique et de Louise Pongchamp, célibataire, née à Juttschwyg, le 8 juillet 1852.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet.

N^o 7.
Débétay
et
Berencou

Le 14 mars 1882 ont été publiés à Éclagnens
et Goumouens-la-Ville, sans opposition, les bans de
mariage entre:

Débétay, Jules Louis, agriculteur, de Fey et
y domicilié, fils de Jean Gabriel et de Henriette
Françoise Bardin, célibataire, né à Sampi-
gny, le 6 janvier 1852, et:

Berencou, Françoise, ménagère, d'É-
clagnens, domiciliée à Goumouens-la-Ville, fille
de Jacques Benjamin et de M^{lle} Rose Métraux
célibataire, née à Éclagnens, le 20 mars 1856.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet

N^o 8.
Panchaud
et
Pottens

Le 8 avril 1882, ont été publiés à Echallens,
sans opposition, les bans de mariage entre:

Panchaud, Simon Auguste, agriculteur,
de Pottens, domicilié à Echallens, fils de Fran-
çois Joseph et de Adèle Jeanne née Panchaud,
célibataire, né à Dornier, le 8 mars 1849 et:

Panchaud, Anne Agnès Augustine, agri-
culteur, de Pottens domiciliée à Pottens, fille de
François Joseph, et de Marie Agnès née Pan-
chaud, célibataire, née à Pottens, le 25 juillet
1851.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

E. Boillet

N^o 9
Comino
et
Emery.

Le 12 avril 1882 ont été publiés à Etagnières, sans opposition, les bans de mariage entre:

Comino, Nicolas Eugène, apprenti en bonneterie, de Chaumont (St. Marie), domicilié à Troyes fils de Lucien et de Louise Silvestre, célibataire, né à Chaumont, le 8 mai 1856 et:

Emery, Elise Henriette, cuisinière, d'Etagnières, domiciliée à Vernand-Depous, fille de ^{Jean} Pierre et de Jeanne Louise Hennard, célibataire, née à Vernand-Depous, le 11 novembre 1854.

Inséré le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet.

N^o 10
Huber
et
Dumusc.

Le 27 avril 1882 ont été publiés à Echallens, sans opposition, les bans de mariage entre:

Huber, Jean Jules, charron, d'Echallens, domicilié à Cigle, fils de François Alexandre et de Claire dite Caroline May, célibataire né à Echallens, le 24 mai 1858. et:

Dumus, Elise Rosette, de Noville et Bernay, domiciliée à Cigle, fille de Pierre Abram et de Rosette née Chénard, célibataire née à Bernay, le 13 février 1856.

Inséré le 29 juillet

L'Officier de l'état-civil

L. Boillet

N^o 11.
 Carpin
 et
 Bécherrat.

Le 19 avril 1882 ont été publiés à Goumiers-la-Ville, sans opposition, les bans de mariage entre :

Carpin, Charles François Joseph, employé de commerce, de Lacou Villers (Doubs), domicilié à Fausanne, fils de Marie Auguste et de Eugénie Cottet, célibataire, né à Villers, le 9 septembre 1859, et :

Bécherrat, née Gilliard, Sophie, ménagère de Rolle et Goumiers-la-Ville, domiciliée à Fausanne, fille de Jean Daniel et de Jeanne ^{Suzanne} Julie Blanche veuve de Bécherrat Jean Samuel Adolphe, et le 28 février 1879, née le 27 septembre 1853 à Montpreveyres.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
 L. Boillet.

N^o 12.
 Raymonde
 et
 Gachet

Le 22 avril 1882 ont été publiés à Biolley-Orjulaz, sans opposition, les bans de mariage entre :

Raymond, David Frédéric, garçon de magasin, de Valleyres sous Romes et de l'Abbaye domicilié à Genève, fils de François Louis et de Marie Chevalier, célibataire, née à Valleyres sous Romes, le 23 mars 1846, et :

Gachet, Lydie, cuisinière, de Biolley-Orjulaz, domiciliée à Genève, fille de Jean Samuel, et de Jeanne Marie Elisabeth Nechat, célibataire, née à Biolley-Orjulaz, le 3 février 1844.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil L. Boillet.

N^o 13.
 Ramy
 Chambetta
 Le 14 mai 1882 ont été publiés à Epagny,
 sans opposition, les bans de mariage entre:
 Ramy Emile Justin, sieur, de Planchayon
 domicilié à Buseney, fils de Jean Joseph et de
 Marie Cosandoy, célibataire, né à Planchayon,
 le 5 septembre 1856, et:
 Chambetta, Ursule Victoire, agriculteur,
 d'Assens, domiciliée à Egg, fille de Jean Joseph,
 et de Anna Catherine Mauron, célibataire, née
 à Egg, le 10 avril 1863.
 Inscrit le 29 juillet 1882.
 L'Officier de l'état-civil
 E. Boillet

N^o 14.
 Dufour
 Bersier
 Le 18 mai 1881 ont été publiés à Gou-
 moens-la-Ville, sans opposition, les bans de
 mariage entre:
 Dufour, Jules Charles menuisier, de
 Goumoens-la-Ville, domicilié à Dugelles-la-Motte
 fils de Albert David et de Louise Marianna Mar-
 guerite Faur, célibataire, né à Dugelles-la-Motte
 le 30 mai 1861, et:
 Bersier, Marie Césarine, pierriste, de Cu-
 gy-Faibourg, domiciliée à Dugelles-la-Motte,
 fille de Jacques et de Felicie Piffier, céliba-
 taire née à Villarmont le 7 avril 1862.
 Inscrit le 29 juillet 1882.
 L'Officier de l'état-civil
 E. Boillet

N^o 15
Gilliaud
et
Burnand.

Le 29 avril 1882 ont été publiés à Eclagnens, sans opposition, les bans de mariage entre :

Gilliaud, Frédéric David, agriculteur, de Combremont-le-Grand, domicilié à l'Chapuzin, fils de Hubert Louis et de Louise Favenez, célibataire né à Eclagnens le 26 août 1852, et :

Burnand, Hélène Caroline, de Bièze Magnous et d'Eclagnens, domiciliée à Mont-river, fille de Pierre Frédéric, et de Marie Louise Nicolle, célibataire, née à Yverne le 30 septembre 1860.

Inscrit le 29 juillet 1882.

l'Officier de l'état-civil
L. Boillet.

N^o 16.
Croisier
et
Emery.

Le 5 mai 1882 ont été publiés à Etagnières, sans opposition, les bans de mariage entre :

Croisier, Louis Alexandre, agriculteur, de Ballins et Berolles, domicilié à Aubonne, fils de Louis Daniel, et de Louise Madeleine Cuorel, célibataire né à Ballins le 16 juin 1854.

Emery, Julie, d'Etagnières, domiciliée à Aubonne, fille de François Rodolphe et de Susanne Louise Maylan, célibataire, née à Aubonne le 15 septembre 1859.

Inscrit le 29 juillet 1882

l'Officier de l'état-civil
L. Boillet.

n^o 17.
Favre
et
Pittet.

Le 13 janvier 1882 ont été publiés, à
Bretigny St. Barthélemy ou à Villars-le-Ferroir,
sans opposition, les bans de mariage entre :

Favre, Vincent Constantin Xavier, agri-
culteur de Bretigny St. Barthélemy, domicilié à
Orys s/ Matran, fils de Etienne et de Germaine
Pittet, célibataire, né à Bretigny St. Barthélemy
le 27 janvier 1848 et :

Pittet, Marie Cyrille Victoire, agricul-
teur, de Villars-le-Ferroir, ex domicilié, fille de
Charles Marcel et de Eugénie Françoise née
Pittet, célibataire, née à Villars-le-Ferroir, le
6 août 1855.

Inscrit le 29 juillet 1882.

l'Officier de l'état-civil
E. Boillet

n^o 18.
Allaz
et
Pittet.

Le 3 février 1882 ont été publiés à
Villars-le-Ferroir, sans opposition, les bans
de mariage entre :

Allaz, Henri Nicolas, agriculteur, de Villars-
le-Ferroir ex domicilié, fils de Basile Daniel
et de Joséphine Rosine Pittet, célibataire, né à
Villars-le-Ferroir, le 29 mars 1846, et :

Pittet, Marie Madeleine Adélaïde, agri-
culteur, de Villars-le-Ferroir ex domicilié, fille
de Ignace Eli et de Madeleine Françoise
née Pittet, célibataire, née à Villars-le-Ferroir
le 3 janvier 1849.

Inscrit le 29 juillet 1882.

l'Officier de l'état-civil
E. Boillet

n^o 19.
Boillet
et
Gandry.

Le 3 mars 1882 ont été publiés à Echallens, Mutruz, Yverdon et les Derrrières Suisses, sans opposition, les bans de mariage entre:

Boillet, Aimé Jean, maître de langues, de Mutruz, domicilié à Echallens, fils de Abraham Louis et de Françoise Marguerite Stehrich, célibataire, né à Duttelboegg le 15 mars 1854, et:

Gandry, Léa Eugénie, d'Yverdon et des Derrrières Suisses, domiciliée à Yverdon, fille de François Samuel et de Eugénie Simon, célibataire, née à Yverdon, le 3 mai 1852.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet.

n^o 20.
Martin
et
Pittet.

Le 6 avril 1882 ont été publiés à Echallens, Villars-le-Ferrais et Bretigny St. Barthélémy, sans opposition, les bans de mariage entre:

Martin, Georges Alfred, agriculteur, de Bretigny St. Barthélémy et domicilié, fils de Joseph Alexandre et de Barbe Butty, veuf de Marie Joséphine. Maître, né à Biéloy-Orjulaz le 29 avril 1848, et:

Pittet, Marie Amélie, agriculteur, de Villars-le-Ferrais et domiciliée, fille de Victor Henri et de Julie Joséphine Jaccottet, célibataire, née à Villars-le-Ferrais, le 9 février 1857.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet.

N^o 21.Favre
et
Favre

Les 9 avril 1882 ont été publiés à St. Bar-
thélémy, sans opposition, les bans de mariage
entre:

Favre, Victor Louis Casimir, agriculteur, de
Bretigny St. Barthélémy et y domicilié, fils de Cyprien
et de Victorine née Favre, célibataire, né à Breti-
gny St. Barthélémy, le 12 février 1848, et;

Favre, Justine Antoinette, agriculteur de
Bretigny St. Barthélémy et y domiciliée fille de
Félix Nicolas et de Joséphine Rosine Despons,
célibataire, née à Bretigny St. Barthélémy, le
3 mai 1849.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet.

N^o 22.Allard,
et
Romaneis.

Les 8 et 11 avril 1882 ont été publiés à
Villars-le-Ferroux et Sorans, sans opposition
les bans de mariage entre:

Allard, Nicolas Hypolite, agriculteur, de
Villars-le-Ferroux et y domicilié, fils de Edouard
Félix et de Marie Caroline Pittet, célibataire
né à Villars-le-Ferroux, le 15 octobre 1852, et.

Romaneis, Marie Françoise, domestique
de Sorans, domiciliée à Villars-le-Ferroux, fille de
Etienné Baptiste et de Marie Madeleine Lydie
Allard, célibataire, née à Villars-le-Ferroux, le
21 mai 1853.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet.

N^o 23.

Berenson
et
Jaquier.

Les 17 et 22 mars 1882 ont été publiés à
Goumouens-la-Ville, Eclagnens et Prathins, sans
opposition, les bans de mariage entre :

Berenson, François Alfred, agriculteur,
de Goumouens-la-Ville et d'Eclagnens, domicilié à Gou-
mouens-la-Ville, fils de Louis Félix et de Jeanne
François Maguin, célibataire, né à Bettens,
le 22 septembre 1852, et :

Jaquier, Laure, agriculteur, de Prathins
domicilié à Goumouens-la-Ville, fille de Jean-
Vincent et de Marie Louise dite Rosette Dupou,
célibataire, née à Goumouens-la-Ville, le 28 septem-
bre 1852.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet

N^o 24

Geligmann
et
Geligmann

Les 22 et 30 avril et 7 mai 1882 ont été pu-
bliés à Echallens, Nancy et Portarlier, sans
opposition, les bans de mariage entre :

Geligmann, Aron Léon, sans profession,
citoyen américain, domicilié à Nancy, fils de
Joseph et de Adèle Marsa, célibataire né à
Guenesdorf, le 21 novembre 1841, et :

Geligmann, Léa, de Portarlier, domi-
ciliée à Echallens, fille de Salomon et de
Jeanne Henriette May
Adèle Marsa, célibataire, née à Echallens
le 25 mai 1855.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet

Approuvé les
mots Jeanne Hen-
riette May dans
l'interligne et
la radiation de
mots Adèle Marsa.

L. Boillet

n^o 25
Pellerin
et
Longchamp.

Les 11 et 12 mai 1882 ont été publiés à
Eysens et à Malapalud, sans opposition, les bans
de mariage entre :

Pellerin, François Xavier, agriculteur, d'ey-
sens et y domicilié, fils de Joseph et de Marie Long-
champ, célibataire né à Eysens, le 27 mars 1841 et
Longchamp, Marie Felicité, agricultrice, de
Malapalud et y domiciliée, fille de François
Xavier et de lignée Marie Françoise née Long-
champ, célibataire, née à Malapalud, le 23 août
1859.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'officier de l'état-civil
E. Boillet.

n^o 26.
Favre
et
Favre.

Le 14 avril 1882 ont été publiés à
Goumoens-la-Ville, sans opposition, les bans de
mariage entre :

Favre, Constant Benjamin, agriculteur, de
Goumoens-la-Ville et y domicilié, fils de Jean Henri
et de Joanne Louise Charlotte Bonzon, célibataire
né à Goumoens Sp. le 26 juin 1845 et ;

Favre, Emma Louise, de Goumoens Sp. et y
domiciliée, fille de François de Jérôme et de
Prosine Barbey, célibataire, née à Goumoens Sp.
le 3 février 1859.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'officier de l'état-civil

E. Boillet.

no 27.
Gachet
et
Ginget

Les 5 et 10 mai 1882 ont été publiés à Bioly
Orjulay, Bouffens et Lugy, sans opposition, les
bans de mariage entre :

Gachet, Louis, charpentier, de Bioly-Orju-
lay et Bouffens, domicilié à Bioly-Orjulay, fils
de Antoine Samuel et de Marie-Louise Fontannay,
célibataire, né à Bettens, le 20 septembre 1855 et.

Ginget, Adèle Emma, agricultrice, de Lugy
et y domiciliée, fille de Jean Abraham et de Jenny
Reymond, célibataire, née à La Borallay, Mon-
therois, le 23 juillet 1859.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet

no 28.
Bovat
et
Mayer

Les 20 et 24 juin 1882 ont été publiés
à Echallens, Villars-le-Terroir et Cerniaz, sans
opposition, les bans de mariage entre :

Bovat, Jean François, mécanicien, de
Cerniaz, domicilié à Echallens, avant au Buron,
fils de Georges Daniel et de Jeanne Marguerite
Gaton, veuf de Elise Curchoe, né à Cerniaz
le 26 février 1837 et.

Mayer, Jenny Susette dite Henriette
d'Echallens et y domiciliée, fille de François
Abram Mayer et de Jeanne Séchaud, céli-
bataire, née à Echallens, le 17 février 1840.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

L. Boillet

n. 29.
Gottofrey
et
Mathey.

Le 14 juillet 1882 ont été publiés à Echallens et Apsens, sans opposition, les bans de mariage entre:

Gottofrey, Marc Eugène Alfred, bouclier d'Echallens et y domicilié, fils de Louis Constantin et de Elisabeth Josephine Jacottet, célibataire né à Echallens, le 12 novembre 1855 et

Mathey, Marie Louis, agriculteur d'Apsens et y domiciliée, fille de François et de Victorine Simat, célibataire, née à Apsens, le 20 janvier 1859.

Inscrit le 29 juillet 1882.

2^e Officier de l'état-civil
E. Boillet.

n. 30.
Jaquier
et
Ecuyer.

Le 14 janvier 1882 ont été publiés à Goumoens Ep. sans opposition, les bans de mariage entre:

Jaquier, Marc François, domestique de Goumoens Ep. domicilié à Envy avant à Penthaiz, fils de Jacob Antoine et de Marguerite Dufour, veuf de Marianne Gilliéron de le 30 juin 1872, né à Goumoens Ep. le 4 mars 1830 et

Ecuyer, Marie Hélène, d'Envy et y domiciliée, fille de Louis et de Jeannette Walther, célibataire, née à Envy, le 3 mai 1862. autorisée par son père.

Inscrit le 29 juillet 1882.

2^e Officier de l'état-civil

E. Boillet

n^o 31.Hofmann
et
Schaub.

Le 6 avril 1882 ont été publiés à Echallens, sans opposition, les bans de mariage entre:

Hofmann, Alfred, d'Arbours, domicilié à Nittelthoum, fils de Jacob et de Maria Fücklin célibataire, né à Arbours le 2 octobre 1850 et.

Schaub, Lina, de Buchten, Bâle romagne, domiciliée à Echallens, fille de Jacob et de Elise Rogoz, célibataire, née à Echallens, le 24 janvier 1856.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
L. Boillet

n^o 32.Martin
et
Perraton.

Le 22 avril 1882 ont été publiés à Stagnières, sans opposition, les bans de mariage entre:

Martin, Jules Germain, pauvre, d'Etagnières, domicilié à Morges, fils de Jeanne Marie Martin, veuf de Henriette Julie Pétet, décédé le 1^{er} juin 1879, né à Sausan le 19 mars 1848 et.

Perraton, Elisabeth, tricoteuse, de Sausan Bernel, domiciliée à Morges, fille de Christian, et de Madeline Perraton, célibataire née à Sausan, le 29 mars 1853.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil

L. Boillet

N^o 33.Magnin
et
Dupuis.

Le 2 mai 1881 ont été publiés à Echagnens, sans opposition, les bans de mariage entre

Magnin Louis, tailleur, de Corcelles sur Chavornay, domicilié à Orbe, fils de Jacques Henri et de Louise Julie Angélique Malherbe, célibataire, né à Corcelles sur Chavornay le 25 août 1856, et :

Dupuis Louise, d'Echagnens, domiciliée à Orbe, fille de Charles François et de Susette Dufour, célibataire, née à Orbe, le 2 septembre 1861.

Inscrit le 29 juillet 1882.

l'Officier de l'état-civil
E. Boillet.

N^o 34.Pathey
et
Mayor.

Le 8 juin 1882 ont été publiés à Echallens, sans opposition, les bans de mariage entre :

Pathey, Henri, agriculteur, de Fiez, et y domicilié, fils de Henri Louis et de Sara Melanie Pierre Humbert, veuf de Marguerite Desarrens, de l'16 avril 1870, né à Cuvernier le 28 juillet 1827, et :

Mayor, Marguerite née Pélare, ouvrière en tabac, d'Echallens, domiciliée à Fiez, fille de Pierre Abram Henri Pélare, veuf de Jean Alexandre Mayor, de l'18 août 1869, né à Cuvernier le 16 décembre 1831.

Inscrit le 29 juillet 1882.

E. Boillet.

N^o 35
Pache
et
Favre

Le 30 juin 1882 ont été publiés à
Schallens, sans opposition, les bans de mariage
entre

Pache, Victor, agriculteur, de Chapelle,
domicilié à Trilly, fils de François Louis et
de Lisette Vuagniaux, célibataire né à
Chapelle, le 14 décembre 1860 et :

Favre, Anna Emma, agriculteur, de
Goumsins Sp. domiciliée à la Chablière
sur Sausanne, fille de Benjamin Samuel
Louis et de Julie Corbay, célibataire, née
au Mont, le 11 avril 1862.

Inscrit le 29 juillet 1882.

1^{er} Officier de l'état-civil
L. Boillet

N^o 36.
Gobalet
et
RoCHAT

Le 7 juillet 1882, ont été publiés
à Culens, sans opposition, les bans de ma-
riage entre

Gobalet, David Eugène, agriculteur,
de Chateau d'Oca, domicilié à Orbe, fils
de François Louis et de Jeanne Marie
Thuillier, célibataire né à Schallens, le
16 novembre 1856, et :

RoCHAT, Cécile, agriculteur, de Hab-
baya de Par de Joux, domiciliée à Culens,
fille de François Louis Alexandre et de
Susette Pauline Brun, célibataire née
à Culens, le 10 septembre 1861.

Inscrit le 29 juillet 1882.

1^{er} Officier de l'état-civil
L. Boillet

139)

n^o 37.
Allaz
et
Moine

Le 9 juillet 1882 ont été publiés à
Villars-le-Ferroux, sans opposition, les bans
de mariage entre :

Allaz, Placide Nicolas, comptable de
Villars-le-Ferroux, domicilié à Vevey, fils de
Edouard Felia et de Marie Caroline Pittet,
célibataire, né à Villars-le-Ferroux, le 20 novembre
1850 et :

Moine, Marie Louis, de Saval (Doubs),
domicilié à Vevey, fille de Joseph Lère, et
de Marie Caroline née Albertine, célibataire
née à Corsier, le 3 janvier 1859.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet

n^o 38.
Basset
et
Jaggi

Le 12 juillet 1882 ont été publiés
à Gournoeux Sp. sans opposition, les bans de
mariage entre :

Basset, Constant Victor, fonctionnaire
postal, de Gournoeux Sp. domicilié à Neuchâ-
tel, fils de Charles et de Marie Barbe Weibel,
célibataire, né à Neuchâtel, le 16 mars 1857 et :

Jaggi, Clara Carolina, de Reichenbun-
sig, Bantigen, domiciliée à Berne, fille de
Jacob et de Caroline Albertine Horisberger
célibataire, née à Ueberchi (Berne), le
8 novembre 1862.

Inscrit le 29 juillet 1882.

L'Officier de l'état-civil
E. Boillet

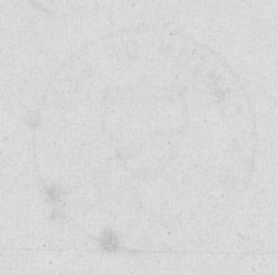
Aujourd'hui 29 juillet 1882, le présent registre
est clos à la page 139 n.º 38, par moi, Soussigné, officier
de l'état-civil de l'arrondissement d'Échallens.



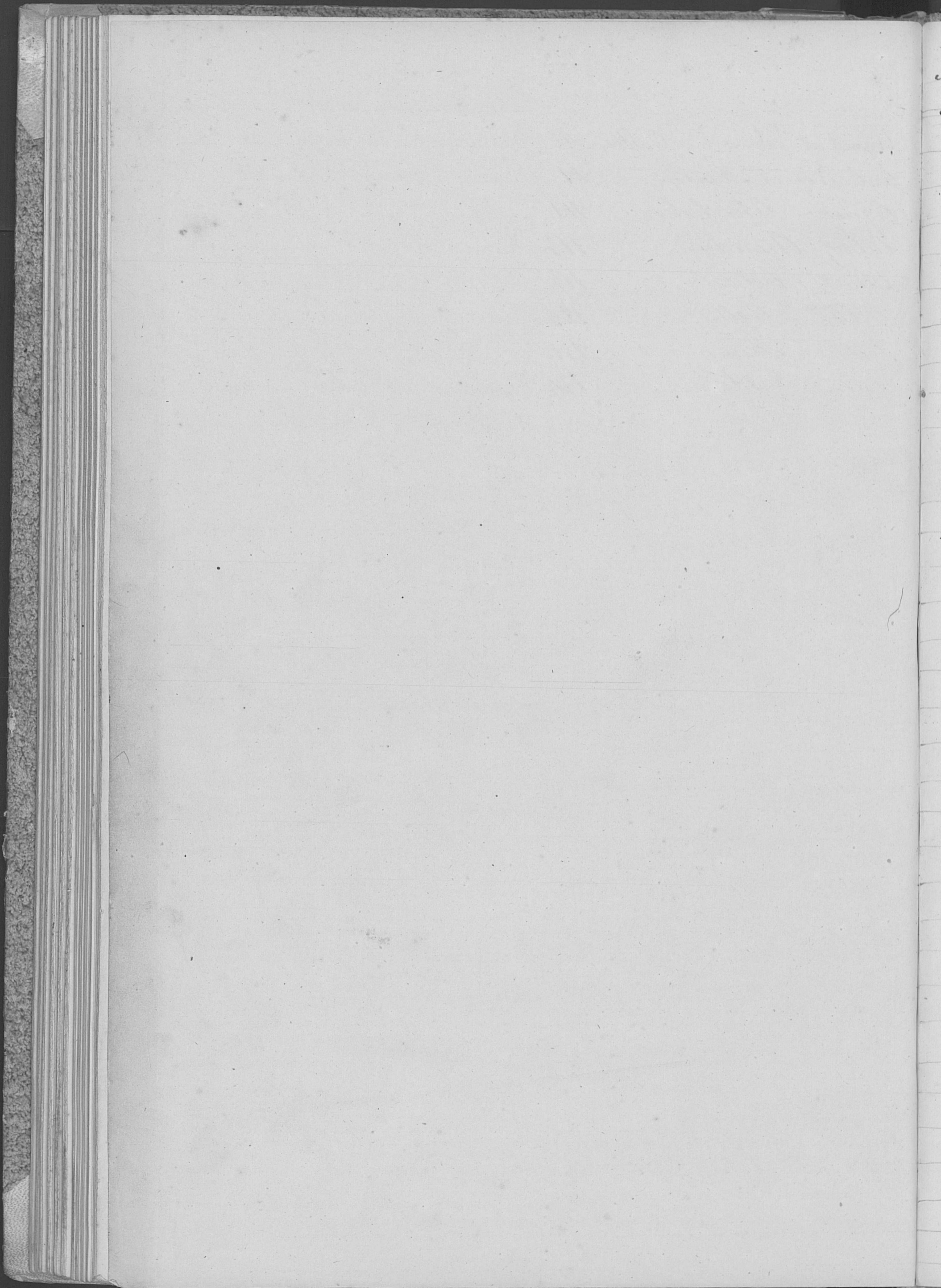
Ch. Boillet

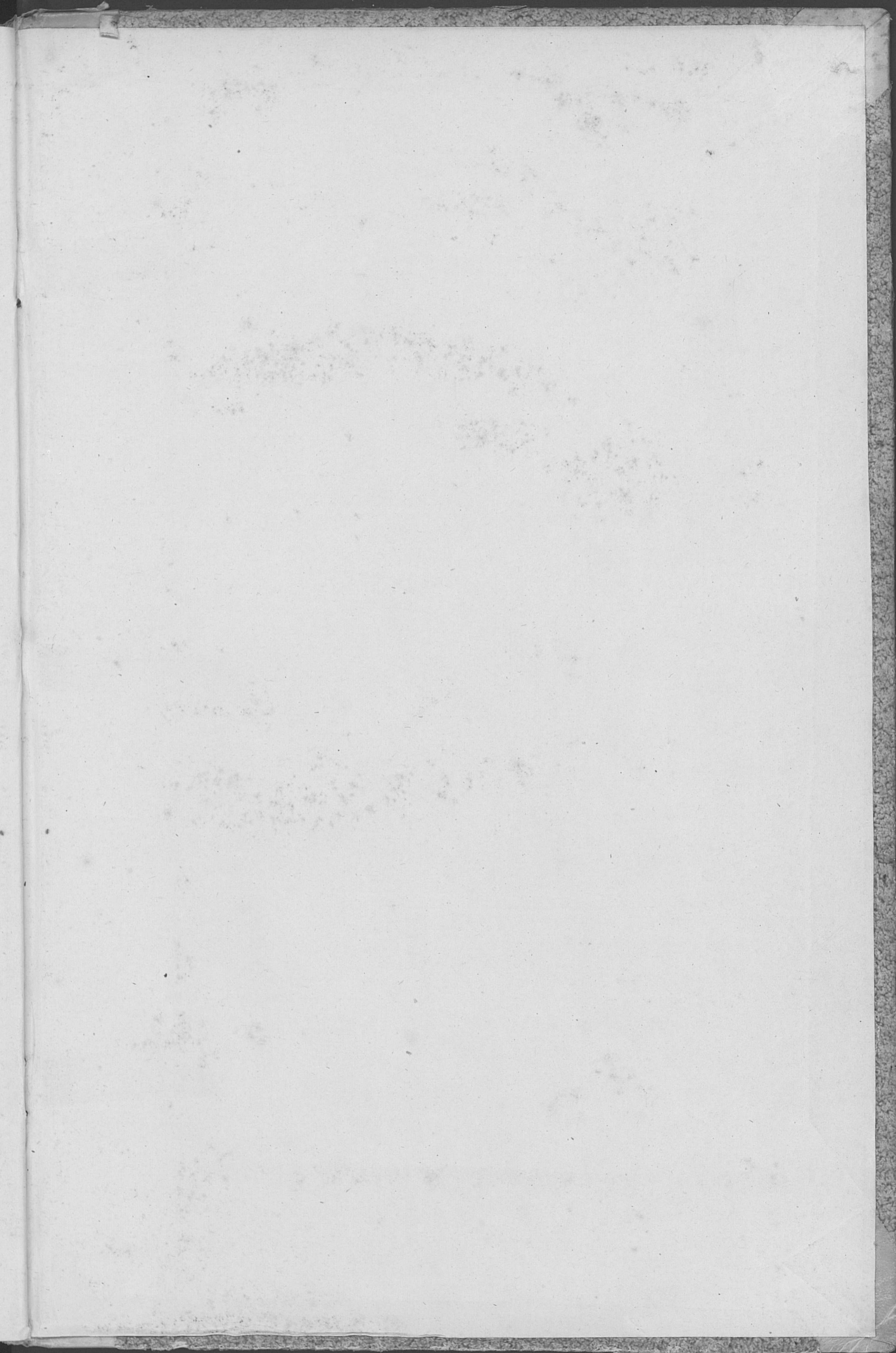
Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Faint, illegible handwriting in the upper middle section of the page.









Goumoir

Publ

Du

au 20

E

Aepersold & Seemann	4
Aupont & Morier	11
Agnet et Blume, nie Walther	48
Auberson et Mottier	81
Agnet - Thiébaud	101.
Allaz - Chaudron	113.
Allar - Allard	117.
Allar - Pittet	129
Allar - Romanens	131
Allar - Moine	139.

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Basset et Baudet	4	Bolomey et Favre	89
Badan et Favre	5	Basset et Wutrich	62
Bécherrat et Robert	10	Bezençon et Bécholey	64
Bissat et Fontlières	14	Basset et Collicaux	68
Bellay et Favre	15	Bécherrat et Gilliard	78
Bezençon et Joly	16	Blanc et Gutmann	82.
Blanc et Basset	17	Bolomey et Studmann	83.
Basset et Reigner	18	Barillon et Chappuis	87.
Bezençon et Bastian	21	Baud et Gottsfrey	90
Basset et Auberson	24	Aeysson - Hocher	
Bezençon et Chabat	25	Barrou et Thelin	97.
Bleuler et Meyer	27	Bugnion - Mayor	98
Bissat et Buffat née Ignières	28	Biauder et Corday	100
Brun et Chapuis	30	Bissat - Bornand	110
Bezençon et Desargens	31	Burnand et Sunni	111
Bourmand et Demierre née Lausmann	32	Bissat - Jaccard	112
Bardel et Jaquier née Dyon	33	Baudet - Mermoud	117.
Bavaud et Dubois	36	Basset et Favre	120
Basset et Borloz	36	Burnens et Michaux	121
Basset et Bourger née Richard	37	Boillet et Gandry	130
Burnens et Glaeren	37	Bezençon et Jaquier	132.
Bellay et Favre	40	Bouat et Mayor	134
Bezençon et Guyon	43	Basset et Jaggi	139.
Brunner et Favre	44		
Bezençon et Bezençon	45		
Barri et Logoz	46		
Bissat et Kuhnner	46		
Berthoud et Curchod	50		
Barrand et Basset	52		
Burnand et Capt	53		
Bezençon et Vubbiens	54		
Blanc et Basset	"		
Bissat et Jagnier	58		
Banz et Page	"		

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.]

Curchod et Laurent	5
Chapuis et Guillemin née Guéry	5
Chabot et Mange	11
Chappuis et Collet	12
Curchod et Chabot	"
Chaillet et Borlor	20
Chapuis et Mottet	29
Cheralley et Logoz	31
Chappuis et Sarazine	33
Crottas et Pittner	38
Chaillet et Fiset	39
Chappuis et Chabot née Mange	40
Collet et Pussy	41
Capit et Fijian	44
Chappuis et Dupraz	46
Collet et Pichen	50
Corday et Logoz	51
Collet et Mercier	54
Chabot et Debouneville	59
Chaillet et Winckler	"
Collet et Pichard, 1 ^{re} Thiaville	59
Chapuis et Vagnières	64
Cornu et Dufour, née Paua	66
Collet et Lanber	73
Clavel et Ethenoz	82
Clavel et Fournelin	85
Carvin et Seyre	91
Chambottier et Boucard	93
Coste et Pittet	95
Cardinaux et Hof	95
Conod et Dubuc	103
Courveu et de Gourmens	104
Corbayer Bourmann	110
Clavel et Feller	112

Clavel et Telet	118.
Cottot et Martin	121
Comino - Emery	125
Crosier - Emery	128.

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.]

Dupuis et Py née Herli	1
Dufour et Lallier	1
Domenjot et Favre	7
Dupuis et Moser	10
Diserens et Chabot	14
Dettwiler et Dupuis	15
Dupuis et Pelletier	17
Dupuis et Pillard	19
Dupuis et Borlot	19
Dupuis et Favre	20
Dufour et Chabot	27
Dupuis et Renaud née Jacot	32
Dupuis et Turin	33
Dupuis et Candaux	34
Deppierras et Milloud	35
Dupuis et Dupuis	36
Domenjot et Bissat	38
Dupuis et Pichon	45
Dupuis et Martin	47
Dupuis et Laurent	48
Dupuis et Lacombe	53
Dubochet et Basset	59
Dupuis et Mantas	57
Durozin et Favre	59
Droz et Mercier	61
Daselhoffer et Favre	66
Dupuis et Cuvrier	69
Dufour et Giraudet, née Monachon	71
Dupuis et Milloud	77
Ducret et Crizinel	78
Dupuis et Boray	79
Despont et Nicolet	80
Dufour et Bergier	80
Dutoit et Mettraux	84

Dufour et Cordey	85
Dupray et Durloz	107
Dupuis - Rohler	113
Dutoit - Mettraux	114
Débétay et Berençon	124
Dufour et Bersier	127

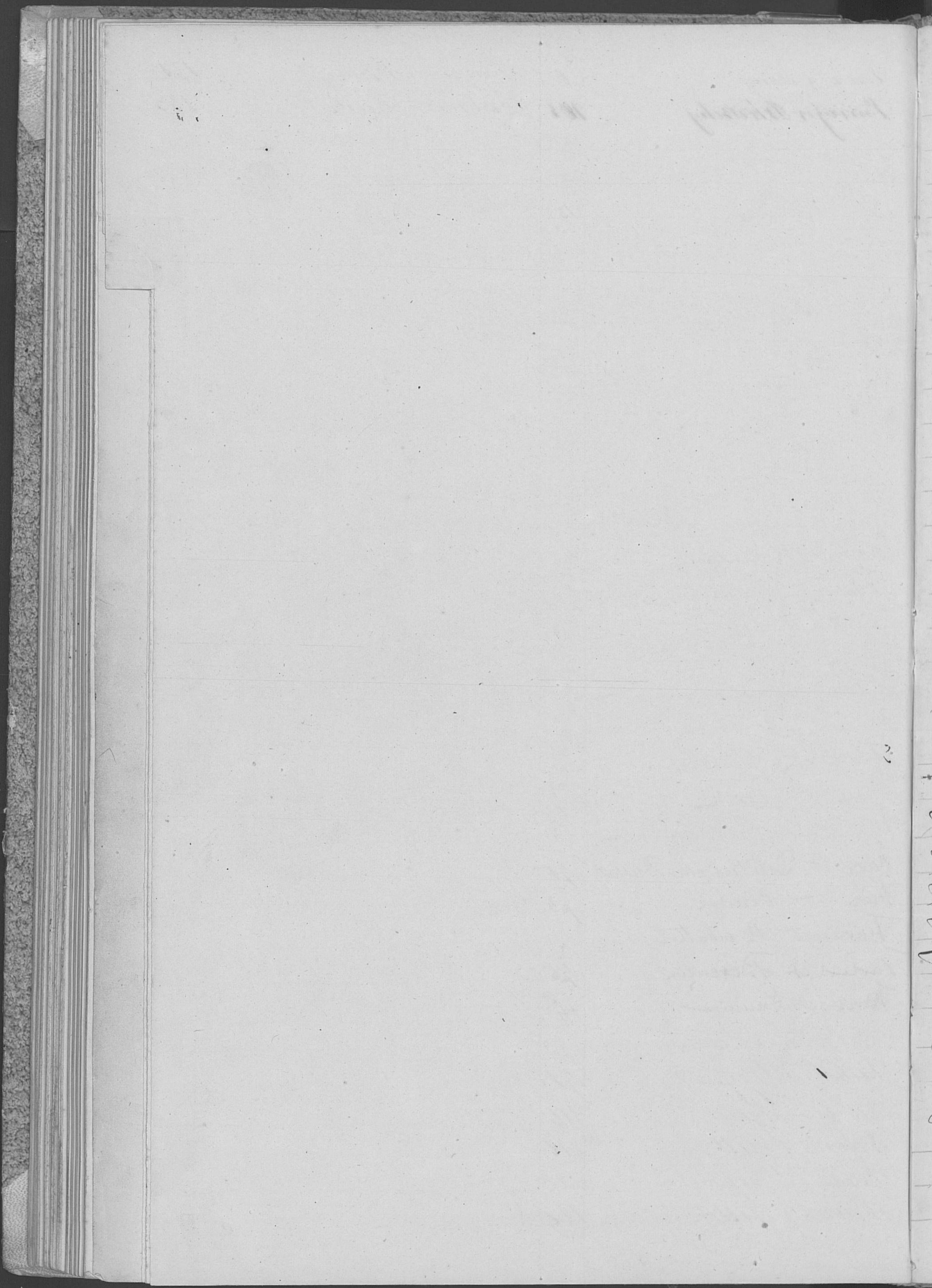
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Emery & Favre
Emeryer Bärtlshy

6
105

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Falcomier & Bouion	1
Favez et Delapraz	6
Favre et Delétaz	11
Favre et Fammiger	12
Favre et Barley	13
Favre et Bovy	14
Favre et Ernst	18
Favre et Gottraux	22
Favre et Baillet	23
Favre et Brodet	25
Favre et Gauthier	32
Favre et Fallois	34
Ferini et Nardel	38
Favre et Déria née Milloud	43
Favre et Dupuis	49
Favre et Fossery	51
Favre et Nicolet	52
Favre et Jeanneret	58
Favre et Peyermond	60
Fanchère et Rochat	61
Favre et Kirsch	63
Favre et Pann	67
Kalcomier et Kalwinier	68
Favre et Delétraz, née Bussat	71
Favre et Perrin	73
Favre et Reubattel	74
Favre et Benetton	76
Favre et Gamin	79
Favre et Martin	87
Friedlyer Despons	98
Favre Rogoz	116
Favre Pittet	116
Favre Despons	123
Favre Pittet	124

Favre et Favre	131
Favre et Favre	133

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Gibaud et Merrier	2
Guldenschou et Lapt	3
Guillet et Lavaultre	13
Gree et Dupuis née Gree	24
Gilhiard et Malherbe	51
Gillieron et Burnand	52
Girardet et Milliond	53
de Gounnoëns et Wÿss	56
Gudet et Milliond	62
Gfeller et Vernez	64
Goldenschone et Logoz	67
Guen et Meenitrey	75
Gachet et Dupuis	84
Gachet et Felichet	94
Gottofrey-Dutoit	108
Guen - Botther	115
Gelhalud et Burnand	128
Gachet et Gainget	134
Gottofrey et Matthey	135
Gobaler et Buchat	138

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Hegerter et Basset née Buri	41
Herrmann et Steiner	49
Herrmann et Roussi	67
Herrmann et Biethmann	79
Henriod et Henriod.	96
Hoffmann et Chapuis	108
Huber et Mayo	119
Huber et Dumise	125
Hofmann et Schaub	136

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Jaguer et Jaguieres	6
Jaguer et Guex	7
Jaguer et Genoulat	22
Jaguer et Basset née Favre	25
Jamin et Raymond	26
Jaguer et Goballet	29
Jaguer et Thuillier	36
Jaguer et Brot, née Vauthey	40
Jolimay et Muller	42
Jaccottet et Revalier	81
Jaguer et Eva	99
Jaccottet et Bourgeois	99
Job et Cottaz	101
Jolimay - Fuchs	103
Jaccard - Basset	109
Jaguer - Cuyet	135

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Piener-Bisbat. ^{page} 97

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint handwritten text, possibly a page number or date.

Laurent et Gavillet	3
Lembelet et Bezanson	20
Lopez et Amy	28
Lavanhy et Merrier	41
Léonard et Pelletan	69
Lorpinier et Béchessat	126

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side]

Mercier et Tissot	8	Mercier et Piret, née Degros	77
Millioud et Ansermier	9	Marquis et Dupraz	83
Mercier et Desmeules	9	Mayos et Streit	88
Masard et Bissat	"	Montels et Gachet	90
Mauve et Favre	13	Mayos et Berencan	91
Mercier et Dumamey	16	Mayos et Guinchiard	92
Mercier et Glayre	19	Martre et Pollien	93
Maguin et Collet	21	Michon et Panchaud	105
Mercier et Romanjos	"	Mayos et Gonin	107
Martin et Favre	22	Mettraux et Minguely	111
Mercier et Mercier	23	Macheret et Avonde	115
Millioud et Bosson	25	Mermoud et Jaccottet	118
Millioud et Jaumin	26	Mayos et Clavel	120
Millioud et Nicole	28	Miodin et Despont	123
Mercier et Collet	29	Martin et Pittet	130
Mercier et Glauser	34	Martin et Perreten	136
Sennet et Meyer	35	Maguin et Dupuis	137
Mercier et Chaumontet	37		
Mercier et Bolliger	40		
Mercier et Chaumontet	42		
Mercier et Kirchhofer	42		
Marullaz et Bezencon	47		
Millioud et Bailloud	49		
Millioud et Millioud	57		
Muller et Basset	4		
Mercier et Delure	60		
Mercier et Debellut	61		
Mercier et Houdemans	63		
Mercier et Schmidt	65		
Mayos et Cousenat	66		
Mercier et Piret	69		
Mercier et Schneiter	70		
Mercier et Berthoud	71		
Meylan et Vieber, née Anandray	72		
Millioud et Bihler	76		
Mormier et Mercier	"		

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Narbel et Delacuisse	4
Narbel et Faraudo	15
Nicole et Collet	16
Narbel et Bonzon	17
Narbel et Buttin	24
Narbel et Potham	42
Narbel et Chapuis	48
Narbel et Wehrli	56
Nicolin et Dupuis	61
Narbel et Tulliamy	78
Narbel et Bédert	104

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

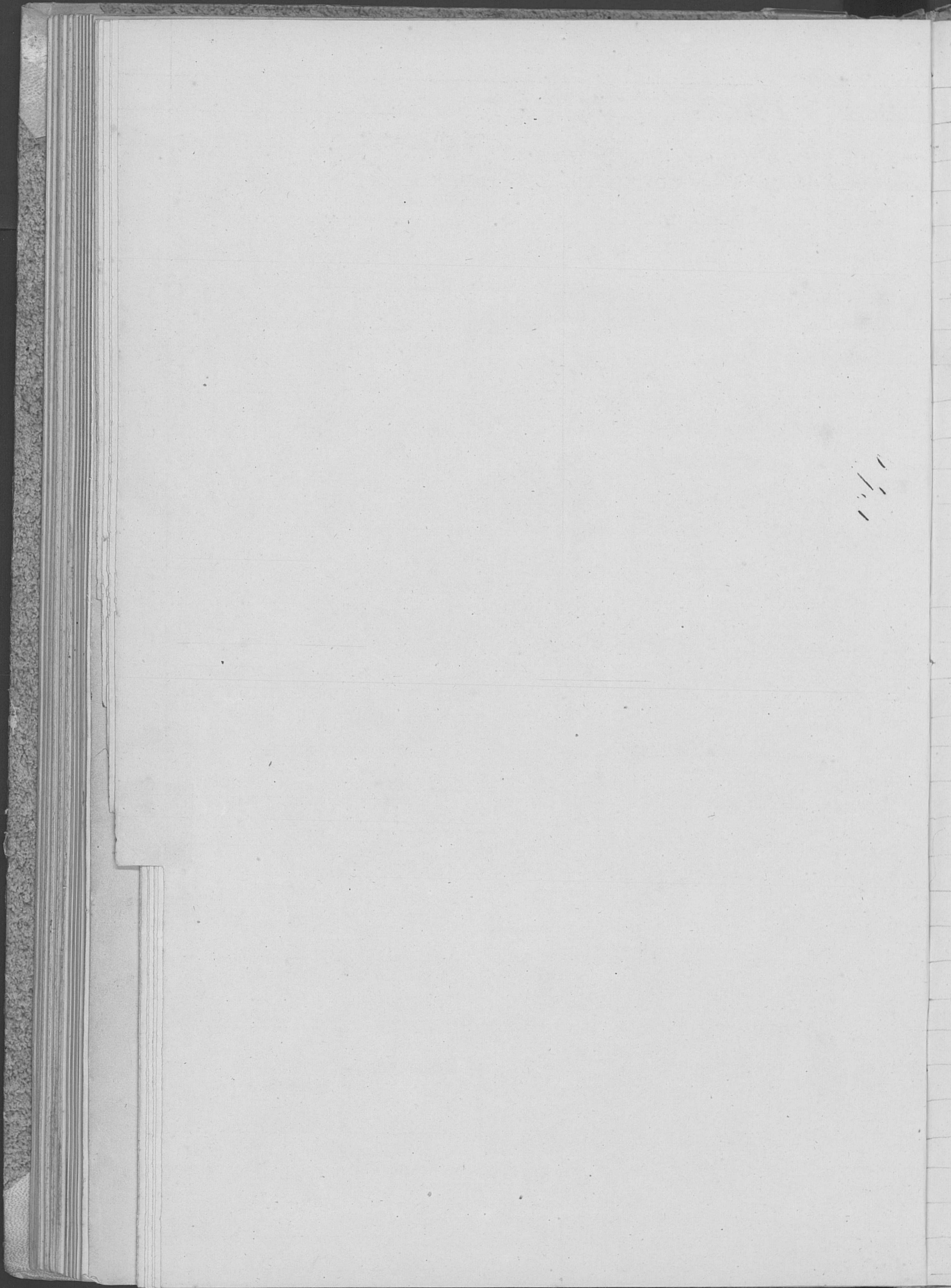


Pitegum et Fatre	18
Pellaton et Delerent	26
Pellaton et Michoud	28
Pelaton et Charles	44
Piton et Bezencon	45
Poncet et Dupuis	47
Porscher et Kavez	50
Pellaton et Charles	62
Donlhord et Kavez	65
Panchaud et Viret	68
Pittet et Beckler	86
Porchet et Maccoue	102.
Pittet et Bourrier	102.
Panchaud et Porchet	114
Pinard et Schaub	119
Panchaud et Panchaud	124
Pellierin et Longchamps	133.
Pottier et Mayor	137.
Pache et Favre	138.

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to fading and orientation.]

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Camélet et Aguet	2
Simon et Collet	8
Boulet et Dufour	30
Boullier et Merier	35
Bis et Fure	39
Benaud et Barnaud	43
RoCHAT et RoCHAT	63
Beaume et Bonnard	65
RoCHAT et Dupuis	74
RoCHAT et Cousenar	4
Robin et Guldenclm	75
Beymond et Hocken	96
Beymond et Gachet	126
Wamy et Chambottaz	127

R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Schaal et Dupuis 7
Schweizer et Ducret 20
Steinmann et Dupuis nechtney 77
Schweizer et Meier 88
Seligmann et Seligmann 132

S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting in the upper right corner of the page.]

Thaler & Leconte	3
Thaler & Barbey	10
Tharin et Burdet	72
Trollet et Corthey	74
Trollet et Burmann	89
Thoenay et Basset	94
Tholonan et Fauré	100
Thustard et Lagues	106

T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

U

V

X

Y

Z



Lismand et Merier	8
Littor et Dupuis	31
Vincent et Faure	39
Wildi et Merier	78
Valet et Faure	84
Villiamy et Martin	106
Vuagniaux et Basset	122
Wagen et Mayer	122

V
X
Y
Z

Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Zeller & Dupuis

4

Yerly Despont

109.

X
Y
Z

